

FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Organisé par le

Conseil de la santé et du bien-être

En collaboration avec

l'Association des régions du Québec
les conseils régionaux de développement
le ministère de la Santé et des Services sociaux
les régies régionales de la santé et des services sociaux
le Secrétariat au développement des régions
la Direction de la Santé publique de la Régie régionale de
la santé et des services sociaux de Montréal-Centre
la Ville de Montréal

ALLOCUTIONS ET ÉCHANGES

Remis au ministre de la Santé et des Services sociaux

**Conseil de la santé et du bien-être
Octobre 1998**

Le contenu de cette publication
a été produit par le
Conseil de la santé et du bien-être

Dépôt légal - 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-33810-3
©Gouvernement du Québec

Avant-propos

Le Forum sur le développement social initié par le Conseil de la santé et du bien-être est une démarche qui conviait des acteurs de différents horizons à faire le point sur l'état de développement de la société québécoise et à en renouveler les perspectives. Au cours de cette démarche, des forums ont été tenus dans seize des dix-sept régions du Québec, que ce soit à l'échelle des quartiers, des municipalités, des MRC ou des régions. Près de 8 000 personnes ont été impliquées dans ces événements. Par la suite, un forum national a eu lieu les 26, 27 et 28 avril 1998, au Centre des congrès de Québec. Le *Rapport du Forum sur le développement social* publié par le Conseil de la santé et du bien-être présente un compte rendu de l'ensemble de la démarche

Le présent document est soumis en complément au Rapport susmentionné, lequel reprend une bonne part du contenu. Il a pour but de faire état, le plus fidèlement possible, de la teneur des *Allocutions et échanges* entendus lors du forum national, où près de 60 personnes provenant d'un peu partout au Québec et œuvrant dans divers milieux ont pris la parole devant quelque 600 participants et participantes. Les textes qu'il contient ont été rédigés à partir d'enregistrements audio lors du forum. Ces textes ne constituent cependant pas une retranscription intégrale des propos tenus par les différents intervenants et intervenantes, car le passage de l'oral à l'écrit a parfois nécessité des ajustements de forme. L'ordre de présentation des textes reproduit le *Programme du Forum*.

Le Conseil de la santé et du bien-être remercie toutes les personnes qui sont intervenues au cours du forum national sur le développement social de même que tous les participants et participantes. Il tient également à exprimer sa reconnaissance à l'endroit du personnel du secrétariat du Conseil qui a travaillé à la préparation de ce document.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	III
Dimanche, 26 avril 1998	1
Mot de bienvenue	
M. Norbert Rodrigue Président Conseil de la santé et du bien-être	1
M. Janvier Cliche Président du Conseil régional de développement de l'Estrie et représentant l'Association des régions du Québec	2
Mme Diane Vallières Présidente du Conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et vice-présidente de la Conférence des régions régionales de la santé et des services sociaux	3
Conférences	
M. Jean Rochon Ministre de la Santé et des Services sociaux Ministre responsable de la région de Québec	4
M. Marc Renaud Président Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Ex-président du Conseil québécois de la recherche sociale	8
Clôture de la soirée	
M. Jean-Paul L'Allier Maire de Québec	20
Lundi, 27 avril 1998.....	21

Bloc 1 - Où en sommes-nous en matière de développement social?21

La parole aux régions21

Panel # 137

Dîner - Allocution ministérielle

M. André Boisclair

Ministre des Relations avec les citoyens et
de l'Immigration46

**Bloc 2 - La participation sociale comme stratégie
de renouvellement du développement social.....53**

La parole aux régions.....53

Panel # 266

Allocution ministérielle

Mme Louise Harel

Ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, responsable de la
condition féminine et de l'Action communautaire autonome et
présidente du Comité ministériel du développement social77

Mardi, 28 avril 1998 85

**Bloc 3 -Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités
entre les acteurs.....85**

La parole aux régions85

Panel # 3.....93

Allocution ministérielle

M. Guy Chevette

Ministre d'État des Ressources naturelles,
ministre des Régions, ministre délégué des Affaires autochtones,
ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire,
ministre responsable des régions de Lanaudière et du Nord-du-Québec.....99

**Bloc 4 - Les suivis à donner à la démarche
du Forum sur le développement social103**

La parole aux régions103

Panel # 4110

Allocution ministérielle

M. Jean Rochon

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre responsable de la région de Québec118

Conclusion

M. Norbert Rodrigue

Président
Conseil de la santé et du bien-être122

Dimanche, 26 avril 1998

Mot de bienvenue

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

La quasi-totalité des régions du Québec se sont impliquées concrètement dans la démarche du Forum sur le développement social en tenant un événement à saveur régionale ou en soutenant l'un ou l'autre des forums locaux qui ont eu lieu au cours des derniers mois. Si l'ensemble de ces événements a permis de réunir plusieurs milliers de personnes, on ne peut passer sous silence l'implication tout aussi significative de plusieurs organisations nationales et les contacts réguliers qui ont été maintenus avec le Comité ministériel du développement social.

Au moment d'entamer le forum national sur le développement social, il est légitime de s'interroger sur les attentes que nous devrions avoir envers ces deux jours et demi que nous passerons ensemble. Le Forum, ce n'est pas un colloque qui viserait la transmission de connaissances, même si, à bien des égards, le Conseil de la santé et du bien-être ose croire que nous sortirons d'ici avec une connaissance améliorée du développement social. De la même manière, on ne sortira pas d'ici, après 48 heures de travail, avec des solutions à des problèmes qui se sont construits sur une longue période de temps. Cependant, les échanges qui vont survenir contribueront à nous inspirer quant aux questionnements à poursuivre, aux hypothèses à examiner et aux actions à expérimenter.

Le Conseil souhaite que les deux journées intenses de travail qui nous attendent se déroulent sous le signe de l'écoute et de la recherche de solutions aux problèmes que connaît actuellement le Québec. Il vous invite, de la même manière, à vivre ces deux jours dans un esprit habité par la conviction que nous traversons des mutations sociales profondes, dont la prise en compte et le dépassement requièrent que nous laissons de côté le plus possible nos réflexes de nous tourner vers les recettes du passé, et que nous inventions ensemble de nouvelles façons de penser et de nouvelles façons de faire.

En terminant, le Conseil insiste sur le fait que tous et toutes nous partageons un certain nombre de préoccupations pour le développement social. Nous ne partageons pas nécessairement les mêmes opinions quant aux solutions à mettre en place, mais à force de chercher ensemble, à force d'écouter et d'échanger, à force d'ouverture et d'imagination, nous pourrions voir émerger des idées

neuves et des projets concrets. Ce qui importe d'abord, c'est que pendant le forum, nous puissions continuer de travailler ensemble dans ce même esprit d'ouverture.

Janvier Cliche

Président du Conseil régional de développement de l'Estrie et
représentant l'Association des régions du Québec

Deux raisons principales motivent l'enthousiasme de l'ARQ à l'égard de l'ensemble de la démarche du Forum sur le développement social. Une première, celle de partager un moment privilégié d'écoute et d'échange qui témoignera à la fois de son adhésion à l'objectif de se donner une vision renouvelée du développement social et de la solidarité nécessaire pour y parvenir. Une deuxième raison, celle de venir remercier les initiateurs de cet événement qui constitue une étape d'un processus en cours dans nos régions depuis près de deux ans.

L'organisation et la tenue des forums locaux et régionaux sur le développement social a interpellé les collectivités et de nombreux acteurs de divers horizons. Certains partenaires s'y sont associés de plus près, faisant figure de parrains de l'événement. Il s'agit des régies régionales de la santé et des services sociaux et des conseils régionaux de développement. À cette étape-ci, l'ARQ aimerait partager des éléments de réponse à trois questions. Quel a été l'apport des conseils régionaux de développement à ces démarches? Qu'en ont-ils retiré? Quelle sera leur contribution dans le suivi de la démarche?

Quel a été l'apport des conseils régionaux de développement à la démarche du Forum sur le développement social?

Les CRD ont mis la représentativité de leurs instances composées d'élus municipaux, de représentants des organismes socio-économiques et des établissements dispensateurs de services ainsi que les députés de la région à la disposition de l'organisation des forums locaux et régionaux. Ils ont également mis à profit leur rôle de catalyseur des dynamiques locales et régionales et d'interlocuteur auprès de l'État et ils ont soutenu et coordonné les différentes étapes de consultation et de concertation, en faveur d'une participation démocratique. Pour arriver à ces fins, ils ont évidemment consacré des ressources humaines et financières.

Ils ont également mis à contribution leur association qui, en synergie avec les dix-huit CRD du territoire québécois, se veut pro-active en regard de tous les dossiers qui sont d'intérêt pour les régions du Québec. L'Association des régions du Québec y travaille, en sensibilisant le gouvernement et les partenaires aux attentes communes des CRD et aux besoins identifiés en matière de développement socio-économique des régions.

Qu'est-ce que les conseils régionaux de développement ont retiré de la démarche?

La participation des CRD à l'organisation des forums locaux et régionaux a permis d'ouvrir davantage leur mission à la dimension sociale. Elle a fourni aussi l'opportunité d'approfondir leur réflexion sur la participation sociale en questionnant leurs propres valeurs, leurs rôles et leurs pratiques. Elle a permis de renforcer la complicité intersectorielle et territoriale tout en fournissant l'occasion de sensibiliser l'ensemble des acteurs à la cause du développement social,

de les faire participer à un exercice de consultation et de mettre à profit leur créativité dans la recherche de solutions en réponse aux besoins du milieu.

Quelle sera la contribution des conseils régionaux de développement dans le suivi de la démarche?

Les CRD mettront leurs outils de développement que sont le plan stratégique, les ententes-cadre et les ententes spécifiques, au service du développement social. Certaines régions ont déjà donné une suite concrète en intégrant dans leur planification stratégique un axe de développement social.

En conclusion, l'ARQ formule un souhait : celui qu'à la lumière des propos qui émergeront de ces deux jours d'échange, nous puissions développer une approche visant à harmoniser les politiques publiques et les actions en faveur de la santé et du bien-être des individus et des régions du Québec.

Diane Vallières

Présidente du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et vice-présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

On considère de moins en moins le développement social comme étant tributaire du développement économique. Malgré cela, si le système économique dans lequel on vit présentement n'est pas la seule dimension du système social, il en demeure toutefois le moteur, le facteur déterminant et l'aspect essentiel. De cette façon, malgré le fait que les statistiques démontrent que ce sont les personnes qui se sont appauvries, en réalité c'est un système économique bien précis qui s'appauvrit. Cette pauvreté qui est le lot de presque une personne sur cinq au Québec est un, sinon le déterminant principal de l'état de santé et de bien-être et un indicateur important du niveau de développement social de notre société.

Il y a aussi un danger à ne concevoir le développement social qu'en terme d'initiatives et de responsabilités communautaires, locales, régionales ou même individuelles et qui seraient vues comme indépendantes et parallèles au système économique national et international. Il ne s'agit pas de remettre en question la nécessité de développer des pratiques de solidarité à l'échelle communautaire, régional et locale, encore moins les responsabilités qu'on doit se donner. Par exemple, les initiatives de l'économie sociale, entre autres, créent des emplois et intègrent les personnes exclues dans la sphère de l'activité ou de la production sociale.

Ainsi tout se passe comme si on s'était résigné à ce que les pouvoirs économiques et bancaires dictent le type de développement de politiques et de programmes sociaux que nous devons nous donner.

De la sorte, on a tendance à négliger l'autre élément essentiel de l'équation : la responsabilité incontournable de l'État dans le domaine du développement social. En effet, l'État, c'est un outil. C'est le principal outil, l'outil le plus puissant, l'outil le plus efficace dont nous disposons en tant que collectivité. L'État, c'est un levier. Peut-il être mis au service d'une organisation sociale qui repose sur l'égalité des chances, la justice ou la solidarité?

La participation, c'est un aspect du développement social. Mais participer cela signifie chercher à avoir une meilleure emprise sur ses conditions de vie, avoir plus de pouvoir dans les institutions, influencer les décisions collectives et orienter le développement économique dans la perspective d'un véritable développement. Si on veut que les personnes, les collectivités, les régions et les unités locales participent, il faut les convaincre qu'elles auront le pouvoir d'agir de manière significative sur des enjeux réels. Le développement social est avant tout un objectif fondamental. C'est un projet démocratique de société. Son moteur principal, le développement économique, produit la richesse collective. Son outil principal, l'État détermine le type de société dans laquelle on vit : une société de marché ou une société de droits. L'État est le maître d'œuvre de la redistribution de la richesse collective, gardien de la qualité de vie et des rapports sociaux. L'enjeu principal est donc qui contrôle qui? Le système économique qui contrôle le système politique ou le système politique qui contrôle le système économique?

Notre réflexion nous amènera sûrement, en plus des pistes lancées par les forums régionaux, à raffiner, actualiser, pousser plus loin les éléments de nos politiques sociales : santé et bien-être, familiale, développement régional et local, active du marché du travail, etc., et à initier de nouvelles pistes.

Conférences

Jean Rochon

Ministre de la santé et des services sociaux

Ministre responsable de la région de Québec

Le Forum sur le développement social se veut une excellente occasion, pour le Conseil de la santé et du bien-être, de donner suite à un mandat que lui conférait *La politique de la santé et du bien-être*, à savoir de contribuer à la mise à jour de cette politique. Les ramifications locales et régionales de la présente démarche et le fait qu'elle propose une perspective intersectorielle contribuent à faire en sorte qu'elle peut contribuer à maintenir et à se donner une véritable politique de développement social.

Le Forum se situe en continuité de plusieurs autres occasions que se sont données l'ensemble des Québécois et des Québécoises, dans un passé pas si lointain, pour réfléchir au type de société qu'ils et qu'elles veulent se donner. Pensons par exemple à la Commission Bélanger-Campeau qui a donné l'occasion aux participantes et participants de prendre position face à l'avenir social du Québec dans le contexte nord-américain. Pensons aussi aux consultations régionales sur la souveraineté où les consultations ont porté aussi sur le modèle de société que le Québec devrait se donner et sur un modèle de développement social. Finalement, le Sommet sur l'économie et l'emploi a donné l'occasion à l'ensemble des acteurs de la société québécoise de se donner un programme de travail et de prendre des engagements communs.

Le Forum sur le développement social se situe en continuité des politiques publiques et des orientations ministérielles du gouvernement. Trois orientations guident présentement les politiques publiques et les orientations ministérielles. Premièrement, le premier objectif consiste à assurer une relance de l'emploi. Deuxièmement, il faut procéder à un assainissement des finances publiques et finalement, il faut tout mettre en œuvre pour construire une société plus juste et davantage solidaire.

Dans un premier temps, il convient de revenir sur *La politique de la santé et du bien-être* qui représente un véritable outil de développement social. Dans un deuxième temps, l'évolution des politiques gouvernementales montre notamment comment elles sont déterminées par cette politique et qu'elles s'inscrivent en continuité du développement social. Finalement, quelques réflexions sur le développement local s'imposent.

La politique de la santé et du bien-être

La politique de la santé et du bien-être repose sur trois éléments de base. Le premier est que la santé et le bien-être ne peuvent se définir uniquement en matière de l'absence de maladie. On y propose plutôt une définition davantage dynamique où le potentiel des individus et de leur capacité de jouer un rôle actif dans la société entrent en ligne de compte. Le second élément est que le maintien de la santé et du bien-être repose sur un partage des responsabilités entre les individus, les familles, les communautés, le secteur public, le secteur privé et le tiers secteur (les organismes communautaires et le bénévolat). Troisième élément de base de cette politique, les dépenses en matière de santé et de bien-être représentent des investissements et elles ont des impacts à court et à moyen termes. Dans ce contexte, les dépenses de santé peuvent notamment permettre à l'ensemble de la société d'être davantage productive.

En relation avec ces éléments de base, la politique repose sur dix-neuf objectifs qui se regroupent dans cinq grands champs d'activités. De ces objectifs, onze se retrouvent dans les secteurs de la santé physique, de la santé mentale et de la santé publique. On y aborde des problèmes liés à la périnatalité, les problèmes cardio-vasculaires, la santé dentaire, les maladies infectieuses et les traumatismes. D'autre part, huit objectifs se situent dans la perspective de l'adaptation et de l'intégration sociale. Les problèmes de négligence et de violence y retiennent notamment l'attention.

En continuité de ces éléments principaux et de ces objectifs, la politique propose six stratégies d'action qui sont : favoriser le renforcement du potentiel des personnes, soutenir les milieux de vie et développer des environnements sains et sécuritaires, améliorer les conditions de vie, agir pour et avec les groupes vulnérables, harmoniser les politiques publiques et les actions en faveur de la santé et du bien-être et orienter le système de santé et de services sociaux vers les solutions les plus efficaces et les moins coûteuses.

La politique de la santé et du bien-être représente un moyen pour en arriver à assurer un développement plus harmonieux de la société québécoise et elle s'articule véritablement dans les volontés d'agir qu'expriment tous les partenaires. C'est d'ailleurs dans ce contexte, que le présent forum pourra contribuer à sa mise à jour.

L'évolution récente des politiques publiques et des orientations gouvernementales

La cohésion des interventions gouvernementales en matière de développement social repose sur le Comité ministériel du développement social. Rappelons qu'outre le ministre de la Santé et des Services sociaux, ceux de l'Emploi et de la Solidarité, de la Justice, du Revenu, de la Sécurité publique, des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, du Travail, des Affaires municipales et de la Métropole font partie de ce comité ministériel. Ce comité vise à dégager des

orientations, à assurer une équité et une cohérence de l'ensemble de l'intervention gouvernementale.

Trois principes de base guident la réflexion de ce comité ministériel. Le premier propose de redéfinir les services publics en fonction des nouveaux besoins tels que le vieillissement de la population, les modifications de la structure familiale, la transformation du marché du travail et le maintien de la pauvreté qui est un des principaux déterminants de la santé et du bien-être. Les interventions qui suivent s'inspirent de ce principe :

- la politique familiale qui place l'enfant et le petit enfant comme une préoccupation importante en matière de santé et de bien-être;
- la médiation familiale préalable avant la séparation ou le divorce;
- une stratégie d'intervention et un plan d'action de lutte contre la violence;
- un développement important du logement social et l'adoption de l'allocation unifiée pour le logement;
- une consultation et la mise en œuvre d'un soutien destiné aux personnes affectées de problèmes de santé mentale.

Le second principe propose une modification du système de sécurité sociale à partir d'une plus grande équité et d'un soutien accru aux groupes précaires que sont les personnes à faible revenu, les familles monoparentales et les chômeurs et chômeuses. En continuité de ce principe, on note les interventions suivantes :

- une majoration du salaire minimum de 13 %;
- une diminution progressive de la semaine de travail afin de favoriser un meilleur partage du temps de travail;
- la perception automatique des pensions alimentaires;
- des modifications au régime de retraite pour assurer aux jeunes d'aujourd'hui une pension équivalente aux générations qui les précèdent;
- une réduction des impôts des familles à faible revenu;
- l'adoption d'une loi concernant l'équité salariale;
- le programme d'assurance médicament.

Le troisième et dernier principe que s'est donné le Comité ministériel du développement social : favoriser une plus grande insertion et un plus grand maintien en emploi. Cela se justifie par le fait que l'emploi demeure le principal moyen de participer et d'être intégré à la société. Dans ce sens, les interventions suivantes témoignent de ce principe :

- la création du Fonds de développement de l'économie sociale;
- l'inauguration de plus de 75 carrefours jeunesse-emploi qui représentent un guichet unique pour les jeunes dans leur poursuite d'une intégration au marché du travail;
- la mise en place des centres locaux d'emploi (CLE) et des centres locaux de développement (CLD);

- la création d'emplois réservés aux personnes handicapées.

Il faut, à la lumière de ces principes, envisager l'avenir avec optimisme. En effet, le taux de chômage du Québec est maintenant de 10,1 %, son plus bas niveau depuis huit ans.

Quelques réflexions sur le développement local

On se tourne de plus en plus, dans un nombre considérable d'interventions gouvernementales, vers le local alors que l'on privilégie une approche «d'enveloppe» destinée aux régions délaissant en conséquence l'approche de programme. Ce mouvement est plus qu'une mode et cela suppose différents postulats y compris le fait que les communautés locales ont la capacité d'utiliser leurs forces, d'identifier leurs principaux atouts et d'en faire des leviers pour leur développement. Mieux que quiconque elles ont la capacité de tisser un réseau serré entre les organisations œuvrant sur leur territoire qu'elles soient des secteurs public, privé ou du tiers secteur, c'est-à-dire des organismes communautaires ou de bénévolat.

L'attachement au développement local se justifie aussi par le contexte général dans lequel évolue le Québec. D'une part, la globalisation de l'économie avantage les localités qui connaissent leurs atouts de manière à les rendre davantage compétitives. D'autre part, le développement des technologies de l'information permet de s'intégrer à des réseaux et de décentraliser le développement. Puis, la dévolution qui s'accompagne d'une décentralisation des responsabilités mais aussi des moyens et de l'autorité peut s'inscrire dans une perspective de développement local. Finalement, les changements démographiques feront en sorte que le remplacement de la génération actuellement au pouvoir va se faire par des jeunes déjà intégrés dans leur localité.

Le développement local doit cependant s'accompagner de certaines mises en garde. En effet, il ne s'agit pas d'isoler les communautés locales pas plus d'ailleurs que de favoriser une compétition féroce entre les territoires plus petits. Il faut plutôt viser un renforcement des communautés locales pour jouer un rôle dans cette économie mondialisée.

Le virage vers le développement local doit, de la même manière, s'accompagner d'une révision du rôle de l'État. Tous conviendront du maintien de l'héritage que représente l'État québécois. Il a sans doute un rôle important à jouer dans la protection sociale, dans l'égalité des chances, dans la répartition équitable des ressources, dans la promotion d'une plus grande participation sociale et dans la transparence des processus de décision. Le virage vers le développement local me rappelle un mot d'ordre en vigueur à l'OMS lorsqu'elle visait le développement d'une vision d'ensemble et une implication locale : *il faut penser globalement et agir localement*.

Marc Renaud

Président du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
et ex-président du Conseil québécois de la recherche sociale

J'ai donné comme titre à cet exposé «Que faire? Le savoir et la solidarité comme les moteurs de notre avenir». J'ai choisi ce titre parce que je crois qu'il y a quelques grandes leçons à tirer de l'histoire récente.

Dans l'extraordinaire bouleversement que nous connaissons - mondialisation, révolution des communications, diminution radicale du nombre de cols bleus, diminution des revenus moyens,

vieillesse de la population, migrations massives, changement de la nature et de l'ampleur du filet de sécurité sociale, renforcement de l'économie sociale, etc. - Il est à peu près certain que les sociétés gagnantes sont celles premièrement, qui investissent dans le savoir, l'apprentissage, la connaissance tout en gardant deuxièmement, une forte solidarité, une forte confiance les uns dans les autres, ce que les sociologues appellent un fort capital social.

D'entrée de jeu, je dois vous dire que j'en ai un peu marre du débat entre développement économique et développement social. Ce sont là les deux faces d'une même médaille. On ne peut redistribuer de la richesse si on ne l'a pas produite. Inversement, une société ne peut créer de richesse si elle n'a pas le capital social suffisant. Si on est raide pauvre, alors il n'y a pas grand chose à redistribuer. Si les gens s'entre-tuent, il n'y a pas moyen de partir des compagnies et de s'enrichir. Cela est pourtant évident, mais on s'obstine à séparer les deux, le développement social et le développement économique.

Le développement social n'est pas l'ambulance que l'on envoie au secours des victimes du développement économique. En fait, le développement social précède souvent le développement économique. Une région ou un pays qui possède des valeurs d'entraide et de responsabilité comme des institutions qui forcent la solidarité sociale et permettent l'égalité des chances, a plus de chance de bien se développer économiquement (et de prendre les virages qu'imposent les conjonctures) qu'une région ou un pays où le degré de «civilité» est moins grand. C'est le cas bien documenté de l'Italie du Nord par rapport au Sud. C'est aussi le cas de la Route 128 versus Silicon Valley. Nous y reviendrons. Le développement social intervient aussi auprès du développement économique car c'est la solidarité qui permet de meilleures formules de redistribution et d'équité.

Par ailleurs, nous savons aussi que nous entrons dans une nouvelle ère de l'histoire humaine, une ère qu'avaient prédite Toffler, Drucker et plusieurs autres futurologues. Les économies performantes de l'avenir ne seront plus fondées sur les tâches répétitives de la chaîne de montage et le «travail de bras». Elles seront fondées sur le savoir et les «travailleurs du savoir» (Knowledge workers en anglais).

On parle même d'une «nouvelle» économie. La «nouvelle» économie est celle où l'on incorpore des idées nouvelles (plutôt que juste des matières premières) dans des produits nouveaux. Ces produits nous permettent de conquérir de meilleures parts de marché à l'échelle internationale et dès lors de maintenir, voire d'améliorer, notre niveau de vie. Dans cette «nouvelle» économie, on compte, par exemple, l'industrie aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'animation informatique et une partie de l'industrie de la mode. Au coeur de cette nouvelle économie, se trouvent le transistor, le circuit intégré, les micro-puces de silicone, le système de communication par satellite et de nouveaux matériaux comme la fibre optique. Cette économie se développe en raison des coûts de transport qui ont diminué et des techniques flexibles de production introduites par les japonais.

Juste pour donner une idée de l'ampleur des changements, sachez que la rapidité de transport d'un E-mail s'est accru de 1M de fois entre Montréal et Vancouver depuis 10 ans. Envoyer un

courrier par Purolator de Montréal à Tokyo coûtait environ 35 \$, il y a dix ans. Il y a cinq ans, un fax coûtait environ 27 \$. Aujourd'hui un E-mail coûte une fraction de une cent!¹

Cette nouvelle économie du savoir repose sur une nouvelle société du savoir où domineront les gens instruits. Les «perdants» dans cette transaction sont ces travailleurs et ces cadres dont la formation et l'expérience ne valent que pour les anciennes méthodes de production. Les «gagnants» sont ceux et celles qui auront acquis la formation pour être versatiles et adaptables à la mondialisation et aux nouvelles méthodes de production.

Ceci implique un redressement considérable des classes sociales. Dans les pays développés, les domestiques ont pratiquement disparu alors que, depuis l'aube de l'histoire, ils formaient une classe importante dans toutes les sociétés. Les cultivateurs sont aujourd'hui une petite minorité, même si, en ce siècle, la production agricole s'est accrue davantage que celle des autres secteurs. Or, pendant des millénaires, les paysans avaient été la civilisation.

L'événement le plus frappant de l'histoire en cette fin de siècle, c'est l'ascension et la chute de l'ouvrier d'industrie, comme la moitié du travailleur du savoir. Les nouvelles technologies, en augmentant la productivité, ont rendu plusieurs travailleurs inutiles et ont rendu caduque la production de masse, type chaîne de montage. Mais en même temps, ce sont les gens instruits, cultivés, multilingues, versatiles, capables de voyager, qui se trouvent des emplois sans problème. Tout ce système est dominé par une classe de financiers internationaux qui s'échangent aujourd'hui pour plus de 3 trillions par année, c'est-à-dire 3 000 milliards de dollars!

Cet immense rebrassage des classes sociales entraîne des problèmes majeurs d'adaptation et d'ajustement puisqu'il y a maintenant un grand nombre de laissés-pour-compte qui plus que jamais mettent à l'épreuve notre solidarité et notre imagination.

Voilà donc les deux thèses centrales que je soutiendrai : les moteurs du développement de l'avenir, au Québec et ailleurs, ce sont le savoir et la solidarité. Ce moteur, ce ne sera plus l'Église qui nous a tant donné au Québec jusqu'à la Révolution tranquille. Ce ne sera pas, non plus, l'État en lequel nous avons tant cru au Québec mais, comme l'a si bien dit Daniel Bell, qui s'est avéré trop petit pour faire de grandes choses et trop gros pour faire de petites choses.

D'une certaine manière, la société civile reprend maintenant sa place dans le siège du conducteur², avec l'omniprésence des forces économiques du marché comme baromètre de nos succès. Certains prédisent même que l'État-nation traditionnel est appelé à s'effriter. Selon le futurologue Heineken, le nombre d'États-membres des Nations-Unies passera au prochain siècle de 184 à plus de 1 000. En même temps, dit-il, les États deviendront des espèces de pantins dans les mains des grands projets de mondialisation comme l'Union Européenne ou l'ALENA. Le contrôle social s'exercera plus fortement à l'échelle locale et, en même temps, à l'échelle planétaire, avec une moins grande présence des États-nations traditionnels.

¹ Voir à cet égard Kevin G. Lynch, *Pour un Canada branché : programme d'action pour une économie et une société du savoir*, Présentation aux dirigeants du portefeuille de l'Industrie, 1998

² Voir à cet égard l'intrigant article de Ian Angell, *The Information Revolution and the Death of the Nation State*, London School of Economics Magazine, été 1995

Dans ce nouveau contexte, le Québec a des atouts. Le premier privilège du Québec - et j'y reviendrai - c'est d'être une vraie société distincte - c'est-à-dire une société capable de conserver une grande autonomie culturelle dans le contexte de la mondialisation et de l'homogénéisation des cultures. Ceci signifie que le Québec pourrait être capable de développer et de soutenir un fort potentiel endogène de solidarité. Le deuxième atout du Québec, c'est d'avoir Montréal, un véritable trésor pour la «nouvelle» économie. Le drame, c'est que Montréal est une grande ville qui ne s'est pas encore mesurée à tout son potentiel.

Maintenant, j'aimerais refaire mon raisonnement, mais plus en détail et avec plus de recul historique.

Le passé

Revenons d'abord un peu sur notre passé. Je le ferai de manière assez personnelle. Quand j'étais étudiant aux USA au début des années 1970, je m'ennuyais beaucoup du Québec. C'était l'époque où l'on parlait du Québec de New York à San Francisco, de la beauté de ses filles, de sa culture française, de la créativité de ses artistes, du caractère exceptionnellement vibrant de Montréal. Comme l'avait écrit Gérard Pelletier, la transformation du Québec semblait à plusieurs «la révolution industrielle, sociale, éducationnelle et religieuse la plus rapide du monde occidental». Les temps ont bien changé. Aujourd'hui, quand on parle du Québec dans les salons de l'Amérique du Nord, c'est surtout de son statut politique.

M'ennuyant du Québec, j'ai donc décidé de faire ma thèse de doctorat sur les réformes Castonguay dans le domaine de la santé. Ce qui m'intriguait, c'était d'essayer de comprendre la formidable créativité politique derrière ces réformes en comparaison avec la moins grande créativité dans les autres provinces canadiennes. On créait des CLSC et des DSC. On parlait de médecine globale, de soins intégrés. Et, ainsi de suite. M'inspirant des travaux d'Hubert Guindon, j'étais arrivé à la conclusion que ce qui distinguait vraiment le Québec, c'était la montée d'une nouvelle classe moyenne qui, incapable de pénétrer le secteur privé, cherchait à imposer son hégémonie à travers l'État. La construction d'un État moderne était le seul véhicule pour permettre à ces jeunes nouvellement sortis de l'université de se tailler une place dans la vie. Ailleurs au Canada, cette même nouvelle classe moyenne avait beaucoup moins besoin de l'État pour se développer.

C'était une époque où l'économie carburait à fond la caisse. On n'avait pas à réfléchir à la création de la richesse; elle se produisait toute seule. L'enjeu, c'était la répartition des ressources et des possibilités. L'équité était perçue comme cruciale pour le bien-être individuel et collectif. Avec cette volonté, on arriva à réduire de 22 fois à sept fois l'écart entre le quintile le plus riche et le plus pauvre, ce qui n'est pas rien. L'État développa donc toute une série de programmes sociaux pour protéger les gens contre les risques, sans réaliser que ces programmes en viendraient parfois à créer plutôt de la dépendance que l'autonomie qui était pourtant l'objectif recherché.

Le présent

Les temps ont grandement changé. Voici quelques-uns de ces changements :

- Le secteur privé de l'économie est nettement plus ouvert aux francophones qu'il ne l'était avant la Révolution tranquille.
- L'économie du Québec n'est plus autant qu'avant au coeur des grands développements économiques, le coeur s'étant déplacé vers l'Ouest et le Sud-Ouest du continent.
- Nous vivons à une époque où paradoxalement il n'y a jamais eu autant d'emplois et en même temps où il n'y a jamais eu autant de chômage chronique. Dans les années 90, le nombre de personnes qui ont franchi vers le bas le seuil de la pauvreté chaque année a dépassé le nombre de celles qui en sont sorties. Le niveau de vie de la population a diminué puisque le revenu familial réel après impôt a diminué de façon plutôt spectaculaire pour tous les groupes d'âge, sauf celui des personnes âgées.
- À des degrés divers, tous les pays ont dû lever les entraves au marché, ce qui a accentué pauvreté, chômage, polarisation, etc. On dirait qu'il y a deux modèles en Occident. D'un côté, les États-Unis où le chômage est peu élevé mais où les inégalités de revenu sont les plus accentuées avec un grand nombre de travailleurs pauvres; d'un autre côté, plusieurs pays d'Europe qui, avec des marchés socialement plus contrôlés, ont les taux de chômage les plus élevés et les plus persistants du siècle. Le Québec et le Canada semblent entre les deux.
- Bien que tous reconnaissent à l'État un rôle important dans la redistribution de la richesse, en particulier via la taxation, on n'est plus aussi sûr qu'avant de la valeur des programmes de sécurité sociale. Le sociologue Christopher Lasch, un sociologue de gauche pourtant, l'a dit avec brutalité : «Les politiques sont basées sur l'étalage de blessures qu'aurait infligées une société sans-coeur. La professionnalisation de la compassion n'a pas fait de nous une nation plus gentille ou plus humaine». Ce genre de propos nous force à repenser nos actions. Il y a l'État d'un côté, cette grosse machine. Il y a le secteur privé guidé par les lois de la concurrence et du profit. Et, il y a ce que les Américains appellent le tiers secteur, incluant tout ce qu'il y a de mouvements bénévoles en support des écoles, des hôpitaux et des organismes communautaires. Peut-être faut-il dorénavant donner plus d'importance à ce tiers secteur, incluant l'économie sociale dont on parle tant ici?
- Pour ne pas devenir prisonnier des marchés, la plupart des gouvernements se sont attelés à supprimer leur déficit. C'était absolument essentiel. Les gens disent souvent, par exemple, que le gouvernement est en train de détruire notre système universel de soins de santé. Ce que les gens oublient cependant, c'est que, sans la restructuration actuelle, le Québec aurait, selon toute vraisemblance, perdu sa marge de manoeuvre de développement autogéré et on se serait retrouvé avec une médecine à deux vitesses et un système largement privatisé, comme aux USA. Sans lutte intelligente au déficit, nous serions dans la merde, en santé, en éducation et en sécurité du revenu. Nos conduites seraient devenues complètement dictées par les grands financiers internationaux.

- Alors que l'équité était perçue, dans les années 60 et 70, comme cruciale pour le bien-être individuel et collectif, aujourd'hui ces questions sont éclipsées au profit de celles de cohésion sociale, de liens sociaux, de capital social. Avec la perte de confiance en l'État dit providence et l'omniprésence des lois du marché, ce que l'on semble craindre le plus, ce ne sont pas les inégalités, mais l'aliénation et le désintérêt³.

Bref, c'est comme dans la Bible. Après 25 ans de vaches grasses, nous avons maintenant 25 ans de vaches maigres. Faut-il pour autant désespérer? Certainement pas. Mais où allons-nous et que doit-on faire? Notre jeunesse est toujours aussi passionnée. Nos villes et villages sont toujours dynamiques. Nous ne sommes pas acculés à la faillite. Bien au contraire : nous sommes plus riches que 99,9 % des gens qui ont vécu sur cette planète avant nous! Mais on se cherche, on est devant l'inconnu.

C'est comme si on ne sentait plus un leadership comparable à celui qu'exerçait la nouvelle classe moyenne dans les années 60 et 70. On se cherche un nouveau moteur : est ce que ce seront les apôtres de l'économie sociale? Les nouvelles élites des industries de technologie de pointe? Les promoteurs d'un nouveau mégaprojet hydro-électrique ou d'un projet d'exportation de l'eau?

On cherche des solutions simples, mais on sait qu'il n'y en a pas. On voudrait des certitudes, et il n'y en a pas. On sent qu'il faudrait faire quelque chose, mais on ne sait pas au juste quoi.

Cet état d'esprit a été bien décrit par le fameux romancier suisse Herman Hesse dans son livre *Le jeu des perles de verre* (1955 en français) pour lequel il a gagné de prix Nobel de littérature.

C'est un échange entre un étudiant et son professeur :

- l'étudiant : *Oh! si seulement il y avait une vérité, un dogme, dans lequel je pourrais croire! Tout est contradictoire; tout est contingent. Il n'y a aucune certitude, nulle part. Tout peut être interprété dans un sens mais tout aussi peut être interprété dans le sens opposé. Toute l'histoire humaine peut être expliquée comme du développement, du progrès, mais on peut aussi voir l'histoire comme rien de plus que de la décadence et de l'errance. N'y a-t-il pas de vérités? N'y a-t-il pas une doctrine qui soit valide et fiable?*
- Le professeur n'avait jamais entendu son élève parler avec autant de passion. Il marcha en silence quelques minutes. Puis, il dit : *Il y a des vérités, mon garçon. Mais la doctrine que tu souhaites, le dogme parfait d'où on pourrait tirer une quelconque sagesse, n'existe pas. La vérité se trouve en toi, pas à l'extérieur de toi. La vérité est vécue; elle n'est pas donnée. La vérité se crée. Mais prépare-toi aux conflits...*

Ce que l'auteur aurait pu ajouter, c'est que si la vérité est vécue individuellement, elle est aussi créée collectivement dans nos communautés d'appartenance. La vérité est à la fois individuelle et

³ Rapport du Comité de recherche stratégique du gouvernement du Canada, *Croissance, développement humain et cohésion sociale*, octobre 1996 et *Rapport annuel 1996-1997* des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, 1997.

collective. Et ce n'est pas seulement aux conflits et aux débats qu'il faut se préparer, mais aussi aux concertations et aux collaborations.

Le futur

Parlons maintenant un peu de l'avenir.

L'historien américain, Peter Drucker, affirme que nous serions en train de vivre le troisième changement le plus important du millénaire (pas du siècle, du millénaire)⁴. Selon lui nos arrière-petits-enfants n'auront pas la moindre idée du monde dans lequel nous avons vécu, tellement celui-ci se sera métamorphosé. La révolution des communications que nous traversons présentement bouleversera nos vies quotidiennes aussi profondément que l'imprimerie de Gutenberg a bouleversé le Moyen Âge et que la machine à vapeur a bouleversé le monde agraire. Après la Renaissance et après la Révolution industrielle, nous voici dans la Révolution des communications.

Ce que la révolution des communications produit, par-delà les outils technologiques et par-delà l'abolition des distances et des limites géographiques, c'est un phénomène absolument incroyable de mondialisation (des marchés financiers, du commerce, des maladies d'origine virale, des technologies, des migrations, des emplois, des idées, etc.)⁵

Une des conséquences de la mondialisation, c'est la détérioration possible de la solidarité au sein des communautés locales. Quelques exemples vous permettront de voir comment :

- Prenons le cas d'un gérant de banque, disons de Trois-Rivières. Il y a 50 ans, ce gérant de banque restait dans son quartier pendant des décennies. Il était rarement contrôlé par le siège social. Il prenait l'épargne locale et il la réinvestissait, avec une grande connaissance de ses clients, dans l'économie locale. Aujourd'hui, le même gérant de banque est constamment surveillé par les experts du siège social de Toronto ou Montréal. S'il est compétent, il ne reste qu'au plus trois ans dans une même succursale. Les dépôts des épargnants sont placés sur les marchés internationaux. Les grandes décisions de prêt sont prises directement au siège social. Le sens de la communauté locale a disparu. Heureusement qu'au Québec, en théorie du moins, nous avons gardé les caisses populaires et que nous avons développé le Fonds de solidarité de la FTQ qui vont un peu à contre-courant!
- Il y a 50 ans, dans les régions rurales, les enfants marchaient à l'école, au vu et au su de toute la communauté. Les écoles étaient petites et tout le monde se connaissait. Les enseignantes étaient partie intégrante de la communauté. Elles étaient mal payées, mais elles étaient respectées. Aujourd'hui, l'enfant est transporté par autobus dans des écoles construites et administrées par des experts,

⁴ Richard G. Lipsey, *Convocation address*, U. of Western Ontario, 6 juin 1994

⁵ Voir Rob Paterson, *Éducation and the Community*, The Canadian Institute for Advanced Research, octobre 1995; A. Etzioni, *The Spirit of Community : The Reinvention of America society*, New York, Simon & Shuster, 1993

avec énormément d'équipements (gymnase, ordinateurs, bibliothèques, etc.). Les professeurs sont mieux payés, mais ils ne sont pas autant respectés.

- Pensons aussi à l'alimentation. Il y a 50 ans, une proportion importante de notre alimentation provenait de l'agriculture locale. Le budget alimentaire des familles était donc recyclé dans l'économie locale. Aujourd'hui, ce que nous mangeons provient d'un peu partout à travers le monde. De plus en plus, la nourriture est vendue dans de grands entrepôts comme Walmart ou Club Price qui n'emploient qu'une main-d'oeuvre à bon marché et font faire faillite aux petits commerces de quartier.

Je ne vous donne pas ces exemples pour romancer le passé. Personnellement, je préfère confier mon argent à des experts. Je souhaite aussi que mes enfants aillent dans les meilleures écoles si j'habitais une zone éloignée. Et, j'aime bien manger des oranges de Floride ou de Californie en plein hiver! Ce que je dis, c'est que, pour de bonnes raisons, les communautés se sont transformées.

L'effet net d'avoir été collectivement pris dans les valeurs de la mondialisation (celles de la flexibilité, de l'efficacité, de la productivité et de la compétitivité) est le déclin des valeurs communautaires, la destruction des espaces publics et le déclin des services qui vont avec. Le problème, c'est qu'il y a une certaine détérioration du caractère civique de nos communautés. Par le passé, on pensait que les communautés, c'était comme l'air et l'eau. On ne réalisait même pas qu'elles existaient et on se disait que ça absorberait tout ce que l'on mettrait dedans. On s'aperçoit aujourd'hui qu'une communauté, ça peut être détruit, comme l'air et l'eau d'ailleurs. Il faut donc les entretenir.

Un sociologue, anciennement président du London School of Economics et ministre des Finances sous Willy Brandt en Allemagne, Ralf Dahrendorf, a publié en 1995 un essai très troublant sur le sens de tous ces bouleversements pour le devenir des pays développés comme le nôtre⁶. Le titre de cet article, c'est : «A precarious balance: economic opportunity, civil society, and political liberty». En voici le résumé :

Les pays développés font face aujourd'hui à un ensemble de choix pervers. Afin de demeurer compétitifs sur les marchés internationaux, ils doivent prendre des mesures qui endommageront la cohésion des sociétés civiles. Si les pays ne sont pas prêts à prendre de telles mesures, ils finiront par devoir réduire les libertés civiles et la participation à la vie politique, ce qui créera vraisemblablement un nouvel autoritarisme. Voilà ce qui semble être le dilemme. La tâche la plus importante des pays développés dans la prochaine décennie sera d'essayer de maximiser dans la mesure où faire se peut, à la fois la création de richesse, la cohésion sociale et la liberté politique, tout en réalisant que la promotion de l'un ou l'autre de ces buts se fera au détriment des autres. Cette tâche peut paraître

⁶ Ralf Dahrendorf, *Foundations of Democracy: A Precarious Balance: Economic Opportunity, civil Society, and Political Liberty, The Responsive Community*, Vol. 5, No. 3, été 1995. Voir aussi Ralf Dahrendorf: *After 1989: Morals, Revolution and Civil Society*, St-Martin's Press, 1997

impossible à réaliser; mais on doit essayer de s'en rapprocher. Et réalistement, s'en rapprocher est le seul projet de bien-être collectif auquel on puisse espérer.

Cela est un peu déprimant, mais Dahrendorf affirme qu'un des principaux moyens pour faire face aux secousses économiques, politiques et sociales qui sont conséquentes à la mondialisation, c'est de renforcer les communautés. Il faut des communautés fortes, que ce soit à la maison, au travail ou dans nos loisirs. Un petit pays où les gens se sentent solidaires est peut-être plus compatible avec la mondialisation, qu'un grand pays où les gens ne s'entraident pas. À cet égard, au Québec, nous ne sommes pas perdants. Dahrendorf affirme aussi que le communautarisme — l'idéologie du communautaire - est l'équivalent fonctionnel, à la fin du XX^e siècle, de l'idéologie collectiviste qui est née à la fin du XIX^e siècle.

La question n'est pas d'essayer de s'opposer à la mondialisation, ce qui serait une lutte d'arrière-garde complètement inutile. L'enjeu est de trouver un nouvel équilibre entre les opportunités de développement économique, la liberté politique et un nouvel «empowerment» - si vous me permettez l'anglicisme - par le civisme et la solidarité, de nos communautés⁷. C'est exactement ça, je pense, que vous avez essayé de faire au cours des forums locaux et régionaux organisés par le Conseil de la santé et du bien-être.

Le capital social, la solidarité

Revigorer la solidarité au niveau local, reconstruire le capital social, revigorer les liens qui nous unissent, cela est une question de survie dans le contexte actuel. C'est bon pour notre santé, et c'est aussi bon pour le progrès économique. On sait maintenant que l'État ne fait pas nécessairement bien. Comme je l'ai dit tantôt, l'État semble trop petit pour faire de grandes choses et trop gros pour faire de petites choses.

La mondialisation n'est pas du tout le rouleau compresseur que certains imaginent. C'est notre manière d'y réagir et de s'organiser qui peut faire la différence entre l'avalissement culturel et économique, et la vitalité et le progrès. Le sociologue et ancien Secrétaire au travail des USA, Robert Reich, disait qu'un pays n'a pas grand-chose à craindre de la mondialisation s'il investit dans ses gens⁸.

À cet égard, il est amusant de constater que les prédictions faites dans les années 60, à partir des miracles technologiques de l'époque, se sont pour la plupart révélés fausses. On pensait alors que nous aurions des semaines de travail de quinze heures et que nous prendrions nos vacances en vaisseau spatial! En fait, les années 60 et 70 ont été marquées beaucoup plus par des dynamiques sociales que par des dynamiques technologiques. En fait, ces années furent surtout marquées par la guerre du Vietnam, la drogue, la contre-culture, le mouvement des Noirs, les assassinats politiques, la révolution sexuelle, la montée phénoménale du consumérisme, ce que les futurologues de l'époque n'avaient même pas imaginé.

Il se pourrait que le futur soit plus marqué par le renforcement des fondamentalismes religieux et la résurgence des nationalismes que par la révolution des communications et la mondialisation.

⁷ Robert D. Putnam, *Making democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1993

⁸ Robert Reich : *L'économie mondialisée*, Dunod, 1993; *Locked in the Cabinet*, Knopf, 1997

Supposons que la Chine ou l'Irak se révoltent ou encore que le réchauffement du climat — résultat de l'industrialisation sauvage et qui pourrait faire monter les océans de 20 pieds — nous prive d'électricité pour six mois, alors notre vision des choses changera encore plus sûrement qu'après la tempête de verglas! Ce qui est sûr, c'est que le futur sera fait par les dynamismes sociaux qui se développeront pour faire face aux conséquences des grandes percées technologiques, et non pas par ces percées en soi.

Il y a plusieurs exemples, dans les travaux de recherche contemporains, de l'impact sur une région d'un capital social fort ou faible. Le cas le plus célèbre est celui documenté par Putnam en Italie. Mais je voudrais m'attarder à un exemple qui est plus près de nous : celui de la route 128 en banlieue de Boston et de la Vallée du Silicone en Californie⁹.

Voilà deux régions dont on disait dans les années 1970 qu'elles étaient le cœur mondial de l'innovation en matière économique, résultat de la recherche universitaire de pointe et des dépenses militaires aux USA. La route 128 est le lieu où des compagnies comme Bang, Digital, Date Général sont localisées, alors que la Silicon Valley est la base de Hewlett Packard, Intel et d'une myriade de petites compagnies. Dans les années 1980, toutes ces compagnies eurent de graves difficultés financières en raison de la compétition japonaise et du développement des ordinateurs personnels. Les compagnies de la Silicon Valley s'en sont sorties haut la main alors que celles de la Route 128 courent encore après leur survie. La grande question est pourquoi.

Un livre fameux a été publié à ce sujet. On y apprend que la route 128 est une banlieue assez typique, assez «pépère», où les employés rentraient chez eux après le travail sans aucune vie sociale entre eux. C'était le contraire dans la Silicon Valley, composée de gens nouvellement immigrés, qui n'avaient autre chose à faire que d'avoir une vie sociale très intense. Tous les employés allaient prendre une bière après le travail. C'est d'ailleurs dans les brasseries que les problèmes techniques les plus complexes se résolvaient, chacun s'échangeant sans aucun scrupule des secrets de compagnie, ce qui ne se passait pas du tout sur la route 128. La rumeur veut aussi que c'est dans ces brasseries que les offres d'emploi se faisaient, à telle enseigne que les gens changeaient d'emploi sans même changer de stationnement pour leur voiture.

La culture de la route 128 était bien différente : les compagnies s'attendaient à la plus grande loyauté de la part de leurs employés, sans placotage entre compétiteurs, et la mobilité de main-d'oeuvre était beaucoup plus faible. Résultat net : la Silicon Valley est maintenant le lieu le plus riche des États-Unis et c'est presque la faillite pour les entreprises de la route 128.

Ce que cette histoire montre, c'est qu'une compétition dans le contexte d'une grande solidarité, comme dans la Silicon Valley, est plus profitable à moyen terme qu'une compétition sans solidarité, sans confiance, comme sur la route 128. La différence, c'est le degré de capital social.

Je vous raconte cela - et il y a plusieurs histoires du même genre¹⁰. Parce qu'il est peut-être possible d'en tirer une conclusion pour le Québec. Comme je le disais au début, il me semble que, pour construire son capital il importe de préserver son autonomie culturelle. En d'autres mots, un des grands avantages du Québec, c'est que les gens, ici, se parlent.

⁹ Annalee Saxenian : *Regional Advantage : Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*, Harvard University Press, 1994

¹⁰ Frans Van Duk, *Social Ties and Economic Performance*, Kluwer Academic Publishers, 1997

Cette autonomie culturelle donne potentiellement aux Québécois une plus grande capacité de se serrer les coudes et de compétitionner les uns avec les autres mais avec plus de solidarité. Ce faisant, le Québec est peut-être capable, mieux qu'ailleurs, de prendre les virages que la conjoncture impose et de mieux se développer économiquement. Schumaker ne disait-il pas dans *Small is beautiful* (1974) qu'il est plus facile de faire tourner de 180° un petit navire qu'un porte-avions?

Edgar Pisani, cet ancien Ministre de De Gaule et médiateur dans l'affrontement des Touaregs indépendantistes et du gouvernement jacobin du Mali, a bien saisi cette spécialité du Québec dans le commentaire qu'il publiait dans *Le Devoir* sur le référendum en décembre 1995. Il écrivait :

L'identité québécoise a quelque chose de très fort et de convaincant. Elle a plus d'un complice parmi les autres provinces. Elle exprime, même si elle le fait avec excès, l'inquiétude d'un Canada menacé de survivre sans être. Chanté autrement, l'hymne québécois éveillerait des échos profonds chez tous ceux qui, du Pacifique à l'Atlantique, mais en particulier en Ontario et dans les Maritimes, s'inquiètent de la lente et impériale homogénéisation du continent nord-américain... Au train où vont les choses... après avoir lutté contre le séparatisme de son nord-est, le Canada tout entier (sauf le Québec) pourrait bien être irrémédiablement, et bien plus qu'il ne l'est déjà, envahi par une civilisation et des réseaux qui ne sont pas les siens.

Espérons donc que les Québécois, à l'image des travailleurs compétitifs mais amicaux de la Silicon Valley, sauront profiter de leur identité propre pour se forger une société capable de bien réussir économiquement, en dépit des adversités. C'est exactement de ça que vous allez discuter dans les deux prochains jours. Bonne chance. Si cela peut vous encourager, rappelez-vous que l'historien Arnold Toynbee disait qu'à la fin du monde, deux peuples survivront : la Chine à cause de son nombre et le Québec à cause de son génie pour la survivance. Pourquoi ne pas mettre à profit ce génie maintenant qu'on en a le plus besoin?

Montréal

Le Québec a un autre atout et celui-là on ne se le dit jamais. C'est Montréal, une grande ville qui a déjà été une sorte de Vienne de l'Amérique du Nord mais qui est depuis devenu plutôt morose. C'est là où la «nouvelle» économie se développe le plus - avec, par exemple, les industries pharmaceutiques, aéronautiques et informatiques et c'est là que se retrouvent le plus grand nombre de travailleurs du savoir.

Je ne dis pas cela parce que je m'oppose au développement des autres régions du Québec ou parce que je voudrais que Montréal siphonne les cerveaux de l'ensemble du Québec. Bien au contraire. C'est tout le Québec qui doit se développer, avec la géographie particulière qui est la sienne, incluant des régions pas mal excentrées par rapport aux grands centres. Mais, pour réussir, il nous faut trouver le moyen d'accélérer le passage vers la «nouvelle» économie, axée sur le savoir, l'innovation et les échanges internationaux. À cet égard, Montréal a encore plusieurs cartes dans son jeu alors que les autres municipalités du Québec en ont moins.

Il y a maintenant une sorte de consensus que la meilleure approche rationnelle au développement économique est celle des grappes industrielles, où les divers niveaux de gouvernement s'entendent pour aider au développement de certains secteurs de pointe. Or, pour se développer, une grappe industrielle a besoin d'une masse critique d'environ 500 000 personnes à proximité, ce que Montréal et, dans une moindre mesure, Québec, sont les seuls à avoir.

L'action de promotion du Québec à l'étranger doit donc, à mon avis, miser sur le rôle de Montréal comme métropole économique, lieu de diversité culturelle, centre technologique, foyer de créativité. Québec devrait utiliser tous ses pouvoirs pour favoriser une meilleure concertation entre les municipalités de la région montréalaise, pour qu'elles travaillent de concert, au lieu de se faire concurrence. Pour le bien-être de tout le monde, le Québec entier devrait forcer Montréal à se mesurer à son potentiel. Nous avons d'ailleurs un modèle qui n'est pas loin : Toronto, en regroupant ses forces, a un conseil de ville qui a un budget plus gros que celui des gouvernements de sept provinces canadiennes.

Ceci dit, Montréal n'est certes pas la solution à tous les problèmes de développement social et économique du Québec. Je l'ai déjà dit, on doit aussi s'occuper des laissés pour compte de la mondialisation - et le renforcement de l'économie sociale et du tiers secteur en général - est peut-être une meilleure réponse au problème que le redéploiement de l'assurance-chômage.

On doit renforcer le pouvoir des communautés locales et régionales - les quartiers de Montréal comme les autres MRC du Québec - qui, de toutes façons, sont appelées à redevenir plus fortes, devant un gouvernement affaibli par les déficits et la mondialisation. Le développement social du futur passe, en bonne partie, par le local et non plus par des programmes «mur à mur» pensés d'en haut. Ce qui manque, ce sont des espaces de liberté pour créer, pas de nouvelles règles, ni de nouveaux programmes grandiloquents dans les discours, mais pervers dans leur opérationnalisation concrète.

On doit aussi encourager nos jeunes à s'instruire, à devenir versatiles et polyvalents. Les travailleurs du savoir sont l'avenir.

Bien que nous aurons toujours besoin d'un État fort et redistributeur, la politique elle-même est appelée à changer. Dans un des meilleurs articles qui aient été écrits pour critiquer le PNB comme mesure de bien-être¹¹, Cobb et ses collaborateurs concluent :

Alors que la veille politique était surtout préoccupée du rôle du gouvernement - la relation entre le public et le privé - la nouvelle politique sera surtout préoccupée d'enjeux comme le rapport entre le central et le local, entre la culture du marché et la culture de la famille et de la communauté, entre l'enrichissement matériel versus la qualité et les valeurs. La nouvelle politique ne sera pas anti-croissance, parce qu'être radicalement anti-croissance est aussi insensé que d'être aussi catégoriquement en faveur... La nouvelle politique insistera pour que la croissance - et l'économie en général soit un moyen par rapport à un but, et non pas une fin en soi.

¹¹ Clifford Cobb, Ted Halstead et Jonathan Howe, «If the GDP is up, why is America down?», Atlantic Monthly, octobre 1995, p. 78

Conclusion

Mais je l'ai déjà dit en citant Herman Hesse, il n'y a pas de vérité toute faite, de dogmes incontestables. La vérité se fait; elle n'est pas donnée à l'avance. Il se pourrait bien que je me trompe dans quelques-unes ou plusieurs affirmations que j'ai faites aujourd'hui. Libre à vous de me démentir, mais je ne peux pas être complètement dans les patates.

Ceci me rappelle *Alice aux pays des merveilles*. Alice discute avec son chat :

- Alice : Pourrais-tu me dire où je devrais aller à partir d'ici?
- Le chat : Ça dépend de là où tu veux aller.
- Alice : Peu importe.
- Le chat : Alors, ça n'a aucune importance. Prends le chemin que tu veux.
- Alice : Oui, mais je veux aller à quelque part!
- Le chat : C'est sûr que tu vas aller à quelque part... si seulement tu marches assez longtemps.

La démarche du présent Forum devrait nous permettre collectivement de savoir un peu mieux où il faut aller. Mais encore faut-il avoir la persévérance de s'y rendre. Nous avons certes des choix difficiles à faire, mais je crois que nous sommes capables de les faire, ces choix, et de bien prendre la route.

Clôture de la soirée

Jean-Paul L'allier
Maire de Québec

Marc Renaud a très bien cerné la question du développement social dans l'exposé qui précédait. Le contexte de réflexion que crée ce tableau réaliste et complexe doit nécessairement nous conduire à l'action. D'ailleurs, ce tableau constitue la réalité dans laquelle évoluent les villes.

Chacun des intervenants doit démontrer un esprit de réforme et non s'acharner à contrer le changement. Il faut faire face aux réalités auxquelles on se retrouve soit sans réponse, soit dans un contexte une multitude de réponses sont possibles.

Pour ce faire, il faut mettre nos certitudes dans la balance et se mettre à l'écoute des autres. C'est que les problèmes sont à la fois complexes et intégrés. Ainsi lorsque les policiers interpellent deux jeunes au centre-ville, est-ce une affaire de justice, de loisir, de famille, de sécurité, d'éducation, d'emplois, de comportement? C'est probablement tout ça à la fois.

Il faut aussi que le gouvernement abandonne la façon avec laquelle il procède aux réformes qu'il entreprend. Traditionnellement il tente de rendre son rôle plus confortable et il s'engage dans un long processus sans toutefois le mener à terme. Puis arrive un nouveau ministre qui entreprend lui aussi, pour les mêmes raisons, une réforme qu'il ne mènera jamais à terme.

Le gouvernement doit cesser d'agir par secteur car les problèmes ne se présentent pas de cette façon dans la vraie vie. Cette façon de faire encourage une compétition entre les ministères dans l'obtention des ressources et cette compétition se poursuit après l'allocation des ressources. Chacun doit montrer que «ses» solutions sont les meilleures afin de protéger ses moyens. Cette situation se complique évidemment lorsque plusieurs paliers de gouvernement sont aussi susceptibles de se faire concurrence.

Il faut aussi entreprendre une réflexion de fond sur ce qu'il convient de faire et dépasser le diagnostic face à la situation du développement social. La notion de développement semble remplie de promesses puisqu'elle est susceptible de conduire à une réflexion de fond sur tout ce qui fait qu'une société est une société.

En terminant, je voudrais lancer un appel à tous les niveaux d'intervention afin de favoriser le développement social. Si rien n'oblige les villes à s'occuper du développement social, leur proximité des problèmes que vit la population encourage à ce qu'il s'en mêle et c'est déjà souvent ce qu'elles font.

Lundi, 27 avril 1998

Bloc 1- Où en sommes-nous en matière de développement social?

La parole aux régions

Sylvie Dubord

Organisatrice communautaire, CLSC Chicoutimi Nord
représentant la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, on a choisi de parler exclusivement de la pauvreté lors du forum régional, car c'est une réalité incontournable. Si le développement social concerne l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés, alors on ne peut faire que des constats peu réjouissants à cet égard : paupérisation croissante, taux de suicide élevé, exode des jeunes (équivalent à un autobus rempli de jeunes quittant la région chaque semaine), retour à l'approche caritative, naissance d'une dizaine de soupes populaires en quelques années (témoignant des problèmes de redistribution de la richesse), taux élevé de chômage et d'inoccupation, compressions dans les services de santé et l'éducation, effritement du tissu social (sauf en situation de crise)...

Cette énumération met en lumière l'absence de volonté ou de conviction, chez de nombreux acteurs, à travailler au développement social de notre région, de notre pays. Il faut dire qu'on parle plus de développement économique que de développement social au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le forum a permis de sensibiliser la population à ces questions, et il faut espérer que les suivis élargiront les débats sur l'ensemble du développement social et des actions à poser afin d'en faire une préoccupation réelle et palpable.

On ne veut cependant pas d'un développement social dont le but est le contrôle des personnes. Le développement recherché est un projet à long terme, permettant la résolution des problèmes, l'amélioration des conditions de vie et l'épanouissement des individus. Pour y arriver, il faut investir les espaces où, comme citoyen et citoyenne, nous avons du pouvoir et où la démocratie peut s'exercer, dans nos organisations, nos institutions, nos communautés, au gouvernement. Pour ce faire, l'État doit être lui-même un lieu qui permet et favorise l'expression, les débats et les décisions prises par la population. Assurer le développement social du Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est travailler pour que chaque personne, chaque communauté puisse satisfaire ses attentes et ses

aspirations, c'est redonner du pouvoir aux gens sur leur vie et sur leur milieu pour qu'ils puissent exercer leur rôle de citoyen et de citoyenne, c'est partager les richesses et les ressources pour qu'elles profitent au plus grand nombre de personnes possible. S'il revient aux individus et aux communautés d'œuvrer au développement social, le gouvernement et l'État en demeurent les premiers responsables.

Denise Lavallée

Coordonnatrice de Villes en santé
représentant la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Les thèmes de la pauvreté, de la violence, du vieillissement et de la jeunesse ont retenu l'attention en Abitibi-Témiscamingue. Les participantes et participants aux forums locaux et au forum régional ont exprimé leurs problèmes, leurs besoins et leurs attentes, leur volonté d'agir et leur désir d'être écoutés et soutenus.

Les jeunes nous ont dit qu'ils ressentent un réel désespoir face à leur avenir. Ils craignent aussi que les débats sur les structures administratives détournent l'attention des problèmes d'insertion vécus par les jeunes. Il faudrait faire plus de place à ceux-ci dans les différentes instances, dans les organisations et dans les entreprises, en plus d'étudier les facteurs qui favorisent ou non l'insertion.

À l'égard de la pauvreté, le problème de l'isolement a été souvent relevé. On a aussi mentionné que le fait de ne pas pouvoir travailler est source de malaise et même de souffrance. La pauvreté touche souvent des femmes et des personnes handicapées; elle touche aussi beaucoup de jeunes, une situation dont la population n'est pas toujours au courant. Face à cela, on souhaite appliquer le principe de l'équité salariale, examiner l'idée d'un revenu minimum garanti et revoir la fiscalité. On a affirmé son attachement aux programmes sociaux et on a dit en avoir assez des coupures qui contribuent à l'appauvrissement de certains. On considère par ailleurs que l'État ne tient pas suffisamment compte des disparités régionales lors du calcul des seuils de faible revenu; dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, ce n'est pas un luxe que de posséder une voiture.

En raison du manque de logements appropriés et des coupures de services, les petites communautés subissent un exode des aînés. Par ailleurs, les coupures de services aux aînés se traduisent souvent par un alourdissement des tâches qui incombent à leurs proches, surtout les femmes. On souhaite l'instauration de mesures de dépannage et de répit — accorder, par exemple, un congé à ceux qui doivent s'occuper de leurs parents âgés. Il faudrait également que les personnes âgées puissent demeurer dans leur communauté au lieu de devoir s'exiler pour se rapprocher des services dont elles ont besoin. Pour cela, il faut faciliter les déplacements, en mettant par exemple le transport scolaire à contribution.

La vigilance est nécessaire concernant la violence. On pointe du doigt le rôle des médias. On considère qu'il faut travailler avec les personnes qui vivent ces problèmes pour trouver des solutions.

Face à ces problèmes, il faut continuer l'entreprise de réflexion sur le développement social. Cette entreprise soulève peut-être l'inquiétude chez les élus, mais il faut leur dire d'avoir confiance en

ce qui s'est passé au cours des derniers mois, car il est plus avantageux de travailler avec la population plutôt que d'essayer de travailler contre elle ou, au mieux, malgré elle.

René Lachapelle

Président du Conseil central de la Montérégie CSN et
secrétaire de la Société montréalaise de développement
représentant la région de la Montérégie

À la suite d'un sommet régional qui a réuni en janvier 1997 la plupart des acteurs du développement de la Montérégie, deux ajouts importants ont été faits à la planification stratégique régionale, concernant respectivement le développement communautaire et l'économie sociale. Quand s'est posé la question du développement social, nous avons estimé qu'un bout de la démarche avait déjà été déjà entrepris, et que cela devait se poursuivre à l'échelon local, où se prennent les décisions de développement et de concertation. Pour ce faire, on a choisi de profiter de la mise en place des centres locaux de développement, qui se veulent être des endroits permanents en lien avec les partenaires du milieu.

Deuxième région du Québec en termes de population, la Montérégie est à la fois urbaine et agricole. Outre sa rive-sud, qui est partie prenante de la métropole, elle compte cinq centres de plus de 45 000 habitants; simultanément, la région fournit le quart de la production agricole du Québec. La Montérégie est perçue comme très prospère du fait que ses taux de chômage et d'inactivité sont parmi les plus bas au Québec. Cependant, la région est disparate, car les moyennes dissimulent la réalité de la pauvreté : dans l'agglomération urbaine de la rive-sud existe une importante zone de pauvreté et on estime que 25 % des familles y vivent en bas du seuil de faible revenu. Ces grandes disparités à l'intérieur de la région font en sorte que c'est probablement à l'échelon local qu'on est en meilleure position pour prendre les mesures ou les moyens qui correspondent à la réalité.

En plus de la pauvreté, on relève un problème important au niveau de l'emploi, dont le taux de croissance ne suit pas celui de la population. Cela se traduit dans certains milieux par de grandes difficultés d'insertion en emploi chez les jeunes. Dans d'autres communautés, il y a une main-d'œuvre expérimentée, dans la quarantaine ou la cinquantaine, qui n'arrive plus à trouver de travail parce que la base industrielle s'effrite.

La région peut cependant compter sur la force de la solidarité locale, comme l'a démontré la tempête de verglas. Cette solidarité est un important levier de développement. On veut aussi développer de nouveaux rapports avec Montréal, le centre de gravité de l'ensemble du Québec et plus particulièrement de sa région immédiate. On souhaite harmoniser le développement local et le développement régional : on veut travailler en concertation pour que les dynamiques locales puissent se développer et pour que, au palier régional, on débureaucratise les démarches. Enfin, on souhaite qu'au niveau du Québec, l'organisation territoriale soit révisée afin de favoriser la prise en charge et le regroupement au niveau local.

Élise Tremblay

Conseil des travailleurs et travailleuses de Montréal
représentant la région de l'Île de Montréal

Pour broser à grands traits un portrait social de l'île de Montréal, on peut dire que Montréal est devenue la capitale de la pauvreté au Canada. Au Québec, 19 % de la population vit sous le seuil de faible revenu, mais cette proportion est de 27 % sur l'île et de 33 % dans la ville de Montréal. Cela fait 500 000 personnes pauvres sur une population de 1 800 000 personnes dans l'île. En même temps, on retrouve dans la ville des zones parmi les plus riches au Canada; il y a donc des écarts importants entre les municipalités et entre les quartiers, sur le plan du revenu bien sûr, mais aussi de l'éducation (20 % de la population a moins de neuf ans de scolarité, mais Montréal a en même temps le plus haut taux de diplômés universitaires) et de la santé (l'espérance de vie est de cinq ans inférieure dans les quartiers défavorisés).

Parmi les autres particularités de l'île de Montréal, mentionnons qu'on y retrouve 77 % des cas de sida déclarés au Québec. On y compte aussi 400 groupes d'aide alimentaire. C'est à Montréal qu'on observe le plus le phénomène de l'itinérance. Par ailleurs, la classe moyenne supérieure quitte Montréal pour aller vivre dans la banlieue.

C'était là le côté sombre du portrait. Mais Montréal est aussi une région dynamique qui compte des expertises variées et des ressources nombreuses, utilisées par les gens de l'île et de la région métropolitaine, ainsi que par des gens de partout à travers le Québec (les hôpitaux spécialisés et les universités par exemple). Le mouvement communautaire y est très développé, avec plus de 2 000 organismes communautaires qui ne demandent qu'à être soutenus pour augmenter l'efficacité de leur intervention.

On a identifié des « enjeux » concernant les acteurs du développement social ainsi que les déterminants du développement social. Ils ne sont pas présentés ici par ordre d'importance car ils sont tous importants. Les trois premiers s'adressent aux acteurs :

- Développement de la démocratie et de la synergie locales, c'est-à-dire reconnaître et soutenir les communautés locales comme étant les lieux de base de la participation sociale et du développement.
- Reconnaissance et soutien du secteur communautaire (la reconnaissance de son expertise, de son rôle social, de ses assises démocratiques et le soutien de son financement et des conditions de participation aux instances de développement socio-économique à tous les niveaux).
- Réaffirmation et actualisation du rôle de l'État (responsable de l'équité sociale, de la répartition de la richesse, de la planification et de l'offre de services sociaux, du soutien aux niveaux municipal et local).

Les autres concernent les déterminants du développement social :

- Maintien et développement de l'emploi dans la région (la dégradation et la modification de la structure de l'emploi sont les causes premières de la pauvreté et de l'exclusion).

- Arrimage du développement économique et du développement social (faire en sorte que tous les acteurs du développement économique se sentent concernés par le développement social).
- Promotion d'une éducation de qualité et d'une formation qualifiante et accessible, grâce à des pratiques pédagogiques et administratives adaptées.
- Prise en compte de la spécificité de Montréal, ville-centre (concentration de population, de pauvreté, de services, problèmes environnementaux et étalement urbain), ville d'accueil et d'intégration (nouveaux arrivants, groupes marginaux, groupes avec besoins particuliers).
- Amélioration de la santé et du bien-être des Montréalais et des Montréalaises (alimentation, santé physique et mentale, lutte à la violence).

Des préoccupations traversant l'ensemble des enjeux ont aussi été identifiées. Ainsi, il faudrait adopter à l'égard de chacun de ces enjeux une approche différenciée selon le sexe et tenir compte des problèmes spécifiques vécus par les femmes. Il faudrait aussi reconnaître la richesse que constitue la diversité ethnique et des situations particulières que peuvent vivre les communautés et tenir compte des particularités des divers groupes sociaux (handicapés, jeunes, aînés, autochtones).

Lyne Chaloux

Directrice générale du Coffret, représentant la région des Laurentides

La démarche sur le développement social dans les Laurentides a pris la forme d'une commission itinérante qui s'est déplacée dans les MRC de la région de février à mars. En général, on a atteint un niveau de participation étonnant, bien qu'il ait été plus faible en ce qui concerne les milieux de l'éducation et des affaires.

Dans le cadre de cette commission, on a tout d'abord constaté un taux de chômage élevé sur l'ensemble du territoire et un taux de pauvreté alarmant. On considère que ce sont les effets négatifs de la mondialisation des marchés et du néolibéralisme. Nous croyons, dans les conditions actuelles, que ces facteurs nous appauvrissent et compromettent la redistribution juste et équitable de la richesse.

En deuxième lieu, on a noté la progression de l'isolement social. Une grande partie de notre population ne participe pas aux activités de la société et plusieurs ont décroché, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de participer, soit parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les valeurs actuelles de ce monde. D'autres sont incapables de se déplacer car notre région est vaste, et il faudra envisager de mettre en place un système de transport en commun adéquat.

Par ailleurs, l'absence de valeurs mobilisatrices entraîne la déresponsabilisation des acteurs sociaux et elle fait perdre de vue l'importance des rôles que nous devons tous assumer pour la cohésion de la société. Cette absence entraînerait aussi des incohérences et de nombreux ratés dans la mécanique sociale.

Les solutions proposées sont de deux ordres : certaines à court terme, d'autres demandant un travail de longue haleine. À court terme, on se propose de reprendre des formules ou des modèles

qui se sont révélés efficaces dans la lutte à la pauvreté, au chômage ou à l'isolement, et qui sont fondés sur la communication, la concertation et les actions intersectorielles. Ce sont des modèles dont nous comptons faire la promotion chez-nous car ils sont à notre portée.

Les solutions à long terme impliquent des changements importants, comme l'introduction d'un nouveau jeu de valeurs dans la société : la solidarité, l'entraide, le respect et la concertation à tous les niveaux. Ces valeurs sont essentielles pour engager un redémarrage social sur des bases solides. Il faudrait également redonner aux citoyens et citoyennes les attributs dont ils ont été dépouillés et qui leur sont nécessaires pour jouer leur rôle d'agents sociaux actifs et compétents. Le travail devra être au centre du développement social, car c'est un facteur d'autonomie et de participation sociale. Sa définition devra être élargie pour accueillir toutes les catégories de personnes aptes à l'emploi. Pour améliorer l'employabilité de la main-d'œuvre, la concertation est nécessaire entre l'école, l'entreprise et les autres partenaires. On souhaite aussi un État-partenaire qui remplacerait l'État-providence, qui s'efforcerait d'éliminer les obstacles qui gênent l'initiative de ses partenaires dans la concertation et qui serait garant de l'attribution juste et équitable du soutien entre les acteurs sociaux.

Au préalable, on demande un soutien financier adéquat pour les organismes sociaux, l'arrêt des compressions budgétaires dans la santé, la réduction des iniquités entre les régions, une nouvelle répartition des pouvoirs et une révision de la fiscalité qui permettrait aux municipalités d'assumer les responsabilités élargies qu'on souhaite leur confier.

Luc Arvisais

Directeur général, CLD du Centre-Mauricie
représentant la région de la Mauricie

La redéfinition récente de ses frontières a donné un nouveau souffle à la Mauricie, stimulant la fierté et le sentiment d'appartenance de sa population. Cela arrive à point nommé, car la région se doit de relever de grands défis. Comme ailleurs au Québec, on constate une baisse de la natalité conjuguée à un vieillissement de la population; la croissance démographique est faible sinon nulle. On est aussi confronté aux phénomènes de l'exode et du suicide chez les jeunes. Par ailleurs, malgré le dynamisme sans précédent qui anime la capitale régionale, Trois-Rivières, celle-ci est aux prises avec un taux de chômage élevé qui lui valait encore récemment le titre peu enviable de capitale canadienne du chômage.

Parce que la Mauricie est durement touchée par les soubresauts de l'économie et le désengagement de l'État, les acteurs de région ont engagé, depuis deux ans, diverses démarches afin de favoriser son développement. Ainsi, dans le cadre du forum régional d'économie sociale tenu à l'automne 1997, on a choisi d'accorder la priorité à la jeunesse et de promouvoir des projets ayant un impact immédiat sur l'emploi et la formation dans chaque MRC. Dans le prolongement de ce forum, on a tenu une journée de sensibilisation sur le développement social et la région régionale a effectué une tournée des CLD afin de rapprocher les partenaires de la santé et du bien-être. Deuxièmement, lors des assises régionales sur l'économie et l'emploi de janvier dernier, on a cherché à identifier des créneaux porteurs dans les domaines du récréotourisme, du développement de l'industrie, de l'économie sociale, des ressources naturelles et de la main-d'œuvre. Enfin, le forum sur le renouveau économique du grand Trois-Rivières, en octobre 1997,

a permis de mettre de l'avant une centaine de projets, dont plusieurs en matière de développement social.

Ces démarches régionales ont réuni les intervenants et les décideurs de toute la Mauricie au sein d'une dynamique commune. Il en a résulté un net rapprochement des acteurs ainsi qu'une transformation des façons de faire habituelles, par la mise en commun des compétences, le partage des ressources, l'élaboration de stratégies d'action convergentes et la mise en œuvre de projets concertés.

Annie Richard

Carrefour Jeunesse-Emploi, représentant la région du Centre du Québec

Le Centre du Québec est une région qui a été constituée tout récemment, aussi le Forum sur le développement social a-t-il été la première activité à réunir les acteurs de la région. On a choisi de faire porter l'événement sur la pauvreté. Une première rencontre à l'échelle de la région devait permettre d'identifier les différentes formes de pauvreté ainsi que les facteurs qui influencent celles-ci. Par la suite, les participantes et les participants sont retournés discuter des pistes de solution autour des tables sectorielles dans chaque MRC. Ces pistes ont ensuite été mises en commun lors du forum régional.

On constate que la pauvreté est un problème criant qui prend différentes formes. C'est un cercle vicieux dont il est souvent difficile de se sortir seul. Les gens souffrent d'isolement et du manque de ressources économiques afin de répondre à leurs besoins. On pose aussi le diagnostic à l'effet que les ressources du milieu sont méconnues de la population; conséquemment, nous devons initialement orienter nos actions vers la sensibilisation. Par ailleurs, les différents intervenants se doivent de travailler ensemble et de partager leur expertise.

La pauvreté s'exprime aussi par des carences en matière de formation professionnelle. À cet égard, on doit renforcer les liens entre la formation et les besoins de la main-d'œuvre et ceux des employeurs de la région.

Le forum a montré l'importance de la concertation aux niveaux local et régional. Les milieux doivent de plus en plus se prendre en main, composer avec leurs réalités. Afin de contrer la pauvreté, ne serait-ce pas une solution à envisager que de décentraliser les pouvoirs? Ainsi, nos milieux auraient la capacité de répondre à leurs besoins économiques et sociaux.

Robert Lefebvre

Président du Conseil régional de développement de Laval
représentant la région de Laval

Laval, c'est une ville, une île, une région et, bientôt, une seule commission scolaire. C'est une situation qui a des avantages, mais aussi des inconvénients. Ainsi, la MRC de Laval regroupe à elle seule 350 000 personnes; on ne peut donc la considérer comme une communauté locale, comme on le fait souvent pour les autres MRC du Québec.

Pour favoriser la prise en charge au niveau local, il est apparu nécessaire de se donner un autre cadre territorial. Ce processus était déjà en cours lorsque l'on a joint la démarche du Forum sur le développement social. Il répondait au désir exprimé par les citoyens d'une plus grande participation à la vie de leur communauté et s'appuyait sur plusieurs constats partagés par les intervenants de la région lavalloise, c'est-à-dire :

- la nécessité de donner un lieu et un pouvoir aux citoyens dans le développement de leur communauté;
- la nécessité d'agir sur les déterminants de la santé que sont l'emploi, le logement, l'environnement, les loisirs, la culture, l'éducation et la vie sociale;
- la nécessité d'une approche concertée pour optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières de la région, qu'elles soient publiques, privées ou communautaires;
- la nécessité d'instaurer une nouvelle dynamique entre l'État, les institutions publiques, les groupes communautaires, le secteur privé et les citoyens dans l'identification des besoins et des solutions;
- la nécessité de se doter d'un lieu pouvant porter, de façon permanente, les préoccupations inhérentes au développement social.

Conséquemment, on a défini des « unités de vie communautaires » en tenant compte, entre autres, du sentiment d'appartenance au milieu, de la géographie et du degré d'homogénéité sociale et humaine. Dans ce contexte, le Forum sur le développement social représentait une occasion de valider les principes derrière ce découpage territorial, tout en contribuant à structurer des lieux d'action et à y dynamiser la participation.

Évidemment, cette démarche impliquait des changements de culture au sein des organisations. Elle invitait par exemple l'ensemble des partenaires à travailler selon une « approche milieu » plutôt que selon une « approche programme ». Elle a aussi soulevé des inquiétudes, puisque certains craignaient que la structuration des projets au niveau local détourne les ressources traditionnellement affectées aux organisations et groupes existants. Malgré les inquiétudes soulevées, nous avons toutefois constaté une ouverture et une disponibilité à s'engager, à expérimenter et à développer des projets concrets aux niveaux local et régional

Pierre Ducasse

MRC Sept-Rivières, représentant la région de la Côte-Nord

La Côte-Nord, c'est 1,5 % de la population du Québec sur 25 % de son territoire et une économie fortement dépendante de l'exploitation des ressources naturelles. C'est aussi la cohabitation de communautés francophones, anglophones et autochtones. En raison de son étendue (1 300 km de littoral sur une profondeur de 700 km), la Côte-Nord est confrontée à des défis particuliers. Les grandes distances à parcourir et l'éloignement des grands centres sont susceptibles d'amplifier les effets des coupures en santé et en éducation.

Malgré un contexte difficile, nous avons réussi à organiser six forums sous-régionaux (dans toutes les MRC) qui ont réuni près de 600 personnes. Ce succès est attribuable au fait que les

forums ont été le fruit de démarches décentralisées, bien adaptées aux réalités locales et prises en main par des acteurs du milieu. Lors de ces forums, on a principalement discuté des valeurs, de l'intégration par l'emploi, des jeunes, et de la famille. Au plan des valeurs, plusieurs ont déploré l'indifférence d'une certaine partie de la population envers la pauvreté et les inégalités sociales. Les discussions sur l'emploi ont été axées sur les jeunes, durement touchés par le chômage et la précarité, et dont on remarque un exode important. On a souligné entre autres la nécessité de bien connaître les tendances du marché du travail et d'adapter la formation dispensée en conséquence. Enfin, on souhaite resserrer les liens entre les générations et revaloriser le rôle de la famille, en développant par exemple de nouvelles activités à caractère familial et des services de soutien aux familles et aux enfants.

Les forums de la Côte-Nord ont témoigné d'une forte volonté de se prendre en main. La population nord-côtière doit identifier son potentiel, développer son esprit créateur, mettre en valeur ses ressources et ses spécificités locales et rebâtir un discours optimiste porté vers l'avenir. On pourra ainsi enrichir notre tissu social, développer et diversifier notre économie. Dans nos villes, nous devons promouvoir des projets de quartier favorisant le sentiment d'appartenance; dans nos villages, nous devons travailler ensemble à construire ou à reconstruire nos communautés.

On souscrit donc aux politiques de décentralisation, tout en souhaitant conserver un rôle actif à l'État. On considère que la décentralisation doit s'accompagner d'une concertation accrue et d'une meilleure communication entre les différents acteurs (au plan régional mais surtout aux plans sous-régional et local), en particulier entre le monde des affaires et milieu de l'éducation. On estime aussi que le milieu communautaire doit être davantage reconnu et mieux financé. En somme, il nous faut créer des rapports qui soient un peu comme une toile d'araignée : souples mais solides, assez étendus pour ne laisser tomber aucun citoyen et pour que tous trouvent leur place dans cette société plus solidaire que nous voulons bâtir ensemble.

Serge Forget

Président de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
représentant la région de l'Outaouais

Les consultations et les discussions qui ont eu lieu dans l'Outaouais conduisent toutes à deux grandes conclusions : il faut agir pour régler la situation de crise où se trouve notre jeunesse et il faut lutter contre la pauvreté. Ces deux constats ne sont pas étrangers l'un à l'autre.

La région outaouaise était autrefois considérée comme privilégiée. Elle pouvait compter sur une activité économique importante liée aux ressources forestières et à la proximité du gouvernement fédéral. Cela est moins vrai aujourd'hui, et le taux de chômage en Outaouais rejoint la moyenne québécoise. De mars 1995 à mars 1997, la région a perdu 2 300 emplois uniquement dans la fonction publique fédérale. On assiste aussi à une détérioration de la qualité des emplois car, depuis 1996, les emplois créés dans la région sont essentiellement des emplois précaires.

Quand on parle de pauvreté, on ne peut pas seulement parler de revenu. La pauvreté est liée à des conditions de vie et à certaines caractéristiques, comme le fait d'être jeune, d'être femme, d'être peu scolarisé ou de vivre seul. Elle augmente aussi le risque de vivre certains problèmes, comme

la violence familiale et la détresse psychologique par exemple (en 25 ans, le taux de suicide a doublé chez les 15-34 ans, et il a triplé chez les femmes). Par ailleurs, dans les secteurs périphériques de l'Outaouais, la désintégration sociale liée à la dépopulation met en cause la survie de communautés complètes et a des effets néfastes sur la santé et le bien-être des populations qui y habitent.

Dans l'immédiat, consolider ou développer des organismes communautaires et soutenir la création d'entreprises d'économie sociale sont des moyens que nous privilégions pour lutter contre la pauvreté. Cela doit cependant s'accompagner d'autre chose : il faut absolument que tous les intervenants collaborent. On voit poindre des actions en ce sens. Ainsi, la Jeune chambre de commerce souhaite déléguer certains de ses membres dans les maisons de jeunes et les écoles pour qu'ils agissent comme mentors auprès des jeunes, en les aidant par exemple à se trouver un emploi d'été.

Par ailleurs, on souhaite répartir de façon plus équitable les ressources entre les écoles pour améliorer l'accès à l'éducation. On entend aussi soutenir les projets qui visent à lutter contre la pauvreté et les initiatives favorisant l'intégration des personnes dans des emplois de qualité. Enfin, on veut examiner ce qu'il serait possible d'accomplir au niveau municipal pour contribuer à l'épanouissement de la jeunesse.

Alain Coutu, Roger Gaudet, Armand Lajeunesse et Roger Mongeon

Table des partenaires régionaux, représentant la région de Lanaudière

La région de Lanaudière, comme plusieurs autres, s'est inscrite dans la démarche du Forum sans grand enthousiasme quant à ses impacts réels. Encore des discussions! Pour cette raison, nous avons intégré le processus avec l'objectif de définir des actions concrètes favorisant le développement social, réalisées chez nous et par nous.

Les intervenants, les citoyens et les partenaires de tous les secteurs ont adhéré à la définition du développement social proposée par le Conseil de la santé et du bien-être et ils en ont souligné quelques mots-clés : *participer pleinement à la société, recevoir sa juste part de l'enrichissement collectif et développement durable et soucieux de justice sociale*. On s'est engagé en ce sens dans la région de Lanaudière, comme en témoignent les propositions concernant le transport en commun, les redevances sur l'exploitation des ressources naturelles et l'équité inter-régionale.

L'absence de moyen de transport freine la participation des individus à la vie sociale et réduit l'accès de ces personnes aux services, aux soins et au marché du travail. Il nous semble important qu'une harmonisation des différents modes de transport ait lieu, et l'État y a un rôle à jouer. Nous de la région de Lanaudière demandons donc au gouvernement d'assouplir certaines normes et règlements en matière de transport des personnes, en fonction des particularités régionales.

L'État québécois prélève des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, mais la part de ces redevances qui revient aux régions concernées est minime. Lors du Forum sur la pauvreté en Matawinie, il a été proposé que le dixième du montant des redevances versées pour l'exploitation des ressources naturelles d'une région soit utilisé pour soutenir le développement régional de cette région.

La population de Lanaudière est en croissance, mais les ressources n'augmentent pas de façon proportionnelle (le manque à gagner de la région serait de 80 millions de dollars pour le seul secteur de la santé et des services sociaux). Il est grand temps que la région obtienne la proportion suffisante des investissements réalisés par le gouvernement dans l'ensemble du Québec.

Nous croyons, en Lanaudière, à la nécessité d'un nouveau partage des pouvoirs, mais nous ne croyons pas que ce partage doive se faire par l'État seulement. Nous voulons être de cette redistribution. Nous pensons qu'il est grand temps pour l'État de prendre acte de notre capacité de faire, de notre volonté de faire ainsi que du potentiel de créativité que recèlent les régions du Québec.

Émilien Nadeau

Président du Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent,
représentant la région du Bas-Saint-Laurent

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, nous sommes quotidiennement confrontés à deux réalités. La première, c'est l'exode : nos villages se vident au profit de nos villes, et nos villes se vident aussi au profit de villes plus grandes. La deuxième, c'est qu'une bonne partie de la population du Bas-Saint-Laurent est mise à l'écart de la vie active. On retrouve là beaucoup de jeunes, beaucoup de femmes et d'hommes en mesure de contribuer à la production de la richesse et aussi beaucoup de personnes âgées.

À partir de ces constats, les réflexions lors du forum du Bas-Saint-Laurent ont surtout porté sur l'intégration par l'emploi, qui est la pierre angulaire de tous nos efforts pour contrer l'exode et l'exclusion. La question a été abordée en deux temps : les obstacles à l'emploi chez les individus à partir de leur vécu, d'une part, et la contribution des différents partenaires (économiques, communautaires, institutionnels, municipaux) pour améliorer et développer l'emploi, d'autre part. On souhaitait mobiliser le milieu autour d'objectifs communs et, surtout, identifier des actions concrètes pouvant être entreprises sous la responsabilité des acteurs locaux et régionaux.

Le développement social ne peut se faire sans développement économique, et le Bas-Saint-Laurent doit faire face à plusieurs défis : les restructurations industrielles, le peu de diversification des activités économiques, l'épuisement des ressources naturelles, la faible scolarisation d'une part importante de la population active, les fermetures et déménagements d'entreprises de même que les fluctuations saisonnières de l'emploi.

Tout cela est en lien avec un taux de chômage élevé et une proportion de 8 à 15 % de la population devant recourir à l'aide sociale. Il y a aussi des écarts croissants entre les riches et les pauvres, entre ceux qui connaissent la stabilité d'emploi et ceux qui vivent dans la précarité continue, entre ceux qui sont sollicités et s'impliquent un peu partout et ceux qui se retrouvent isolés socialement, entre ceux qui ont le plus de chances d'être en santé et ceux qui courent le plus de risques d'être malades.

Les bouleversements du marché du travail atteignent tout le monde, mais certains sont plus touchés que d'autres : les travailleurs plus âgés, les moins qualifiés et les jeunes. Ces derniers connaissent de plus en plus de difficultés à entrer dans ce qu'on nomme la vie active. Être sans

emploi dans une culture où l'on est ce que l'on fait n'est pas facile, et ces problèmes incitent les jeunes à s'établir ailleurs, privant ainsi la région d'un dynamisme indispensable.

Lors du forum, on a aussi identifié des conditions nécessaires au renouvellement de la vision du développement social. Ainsi, on doit se donner une identité et une fierté régionales, travailler à une répartition plus équitable de la richesse, développer des projets locaux faisant appel à la solidarité dans la communauté, impliquer les médias pour donner une visibilité accrue aux initiatives des individus, des communautés, des entreprises et de l'État. On a également souligné la nécessité absolue d'impliquer le monde des affaires dans le développement social.

Miguel Levasseur

Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval, représentant la région de Québec.

La région de Québec a choisi de centrer la démarche du forum sur le développement social sur la jeunesse, sous le thème *Créer un avenir — le défi d'une génération*. Ce choix se fonde sur le fait que le développement social concerne au plus haut point la jeunesse, puisque les décisions prises maintenant conditionneront largement son avenir. Une consultation auprès de 750 jeunes de différents milieux a permis de faire ressortir les problèmes vécus par la jeunesse et de dégager des pistes de solution.

Les jeunes ont accordé une place de choix à la question de l'éducation en soulevant des questions relatives à la vie à l'école et aux rapports avec les enseignants. La pauvreté du milieu de vie offert par l'école a été clairement pointée du doigt comme étant un frein au développement et à l'apprentissage de la participation sociale.

On a questionné très directement le rôle et l'intervention des différents acteurs sociaux, notamment en posant la question de l'arrimage entre le monde de l'éducation et celui du travail. On a examiné les questions concernant la préparation au marché du travail et de l'insertion en emploi, les moyens pour acquérir de la compétence et de l'expérience, ainsi que pour créer des *jobs*. De même, on s'est interrogé sur la place des jeunes dans la société, sur les valeurs et les styles de vie, sur l'accessibilité des services de santé et des services sociaux ainsi que sur la place des arts et de la culture en général comme mode d'expression et d'insertion sociale.

Le comité de suivi qui s'est mis en branle en janvier a revu l'ensemble du plan d'action et des démarches sont entreprises en vue de concrétiser les pistes d'action à l'échelle régionale. On a aussi examiné des pistes qui sont plutôt d'envergure nationale, formulées en termes de demandes adressées spécifiquement à certains acteurs. Le ton employé est revendicateur, mais il est le reflet des inquiétudes exprimées par la jeunesse. On demande ainsi :

- Au Conseil permanent de la jeunesse : de reconnaître formellement des instances régionales de représentation des jeunes pour fins de consultation et, au besoin, de soutenir la formation de tels regroupements.
- À la commission nationale des programmes du ministère de l'Éducation : de promouvoir, dans le cadre de la révision des programmes, les arts et la culture pour leur potentiel de création d'expression des émotions et d'insertion sociale des jeunes.

- Aux conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires : de se préoccuper avant toute chose de la qualité du milieu de vie à l'école et de la relation entre les enseignants et les jeunes.
- Au ministère de l'Éducation, aux commissions scolaires et aux régies régionales de la santé et des services sociaux : de consolider les services de soutien offerts aux jeunes dans les milieux scolaires et dans les milieux communautaires.
- À la CEQ : de mettre l'accent et de développer des campagnes de promotion au regard des attentes des jeunes envers les enseignants, notamment au plan de la communication entre jeunes et enseignants.
- Au ministère de l'Éducation et à la CEQ : de bien comprendre que les jeunes ne veulent plus être l'objet du rapport de force entre l'État et les enseignants.
- Au ministère de l'Emploi et de la Solidarité : d'élargir le Fonds de lutte à la pauvreté pour inclure des mesures de stabilisation des emplois précaires, en priorité les emplois créés dans et par les organismes communautaires, de soutenir le fonctionnement de ces organismes, de s'assurer de la représentation des jeunes au conseil des partenaires prévu dans la nouvelle loi, autant au niveau national qu'aux niveaux régional et local.
- Au ministère de l'Emploi et de la Solidarité et à celui de l'Éducation : de faire en sorte que les programmes de stages s'accompagnent de mécanismes d'évaluation afin de s'assurer de leur pertinence, de leur dimension véritablement formatrice et pour éviter des abus de la part des entrepreneurs.
- Au ministère de l'Immigration et des Relations avec les citoyens, à celui de l'Éducation et à celui de la Famille : de développer l'éducation civique afin que les jeunes et les citoyens en général comprennent le rôle actif qu'ils ont à jouer dans une société, non seulement en termes d'exercice de droits, mais aussi d'apprentissage des responsabilités et de participation sociale.
- Au ministère des Affaires municipales : d'inciter les municipalités, en collaboration avec leurs partenaires, à élaborer un plan de développement intégré des services à la jeunesse.

En conclusion, le processus est bien enclenché dans la région de Québec. Toutefois, comme le disaient si bien nos conférenciers hier soir, le forum n'est qu'une étape, le travail ne fait que commencer. Les jeunes de la région de Québec sont prêts à relever le défi, de concert avec les autres membres de la communauté.

Janvier Cliche

Président du Conseil régional de développement de l'Estrie
représentant la région de l'Estrie

Dès le départ, en Estrie, nous avons décidé d'être égoïstes : nous avons décidé que nous faisons la démarche sur le développement social d'abord pour nous-mêmes. Cela a conduit à la tenue d'un forum dans chacune des sept MRC, sous l'égide des préfets et avec le support des CLSC. Au niveau régional, le Conseil régional de développement a formé un comité d'orientation, lequel a bénéficié du soutien de la régie régionale de la santé et des services sociaux.

Les forums des MRC ont réuni entre 200 et 300 personnes chacun, pour un total d'environ 1 500 participants. Afin de donner un aperçu de la teneur des discussions, on peut retenir les mots-clefs suivants :

- *Développement local.* Il ressort des discussions du forum que le développement social de notre collectivité doit d'abord passer par une stratégie de développement local. On a tenu ces propos dans toutes les MRC.
- *Déconcentration et décentralisation.* C'est surtout la déconcentration que les gens ont réclamée car, trop souvent, les choses se passent au niveau régional. Même dans les MRC, on trouve que ça se passe trop au niveau de la ville la plus importante, alors on a réclamé une déconcentration vers les petites localités et même les quartiers.
- *Dénormalisation.* On veut dénormaliser toute la question des programmes et des subventions afin que les organismes communautaires et la clientèle puissent s'y retrouver. On ne veut pas de compétition entre les programmes, mais qu'il y ait plutôt place à la collaboration. On parle surtout d'intersectorialité ministérielle, qui permettrait l'attribution de nouvelles ressources ou de nouveaux programmes et une meilleure distribution des fonds.
- *Consolidation.* On a dit qu'il existait suffisamment d'organismes, que l'heure n'était pas à la création de nouveaux organismes sur le territoire mais plutôt à la concertation et à la consolidation des réseaux déjà existants.

Par ailleurs, en ce qui concerne les suivis à la démarche, chaque MRC s'est engagée, avec un comité de suivi, à donner suite aux différentes priorités qui ont été dégagées. Au niveau régional, le Conseil régional de développement s'est engagé à ajouter un axe de développement social à sa planification stratégique et à mettre sur pied une commission sur le développement social, laquelle verra à la négociation d'ententes spécifiques avec les différents ministères concernés.

Christiane Brinck

Intervenante communautaire

représentant la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Les descendants de Noum et de Pauline¹² se sont grandement laissé attirer par les lumières de la ville. Alors que le Québec connaissait au cours des dix dernières années une augmentation de 9 % de sa population, notre région en perdait 6 %. Les plus touchés sont les jeunes de 18 à 24 ans; nous en avons vu partir 778 les deux dernières années, soit 10 % des jeunes. Et ça continue.

En 1997, il y avait quatre emplois pour dix travailleurs et travailleuses dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, soit le rapport emploi/population le plus bas au Québec. Alors que la province connaissait, entre 1985 et 1996, un taux de croissance de l'emploi de 12 %, chez-nous il chutait de 13,6 %. En décembre dernier, le taux d'activité était de moins de 50 % et le taux de chômage atteignait près de 25 % dans la population en général, et 47 % chez les jeunes.

¹² Personnages de la série télévisée *À l'ombre de l'épervier*, dont l'intrigue se déroule en Gaspésie.

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a le triste privilège d'être considérée comme la région où la situation de l'emploi est la plus difficile, non seulement au Québec, mais dans tout le Canada.

La dépendance économique de la région envers les paiements de transfert est importante, environ deux fois plus grande que dans les autres régions. Per capita, les revenus tirés d'un emploi sont d'à peine 8 600 dollars en 1995, et le revenu moyen par habitant est de 14 200 dollars. Dans ces conditions, on peut difficilement compter sur les investissements des Gaspésiens et des Madelinots pour susciter le développement économique. Avec les coupures dans les programmes sociaux et en particulier dans l'assurance-emploi, la situation deviendra de plus en plus critique et intenable. Voilà les constats qui ont éclairé nos échanges préparatoires à ce forum.

Par ailleurs, la question du développement social nous incite à nous interroger sur le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs sociaux. Les participantes et participants ont tenté de mettre en évidence ce qu'il est possible de faire aux niveaux local et régional d'abord, puis les demandes que nous acheminons aux instances nationales. Les personnes impliquées dans la démarche entendent concerter leurs actions autant en participant aux tables de concertation qu'à l'élaboration du plan de développement stratégique. Elles s'appuient, s'entraident, mais il faudra obtenir des résultats sous peu, avant que notre région ne se vide complètement de ses forces vives.

Gaston Gourde

Président de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, et

Christian Jobin

Président du Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches représentant la région de Chaudière-Appalaches

La consultation auprès des intervenants de chaque MRC a permis de dégager les problématiques et les enjeux liés au développement social et à la lutte à la pauvreté. Lors du forum régional, un principe a été retenu, soit de placer l'humain au centre de nos préoccupations de développement social. On a de plus proposé des pistes d'action, lesquelles ont été reprises dans le cadre d'une Déclaration régionale sur le développement social et la lutte à la pauvreté. Les principaux éléments de cette déclaration sont les suivants :

- *Éducation et marché du travail.* Les études constituent un moyen efficace de favoriser une plus grande participation au marché du travail. On suggère de développer la formation sur mesure en fonction des besoins des entreprises et d'encourager la formule des stages en entreprise. De plus, il importe d'encourager le retour aux études et de soutenir les personnes dans leurs démarches.
- *Employabilité et intégration en emploi.* On souhaite une véritable politique de l'emploi afin de contrer le double emploi et de faciliter l'aménagement du temps de travail. On souhaite de plus une réforme de la fiscalité en vue d'une répartition plus équitable de la richesse. La participation à la vie sociale par l'emploi doit être

soutenue par des mesures liées à la consolidation et l'amélioration des ressources d'orientation, de soutien et d'accompagnement à l'emploi.

- *Jeunes.* La participation des jeunes au marché du travail doit reposer sur une véritable politique jeunesse qui s'actualise dans chaque territoire de MRC ainsi que sur le maintien et le renforcement des services offerts aux jeunes et le développement d'ententes spécifiques avec l'école, les autres lieux d'apprentissage et le milieu du travail. Afin de rejoindre les jeunes dans leurs milieux de rassemblement naturels, on doit recourir à des travailleurs de rue dans les arcades et les cours d'école. De plus, l'intégration des jeunes au marché du travail demande une diversification et une personnalisation des méthodes pédagogiques.
- *Organismes communautaires.* Les organismes communautaires jouent un rôle différent de celui des établissements publics dans les services rendus à la communauté. Il importe de reconnaître et promouvoir leur implication et, conséquemment, d'augmenter globalement leur financement dans la région. En outre, les démarches pour accéder à ce financement devraient être simplifiées.
- *Développement de partenariats.* Le développement social pose la question du développement de l'ensemble des personnes vivant sur le territoire et, par conséquent, il doit être envisagé en fonction de la personne et non seulement du développement économique. Afin de favoriser le développement social, on compte sur l'intervention des centres locaux de développement pour qu'ils intègrent dans leur plan d'action une orientation relative au développement social et à la lutte à la pauvreté.
- *Transport.* Dans la mesure où il facilite l'accès aux services, le transport en commun apparaît comme une question particulièrement importante en Chaudière-Appalaches. En ce sens, il faut améliorer les services de transport existants et développer de nouveaux moyens de transport en commun par la recherche de solutions innovatrices.

Ces éléments tirés de la déclaration reflètent les engagements de la région de Chaudière-Appalaches en matière de développement social et de lutte à la pauvreté. Le Conseil régional de concertation et de développement en assurera le suivi, en collaboration avec la région régionale de la santé et des services sociaux et les centres locaux de développement.

Panel # 1

Arlindo Vieira

Président du Conseil des relations interculturelles

Le tissu social du Québec a beaucoup changé et la place accordée aux minorités a considérablement évolué en une dizaine d'années. Malgré cela, on doit admettre que plusieurs

minorités sont encore marginales. Il faut se demander si les membres des communautés ethnoculturelles sont partie prenante de la société ou non. Dans une société « tricotée serré », leur participation à la vie de la société n'a pas toujours été facilitée par les pouvoirs publics, et leur contribution à la qualité du tissu social et à l'activité économique n'a pas toujours été reconnue.

Certes, l'intégration requiert des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration une faculté d'adaptation et une volonté de participation à certaines valeurs et à certains projets de la société d'accueil. Cela exige aussi de cette société qu'elle prenne en compte la diversité ethnoculturelle comme un enrichissement de la culture commune. Cependant, le projet d'une intégration harmonieuse des immigrants et des membres des communautés ethnoculturelles se heurte à certaines difficultés.

D'une part, en plus de se sentir souvent confinées dans leur groupe ethnoculturel, sans réel contact avec les Québécois d'origine, beaucoup de ces personnes — et cela est encore plus vrai dans le cas des femmes — se retrouvent dans des secteurs d'activité où la sécurité d'emploi est précaire, les salaires inférieurs à la moyenne, les conditions de travail peu stimulantes, ou bien se retrouvent au chômage. Elles se sentent victimes de discrimination, notamment au plan du logement, de l'accès aux services sociaux, de l'accès à l'emploi et, parfois, victimes de brutalité policière. Elles n'ont pas le sentiment d'avoir une place dans nos médias, notre fonction publique, dans nos institutions en général.

D'autre part, s'il est vrai qu'existe, au sein de la population québécoise, un esprit de tolérance qui peut paraître rassurant, on doit néanmoins prendre note de certains dangers. La dégradation des conditions de vie de nombreuses familles québécoises, les taux élevés de chômage et de pauvreté sont autant de facteurs favorables à une attitude xénophobe et à une vision strictement utilitariste de l'immigration. Il faut rester vigilant sur les menaces que fait peser sur la citoyenneté l'exclusion socio-économique d'un nombre croissant de personnes, qui sont réduites au chômage ou doivent avoir recours à la sécurité du revenu. Cette situation d'exclusion, qui frappe des personnes et des familles de toutes les origines, est particulièrement dramatique pour les personnes appartenant à des minorités dites visibles. Sa dangereuse expansion mine la portée réelle du principe voulant que nous soyons un ensemble de citoyens ayant tous les mêmes droits et responsabilités.

En conséquence, il est impératif de mettre en place les conditions minimales requises pour permettre l'exercice concret d'une véritable citoyenneté pour toutes les catégories de citoyens. Les conditions d'exercice de la citoyenneté québécoise doivent donc être améliorées pour les personnes victimes de conditions de vie qui les condamnent à l'exclusion, tout particulièrement certains groupes de personnes, comme les femmes, les minorités ethnoculturelles, les minorités visibles, qui sont largement sous-représentés dans les institutions publiques, dans les instances étatiques et dans les différents mécanismes de la société civile. Ce déficit démocratique est important et commande des mesures de correction pour rendre effective la reconnaissance de tous les citoyens du Québec comme des Québécois à part entière.

Question de l'animatrice

Rapidement, avez-vous un commentaire à faire sur ce que l'on a entendu ce matin, ce qui vous a particulièrement frappé?

Il n'y a pas de différence, ça affecte toutes les personnes, indépendamment de leur origine ou de leur race. En même temps, une certaine désillusion — en ce qui concerne les dossiers qui me préoccupent — à cause du peu de cas fait aux différences et à la façon dont elles sont vécues. On a un peu l'impression qu'il y a deux Québec, un dans la région métropolitaine et un autre ailleurs.

France Laurendeau

Conseillère syndicale, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec

Je n'étais pas très à l'aise avec la question qui nous était posée, alors je l'ai reformulée de la façon suivante : est-ce que nous sommes mieux aujourd'hui qu'avant? Je trouve que le portrait qui a été fait par les représentants des régions est assez complet et j'ai peu à y ajouter. Ce que je sens dans ce portrait, c'est une grande inquiétude, inquiétude manifestée dans les témoignages faits précédemment sur la situation des jeunes et sur la question de la pauvreté. J'avais prévu de vous en parler en citant des chiffres, mais on l'a fait, alors je vais plutôt ajouter quelques éléments qui nous sont propres, à la FTQ.

Quelqu'un a dit que le travail devrait être au centre du développement social, parce que c'est une source d'autonomie, de dignité et de revenu. Pour nous, il est clair que c'est un fondement du développement social. On a dit aussi qu'il fallait partager le travail, lutter contre la précarité des emplois, développer de meilleurs emplois : nous en sommes, et c'est là-dessus que nous pensons qu'il faudra appuyer le développement social.

Parmi les stratégies avancées par les régions, certaines me semblaient très intéressantes. Les régions et les localités semblent être prêtes à se prendre en charge — on n'attend pas que ça vienne d'en haut et on est prêt à faire des choses. Mais on est très attaché également à la protection sociale et on lance un message qui m'apparaît clair à l'État : il ne doit pas se défiler, il doit continuer d'appuyer des initiatives, il doit continuer d'être le maître d'œuvre du développement social. Il faut faire les choses ensemble, avec l'État, avec les partenaires de la société.

À la FTQ, notre constat ressemble un peu à celui des régions. C'est un constat un peu déprimant. Il y a une croissance : une augmentation de 2,4 % du PIB en 1997, c'est très bien. Mais il n'y a pas de création d'emplois — ou une création minimale — et il n'y a pas de partage de la richesse. Cela est assez inquiétant et nous disons qu'il faut que ça change.

On ne peut pas tout contrôler, bien sûr, mais on peut agir. On peut agir sur le développement économique, sur le développement industriel. Hier, Marc Renaud parlait des grappes industrielles; c'est une idée intéressante qui n'a peut-être pas été développée autant qu'il l'aurait fallu. C'est sur une infrastructure industrielle forte qu'on doit bâtir le développement social. Pour nous, le développement social, c'est la même chose que le développement économique : ça se fait ensemble. Il faut développer l'économie pour le social, pour l'humain, pour les hommes et les femmes d'ici.

Évidemment, une infrastructure industrielle, c'est important, mais il faut que ça crée des emplois. Les familles sont plus pauvres et il faut qu'il y ait des emplois qui créent une richesse, afin que de l'argent entre dans ces familles.

Une autre piste de solution, c'est l'éducation. On ne s'en sortira pas sans revaloriser l'éducation, sans donner plus de place à cet aspect de notre société. Pour nous, la formation de la main-d'œuvre, c'est très important; il y a des gens qui sont laissés de côté dans notre société, qui n'ont plus d'emploi et qui doivent se former. Il faut agir là-dessus.

Nous sommes dans une société qui a des difficultés, mais qui a aussi des forces. Monsieur Vieira parlait des difficultés d'intégration des communautés culturelles; je pense que nous sommes plus tolérants qu'avant, malgré tout, et on a fait quelques progrès. On a fait plus de place aux femmes, aux droits individuels, à l'équité sociale, on a reconnu l'apport des différences, mais cela est menacé si la situation économique se détériore. Il faut garder cette force, cette ouverture au pluralisme et cette tolérance et, pour cela, il faut agir ensemble sur le développement économique et social et tirer collectivement parti de la conjoncture défavorable.

Manuel Dussault

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec

À l'Alliance des manufacturiers, nous croyons que les questions politiques, éthiques, sociales et économiques sont intimement liées. Les entreprises ne peuvent être compétitives à long terme sans qu'elles soient dans une société où la pauvreté est réduite, sans qu'on prenne soin de l'environnement, sans qu'on prenne soin de la cohésion sociale. Nous avons donc une vision à long terme de ce qu'est la compétitivité.

D'autre part, il ne faut pas négliger la contribution de l'entreprise à l'intérêt public et au bien commun. Par sa mission, l'entreprise contribue à nous faire progresser, ce qu'on oublie parfois. En étant plus efficace, en regroupant les travailleurs, en fournissant des biens et des services à des prix compétitifs, on arrive, par cette dynamique, à créer une société plus prospère.

Bien évidemment, du côté de l'entreprise, il y a des obligations et des devoirs : respecter les lois et les règlements, être un bon citoyen corporatif. À l'Alliance, nous ne prêchons pas l'abolition du gouvernement ou la fin des programmes sociaux. Les positions que nous prenons visent, en général, à faire reconnaître ou à rehausser la contribution que l'entreprise peut apporter au bien commun, au niveau de la fiscalité, de la réglementation ou bien de la livraison des services publics, en mettant par exemple davantage le secteur privé à contribution. En d'autres termes, on tente de permettre à l'entreprise d'être plus efficace et de réaliser son objectif de livrer des biens et des services aux consommateurs que nous sommes tous.

Toutefois, quand on parle des entreprises, il ne faut pas généraliser et oublier qu'il y a des individus derrière, des actionnaires, des patrons, des employés, qui ont des rôles et des responsabilités. Le développement social et le développement économique, ça ne se fait pas tout seul, sans une conscience personnelle de ce qu'il faut faire. L'Alliance, par exemple, essaie d'engager un dialogue avec les groupes environnementalistes. Ce n'est pas facile; on essaie d'établir un climat de confiance et d'inciter les membres à contribuer, à s'impliquer et à aller

chercher les groupes environnementalistes pour discuter. Il y a une responsabilité personnelle que chacun doit exercer.

Pour conclure, il est important de reconnaître et de valoriser l'entreprise, malgré ses failles — nous en avons tous. Il est évident pour nous que, comme le reflète bien le forum, c'est ensemble, l'économique et le social, que nous serons plus forts comme société.

Andrée Gendron

Directrice générale, Association des CLSC et des CHSLD du Québec

Dans le cours de leurs activités quotidiennes, les CLSC et les CHSLD entrent en contact avec l'une ou l'autre des manifestations du développement social. D'entrée de jeu, on doit d'abord constater que le Québec a considérablement évolué au cours des trente dernières années. Toutefois, on constate que l'accès universel aux services n'a pas réussi à éliminer les écarts dans la population au plan de la santé et du bien-être. De plus, on réalise que de nombreuses failles doivent être corrigées dans notre système pour lui permettre de mieux agir sur les causes des problèmes socio-sanitaires.

On ne peut trop insister en effet sur l'importance de la contribution de la santé à la vitalité, au dynamisme ainsi qu'au développement économique et social des collectivités. Toute la question de l'interdépendance entre les facteurs liés à la santé et les facteurs économiques et sociaux est en cause ici — qu'on pense à la conjonction entre plusieurs déterminants, dont le revenu, l'éducation, l'emploi et le logement, entre autres. Comme l'affirment l'Organisation mondiale de la santé et *La politique de la santé et du bien-être*, l'amélioration de la santé et du bien-être d'une population demande des stratégies qui ne sont pas uniquement centrées sur le traitement de la maladie.

Pour nous, donc, la question de l'amélioration de la santé et du bien-être d'une population doit être considérée comme un projet social intimement lié aux questions de développement social. La réussite de ce projet implique une participation active de la population à la promotion et à la gestion de sa santé et de son bien-être. On doit donc mettre l'accent sur la satisfaction des besoins identifiés par les populations elles-mêmes, c'est-à-dire une approche centrée sur les besoins des populations et non sur les besoins des marchés. Bien plus, il s'agit d'une approche qui implique la participation de l'ensemble des acteurs d'une société, donc loin de l'approche qui paraît au premier plan des préoccupations publiques dans le cadre du déficit zéro. Nous rejoignons ainsi une vision beaucoup plus globale, celle du développement durable, qui prend en compte l'ensemble des paramètres liés à la croissance. C'est vers cette responsabilité collective que nous devons nous diriger. D'ailleurs, la notion de responsabilité sociale des entreprises face à leur communauté commence à gagner du terrain parmi certaines associations de commerce et réseaux d'affaires.

En tant qu'intervenants en matière de santé et de bien-être, les CLSC et les CHSLD constatent que toutes les formes d'exclusion paralysent le développement social. Nous croyons que le développement durable doit à tout prix composer avec un engagement réel face à l'amélioration des conditions et du niveau de vie des populations. À l'opposé, le développement économique uniquement basé sur la croissance du profit est source d'exclusion sociale et il a certainement montré ses limites.

Par ailleurs, on doit souligner certains paradoxes du développement social observés ici. On peut notamment constater que la notion de vieillesse a considérablement changé. Si l'espérance de vie en santé tend à augmenter, on doit aussi noter que la durée de la vie active a fortement diminué dans nos sociétés occidentales. Au Québec, la retraite à 55 ans devient de plus en plus la norme; or, la retraite, c'est souvent le début de la vieillesse, du déclin et de l'exclusion du monde actif. Plusieurs de ceux qui ont atteint cette étape en souffrent et viennent allonger la liste des personnes nécessitant un soutien psychosocial. Aussi faudra-t-il entrevoir des modes de participation sociale intéressants afin d'établir des liens intergénérationnels qui permettront à toute la société de bénéficier de la richesse collective que portent les personnes vieillissantes, tant en expérience professionnelle et sociale qu'humaine.

Question de l'animatrice

Pourriez-vous, rapidement, nous dire ce que vous avez principalement retenu de ce matin?

C'est de croire dans le dynamisme local et de donner les leviers de pouvoir aux communautés pour qu'elles puissent trouver leurs moyens de favoriser leur développement social. Il faut leur faire confiance, elles ont tout ce qu'il faut.

Denis Larose

Président du conseil d'administration, Fédération des cégeps

La question qui nous est posée est très vaste et je vais tenter d'y répondre le plus brièvement possible en adoptant le point de vue des éducateurs que je représente. Les cégeps du Québec ont toujours rempli leur mission d'enseignement en étroite collaboration avec leur milieu. Ils sont très sensibles à certaines questions sociales, d'où leur engagement sur les plans culturel et économique dans toutes les régions du Québec. C'est, bien sûr, la situation des jeunes qui nous préoccupe le plus. C'est par rapport à leur situation que je peux le mieux évaluer l'état du développement social au Québec.

C'est bien sûr la question des jeunes qui nous préoccupe le plus. Les collègues ont déjà eu l'occasion de souligner combien la situation des jeunes d'aujourd'hui est différente de celle des générations précédentes. La génération actuelle subit de plein fouet les conséquences de l'affaiblissement des liens sociaux, de la restructuration de la famille et de celle du monde du travail. Elle subit les conséquences de la crise économique, mais aussi de l'imprévoyance de la génération précédente qui a connu la prospérité et n'a malheureusement pas su la gérer à long terme. Il faut ajouter à cela la diminution incessante du poids démographique des jeunes, ce qui tend à les faire négliger par les générations précédentes, très préoccupées par leurs propres problèmes. Tout cela place les jeunes dans une situation de grande fragilité. Ce constat éclaire tous les autres et peut expliquer en bonne partie les principaux problèmes qui se posent.

Un premier problème est l'accès des jeunes aux études postsecondaires, qui est encore beaucoup trop limité. Nous savons tous que l'éducation est la condition d'une insertion réussie sur le marché du travail et, plus encore, c'est une condition d'épanouissement et de réalisation individuelle. C'est l'outil de base, en quelque sorte, pour pouvoir participer à la vie collective. Parler d'éducation de nos jours, c'est — de plus en plus — parler d'enseignement supérieur. Or, malgré les progrès considérables que nous avons faits depuis trente ans, nous sommes loin

d'avoir fait le plein : il y a actuellement 39 % seulement de la population en âge d'obtenir un diplôme d'études collégiales qui l'obtient effectivement. La ministre de l'Éducation nous a fixé comme objectif de hausser cette proportion à 60 % d'ici 2010; c'est un bond énorme, et nous devons tous y travailler. L'autre aspect de cette question, c'est qu'encore trop d'étudiants inscrits à un programme d'études collégiales n'obtiennent pas leur diplôme. Or, sans diplôme, il y a peu ou pas de possibilité d'avancement professionnel. On peut se demander pourquoi tant de jeunes renoncent à acquérir aujourd'hui les outils indispensables que sont l'éducation et l'obtention du diplôme, malgré le fait qu'ils vivent dans une société de haut savoir où, dit-on, la matière grise est désormais la richesse des richesses.

Au niveau secondaire aussi, le gros problème demeure que trop d'élèves quittent l'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles. Il y a forcément là un manque de valorisation des études auprès de ceux et celles qui ne trouvent pas, au sein de leur famille, les encouragements et la stimulation nécessaires. C'est dans la famille que l'essentiel se joue, j'en suis persuadé; je suis convaincu aussi que la collectivité doit prendre le relais quand la famille n'est pas en mesure de jouer son rôle. Il y a là, pour nous tous, tout un défi.

Un deuxième problème, c'est tout ce qui concerne l'accès à l'emploi. Les jeunes sont plus touchés par le chômage que leurs aînés et sont aussi plus fragiles. Pourtant, l'insertion professionnelle est encore la première clef de l'intégration et de la participation sociale, on l'a tous reconnu. Il est clair que la situation des 15-19 ans sur le marché de l'emploi est particulièrement grave; le taux de chômage dans ce groupe d'âge était de 27 % l'an dernier, comparativement à 15 % chez les 20-24 ans et à 10 % chez les plus de 25 ans. Chômage, aide sociale, dévalorisation de soi, exode, non-participation à la vie sociale... le cercle est particulièrement vicieux. La situation des 20-24 ans est moins dramatique me direz-vous, entre autres parce qu'ils sont plus scolarisés, mais elle est tout aussi préoccupante.

Les jeunes évoluent dans un monde qui leur promet, au lieu du plein emploi, des changements perpétuels de fonction, des périodes de chômage, l'obligation de se recycler peut-être. Même ceux qui poursuivent leurs études se demandent parfois — non sans raison — si cela leur garantit un avenir professionnel plus stable. Que dire alors de ceux qui ne les poursuivent pas? Nous ne faisons pas assez, en tant que collectivité, pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi et pour assurer la transition de l'éducation au travail.

Le troisième et dernier problème que je voudrais souligner vient de nous être rappelé par une étude toute récente. C'est le phénomène de la pauvreté chez les jeunes. Selon cette étude réalisée auprès de 3 000 étudiants, 26 % des cégépiens éprouvent des difficultés économiques, et 10 % d'entre eux se privent de l'essentiel (il y a 155 000 étudiants au niveau collégial). On observe un lien étroit entre la situation financière des jeunes et la façon dont ils mènent et réussissent leurs études. Il y a davantage d'abandons de cours et d'échecs parmi ceux et celles qui ont du mal à y arriver financièrement, avec les conséquences prévisibles sur l'obtention ou non du diplôme. Cela est inadmissible, il faut faire ce constat et y apporter des corrections.

Question de l'animatrice

Comment réagissez-vous à ce que l'on a entendu ce matin?

La capacité des gens, dans leurs régions respectives, de se prendre en charge, de se responsabiliser. Ce qu'il faut souhaiter, c'est que le message sera compris. Les diagnostics étaient

bons et il y a des défis terribles. Je dirais qu'il ne faudrait pas trop attendre avant de passer à l'action, en ce sens qu'il faudrait apprendre « à faire son chemin en le prenant ». On ne peut pas attendre que tout soit parfait, je pense qu'il faut oser quelques actions. Les intentions sont généreuses, les actions à venir seront compliquées. J'espère qu'aux niveaux régional et local, on réussira à responsabiliser les gens; je pense qu'ils ont fait la preuve qu'ils sont capables de prendre charge de leur réalité.

Diane Latour-Gadbois

Présidente, Commission scolaire Les Écores

Ce qui m'a particulièrement frappé, c'est la nécessité de trouver des moyens aux problèmes particuliers qui sont soulevés dans différents milieux. Il y a une volonté évidente de trouver des solutions. Cependant, j'ai constaté que les difficultés diffèrent selon les régions : on a parlé d'exode, de chômage, d'exclusion des jeunes, on s'est aussi demandé comment dynamiser certains milieux.

On se rend compte également que l'emploi est un thème très présent, tout comme la formation et les besoins de l'entreprise; on ne peut pas dissocier ces éléments. Ce qui me frappait ce matin, c'est à quel point ces secteurs sont interreliés et que la dynamique doit se développer à l'intérieur de ceux-ci, afin de trouver les meilleures solutions. Des expertises ont été développées dans les régions pour faire face à des problèmes particuliers, et il m'apparaît important de les partager, parce que ces problèmes peuvent se retrouver ailleurs.

Évidemment, les solutions que nous choisissons ne sont pas forcément les mêmes. Le milieu de l'éducation a été interpellé à plusieurs reprises, et je dois vous dire que sa responsabilité dans tout le développement social est de plus en plus sentie. En comparaison de la situation quelques années auparavant, ce milieu a davantage tendance, fort heureusement, à s'ouvrir et à développer des complicités avec les intervenants et les organismes du milieu, avec les industries.

Quand on les invite à venir constater ce qui se passe dans les écoles, les médias ignorent souvent l'invitation. Ils sont là lorsque ça brasse, quand il y a de grosses questions ou de gros problèmes. Quand on fait des bons coups, ils ne sont pas toujours présents, en tout cas pas autant qu'on le souhaiterait. On peut faire le parallèle avec ce qui se passe dans les régions. Certains des rapports des régions que nous avons entendus ce matin étaient inquiétants, mais, en même temps, il faut constater qu'il se fait de très belles choses. Sans nier les problèmes qui peuvent exister dans les régions, une chose est certaine : il y a des complicités et des partenariats qui se développent de plus en plus. Cela, il ne faut pas le perdre de vue, car on est parfois porté à ne regarder que ce qui va mal et à oublier ce qui va bien. Voilà ce que je retiens des présentations de ce matin.

Émilien Nadeau

Président, Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Je ne répéterai pas tout ce qui a été dit ce matin. Cependant, j'ai parfois eu l'impression d'entendre ce qu'on se dit depuis déjà quelques années, mais qu'on ne réussit pas nécessairement à mettre en pratique. Quand, par exemple, on a élaboré des plans stratégiques au niveau des régions administratives, il y avait deux façons de faire. La première consistait à recourir à des spécialistes et à leur demander comment on pourrait se développer, quels pourraient être les

principaux axes de développement, etc.; c'était la voie facile. La seconde consistait à rencontrer les gens dans chaque milieu, dans chaque municipalité, et à leur demander comment ils voyaient le développement de la région, vers où ils voulaient aller; c'était la méthode difficile. Les deux méthodes pouvaient arriver aux mêmes conclusions, sauf que dans le deuxième cas, les gens ont été partie prenante au plan de développement, ils s'y sont reconnus et se sont engagés à le réaliser. Ils avaient la certitude que ça ne venait pas d'ailleurs parce qu'ils l'avaient bâti.

En région, on a souvent l'impression que les choses nous viennent d'ailleurs, que les choses nous sont un peu imposées et qu'on n'a pas toujours notre mot à dire. Par rapport à ce qui a été dit ce matin, je pense que la solution est dans le partenariat. Se développer socialement, comme se développer économiquement, cela se fait par l'ensemble des acteurs. Cela se fait aussi par l'ensemble des secteurs, mais on est habitué à travailler de façon sectorielle — bien souvent, d'un secteur à l'autre, on a de la difficulté à se comprendre, ne serait-ce qu'à cause du vocabulaire. Et souvent, on a de la difficulté à se parler tout court.

Je pense que le partenariat est extrêmement important. Qu'il s'agisse des municipalités, des commissions scolaires, du réseau de la santé, des entreprises ou des groupes communautaires, je crois qu'il va nous falloir un même langage. Il va nous falloir aussi les conditions facilitantes dans notre milieu pour pouvoir mettre en œuvre les choses que nous aurons décidées. Quand on a fait les forums régionaux, on s'est engagé sur certaines pistes, on a décidé de faire certaines choses ensemble. Encore faut-il avoir les moyens de les faire, être responsabilisé dans nos milieux, être capable de prendre des décisions et être capable surtout de les réaliser sans toujours être confronté à des normes gouvernementales ou à des règlements. Même si les lois sont très bonnes, bien souvent les normes et les règlements qui s'ensuivent nous obligent à travailler de façon très serrée et, jusqu'à un certain point, cela bloque les dynamismes locaux et régionaux.

Je pense qu'il faut valoriser aussi les gens dans ce qu'ils font bénévolement, dans leur implication sociale. Ça vaut aussi pour les entreprises, et on a parlé, au Bas-Saint-Laurent, d'une norme ISO-sociale qui pourrait faire la fierté de ceux qui travaillent au niveau social, pour les institutions, les groupes communautaires et les entreprises.

Voilà en gros mes premières réactions. J'espère qu'au-delà du discours, on réussira ensemble à mettre des choses en place qui permettront aux localités et aux régions de prendre leurs décisions et de les assumer. Nous avons droit à l'erreur; qu'on nous reconnaisse ce droit. Bien souvent, on ne nous donne pas de responsabilités de peur que, aux niveaux local et régional, nous nous trompions, que nous fassions des erreurs. Si on faisait le compte des erreurs des locaux et des nationaux, je ne sais pas de quel côté pencherait la balance...

Question de l'animatrice

Est-ce que ce manque de confiance entre les différents niveaux serait le principal obstacle que vous identifiez?

C'est un obstacle. C'est vrai autant pour les locaux envers les nationaux que pour les nationaux envers les locaux. Regardez la confiance qu'ont les gens actuellement envers nos politiciens, les individus. Il y a là je crois un manque de confiance, autant du bas vers le haut que du haut vers le bas. Je crois qu'il faudrait effectivement tenter d'apporter des correctifs à cette situation. Il y a probablement une différence de langage aussi. Je ne suis pas sûr que, lorsqu'on se parle, on comprenne véritablement la même chose. Ça devient une difficulté : si on parle de développement

social, tout dépendant d'où l'on est, je ne suis pas certain qu'on a toujours le même vocabulaire, le même langage, et qu'on se comprenne réellement.

Question de l'animatrice

On parlait d'un Québec coupé en deux. C'est un risque que l'on court. Hier, on parlait aussi d'un risque de balkanisation du Québec. Avez-vous des commentaires à ce sujet? On critiquait un peu en disant que l'image que l'on projetait ce matin, c'était celle d'un Québec coupé en deux.

Arlindo Vieira

Président du Conseil des relations interculturelles

Ce n'était pas vraiment une critique, c'est aussi un constat. C'est une réalité, parce que les gens n'ont pas eu, dans beaucoup de régions, la chance d'avoir cette cohabitation qu'on peut avoir dans la région de Montréal. C'est en quelque sorte un peu normal. Mais il faut que demeure quand même un objectif global, dans notre société, de voir à rétablir cette forme de solidarité. Évidemment, il y a beaucoup à faire. D'abord, il faut combattre le racisme et la discrimination, qu'on ne veut pas voir parfois, mais qui existent quand même. À partir de là, on peut développer beaucoup de solidarité ensemble et, de là, les clivages et les cloisonnements sont moins importants parce que, finalement, tout le monde cherche à améliorer sa situation de vie, sa situation de travail, etc. Il est possible de bâtir une solidarité à partir de là.

Dîner-Allocution ministérielle

André Boisclair

Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

C'est avec plaisir que je vous retrouve aujourd'hui, vous qui représentez des acteurs de tant de milieux différents. Vous voir ici aujourd'hui, mobilisés, alertes, vigilants et combien tenaces, cela me fait réaliser une fois de plus la force de changement que représentent le pluralisme des idées et les débats constructifs.

Vous qui êtes à l'origine de nombreux projets de développement social au Québec, vous savez bien que ces belles victoires, parfois difficiles, sont le fruit de votre présence et de votre travail autour de ces multiples tables de concertation et forums de discussion.

Sans vous, les choses n'auraient pas avancé de la même façon. C'est le résultat, le fruit, de davantage d'implication au sein de la société civile. C'est le résultat aussi d'une consolidation de l'action communautaire au Québec. Sous cette impulsion, nos institutions se démocratisent les unes par derrière les autres (réseaux de la santé, de l'éducation, des régions, etc.). Certains milieux de travail expérimentent de nouveaux rapports entre les parties patronales et syndicales.

Malgré ces progrès, plusieurs d'entre vous me diront que la vigilance est toujours de mise et que le Québec a, et aura, toujours besoin pour progresser d'hommes et de femmes de convictions et d'idées. C'est probablement la raison primordiale qui nous rassemble tous ici aujourd'hui et aussi l'urgence que nous ressentons de répondre à la question posée, en octobre dernier, par le président du Conseil de la santé et du bien-être, monsieur Norbert Rodrigue, et qui s'est retrouvée à l'avant-plan de vos discussions, dans chacun des forums régionaux : *Dans quelle société voulons-nous vivre?*

Répondre à cette question appelle une réflexion collective sur le sens de notre citoyenneté, sur nos possibilités comme individus et comme communauté d'intervenir sur des problèmes complexes comme le chômage, la pauvreté, la violence, la discrimination, l'exclusion...

Cette réflexion débouche sur l'intégration sociale. Elle nous force à admettre que les progrès sociaux auxquels nous aspirons dans différents domaines, tels l'éducation, le travail et la santé ne peuvent se faire pleinement, et au bénéfice de tous, sans le concours des citoyens.

Répondre à cette question, c'est aussi s'interroger sur les valeurs de nos gouvernements et de ceux et celles que nous chargeons de nous représenter. C'est peut-être pour cela que l'option social-démocrate de gouvernement fait l'objet d'une évaluation continue. D'ailleurs, je m'interroge toujours lorsque je vois des gens soupeser chaque geste posé, octroyant presque automatiquement une mauvaise note aux acteurs qui sont en lien avec le milieu économique et le monde des affaires et, à l'inverse, donnant bonne note lorsque des retombées en faveur du milieu communautaire sont anticipées.

Bien sûr, je caricature... Le jugement porté est heureusement plus nuancé que cela. Il n'en reste pas moins que la jonction entre l'économique et le social, que monsieur Rodrigue décrit comme une jonction inévitable et surtout une jonction avantageuse pour l'ensemble de la société

québécoise, implique que l'on accepte de jongler avec d'apparentes contradictions et un vocabulaire chargé d'émotions.

Jongler avec d'apparentes contradictions, comme : peut-on vraiment vouloir briser le cercle vicieux de la pauvreté et parler de création de la richesse? Se dire de gauche et se concerter avec des gens davantage à droite? Souhaiter faire de la place aux jeunes sur le marché du travail et, du même souffle, valoriser la sécurité d'emploi et l'expertise des gens en poste? Revendiquer l'engagement de l'État et, en même temps, réclamer que la société civile ait plus de pouvoirs et de marge de manœuvre?

Dans ces apparentes contradictions résident votre grand défi. Celui de porter un idéal, un projet de société axé sur des valeurs auxquelles tiennent les Québécoises et les Québécois : la démocratie, la justice, l'égalité des chances, le respect des droits humains, le pluralisme, la solidarité. Un projet de société qui mise sur la possibilité pour chacun de ses membres, quels que soient ses identités et ses choix, de participer pleinement au devenir de la société et ce, bien sûr, en fonction de ses aspirations personnelles.

La participation : l'ambition du développement social

À mes yeux, on ne se trompe pas en concrétisant cette ambition par un mot, un mot clé : participation.

Trop souvent, l'idée de la participation est associée à un réflexe de survie, nous la réduisons alors essentiellement à un moyen de pallier la crise de l'État-providence ou de régler des situations problématiques qui surgissent au sein de la collectivité. Une telle association est à la fois réductrice et jusqu'à un certain point, malsaine. La participation, c'est tellement plus que cela... C'est partager et exploiter des possibilités économiques ainsi que des espaces culturels et communautaires. C'est une dimension naturelle du « vivre ensemble », je vis en collectivité, donc je m'engage et je m'investis, selon mes capacités, mes motivations, mes disponibilités, mes convictions et mes limites. C'est en abordant la question sous cet angle que l'on pourra rompre avec une conception restrictive de la participation, que l'on pourra instaurer une véritable « culture de la participation » et passer d'une logique de survie à une logique de vitalité.

Mais comment assurer la participation du plus grand nombre et l'inscrire dans une stratégie de développement social? Cette question est cruciale, parce que l'équilibre et l'avenir de notre société dépendent de notre capacité à trouver des réponses pertinentes. Elle est stimulante aussi, parce qu'elle met carrément au défi notre créativité individuelle et collective. Elle confronte notre capacité de changement et notre sens du bien commun et du partage et, surtout, elle nous force à repenser en profondeur le rôle de l'État, celui des personnes et celui des multiples mouvements sociaux qui composent la société civile.

Alors, dans quelle société voulons-nous vivre? La meilleure, dirons-nous spontanément! La plus juste aussi, bien entendu. La plus ouverte et la plus tolérante. La plus généreuse, la plus encline au partage. Mais au-delà de ces belles intentions, ne pensez-vous pas que cela doit aussi aller de pair avec l'obligation de cultiver l'espoir et d'être réaliste quant aux transitions requises pour que le Québec continue d'être un chef de file en matière de développement social? Nous devons admettre qu'aujourd'hui, au Québec, nous sommes à bouger alors que nous sommes pris dans une camisole de force.

L'obligation de cultiver l'espoir

Le gouvernement auquel j'appartiens s'attelle à la tâche. Il nous faut faire la combinaison, nous occuper à la fois des problèmes terre à terre du quotidien tout en continuant à construire l'avenir. Nous sommes contraints de faire le travail de la gauche et de la droite et si nous le faisons, c'est parce que, contrairement aux libéraux-conservateurs, nous croyons en l'État. Pour réaliser nos ambitions, l'État doit être en bonne santé. C'est pourquoi nous avons dû répondre à l'impérieuse nécessité d'assainir les finances publiques tout en mettant en place d'audacieuses réformes qui redéfinissent les rapports entre l'État et la société civile.

Régler le quotidien mais ne pas s'y enfermer, qu'est-ce que ça veut dire? D'abord, ne pas se résoudre à couper les ailes aux jeunes en leur dépeignant un avenir plus sombre que celui de leurs aînés. Ensuite, les aider à se tailler une place de choix et à bâtir une société à la mesure de leur ambition. Et surtout, ne pas baisser les bras devant des situations d'exclusion, des situations de discrimination, des situations d'inégalité mais plutôt chercher à mettre de l'avant des mécanismes qui sont porteurs d'espoir, qui nous interpellent tous, qui nous invitent au-delà des étiquettes à réclamer d'une voix commune un bien-être collectif.

C'est à mon avis le meilleur antidote à ce fléau qu'est l'exclusion. Il n'y a qu'un seul Québec, celui de tous ses citoyens et citoyennes. Et, à ce sujet, il est plus que temps de rompre avec une vision ghettoïsante des rapports sociaux afin de favoriser le développement du sentiment d'appartenance chez tous les Québécoises et les Québécois, quels que soient leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur origine, leur allégeance politique. L'espoir réside dans la capacité de faire respecter sa dignité personnelle. Et c'est d'ailleurs de là que découle notre capacité de faire respecter la dignité collective de notre peuple. S'il nous faut redéfinir les lignes de force du projet national, voilà plus qu'une piste. Voilà une exigence.

Cultiver l'espoir, on peut voir cela comme une grande bataille, une lutte perpétuelle. On peut voir cela aussi comme une progression continue, comme une construction jamais achevée, ce qui serait une catastrophe dans le cas d'un immeuble de béton devient, pour une société, un projet collectif rassembleur, un défi perpétuel. La quête pour le développement social est, par définition, une quête qui rassemble les forces progressistes de notre société. Être exigeant et placer la barre haute, cela n'a-t-il pas toujours été la marque distinctive des gens progressistes?

La démocratie, un projet jamais achevé

Mon expérience de huit ans comme parlementaire m'a appris qu'il n'y a pas de raccourci en démocratie. La démocratie est un chantier permanent dont nous sommes tous les ouvriers. Ce projet se nourrit du dynamisme, des idées et des expériences multiples des citoyens et de leur volonté de former des projets communs. Plus les gens seront cohérents, plus ils seront organisés, plus l'État sera en mesure de répondre à leurs besoins. Le plus bel exemple qui me vienne à l'esprit, c'est ce que les femmes ont réussi à faire avec la marche « Du pain et des roses ». Cette marche a donné le signal de départ et les conditions nécessaires pour l'adoption à l'unanimité, par l'Assemblée nationale, de la Loi sur l'équité salariale.

Une démocratie en déficit d'une partie de ses citoyens est déjà moins une démocratie. La place laissée vide par leur retrait de la place publique est vite occupée par tel ou tel intérêt particulier. Il est donc évident, pour nous tous, que les transformations qui s'imposent, dans tous les secteurs de notre vie collective, ne passent pas par des discours jovialistes. Il faut que les gens s'imprègnent

des enjeux politiques. Il faut donner un espace aux gens qui veulent s'exprimer dans leur communauté. Il faut laisser place à l'imagination des collectivités locales et des régions; il faut aider chaque milieu à s'approcher des leviers de son développement.

Il faut également que le gouvernement soit plus alerte et pro-actif. Un peuple en santé en est un qui est capable d'intégrer les dynamismes locaux et régionaux. Le député méritant n'est pas celui qui va chercher des chèques à Québec mais bien celui qui, fort de son mandat populaire, est capable d'animer une collectivité et de contribuer à faire apparaître un chemin commun.

D'ailleurs, c'est pour cela qu'être député ou ministre n'a de sens que si l'on sent que la population nous a élus pour nos idées et pour nos convictions. Être député et ministre n'a de sens que si l'on demeure au cœur de l'action. C'est la raison de mon engagement politique et c'est à ce titre que je me sens imputable et redevable. La contrepartie, c'est qu'il faut continuer à développer des lieux d'imputabilité. L'Assemblée nationale en est un. Mais pourquoi ne pas en inventer d'autres?

Malgré le déficit-zéro, Québec maintient le cap sur le développement social

En fait, plusieurs réformes, réalisées ou en cours, se sont construites autour de cette préoccupation. Elles touchent à de nombreux champs de l'activité gouvernementale : l'éducation, la santé et le bien-être, la sécurité du revenu, la politique familiale, la politique de soutien au développement local et régional.

Malgré l'étroitesse du couloir budgétaire dans lequel le gouvernement évolue, ces réformes maintiennent le cap sur la solidarité et la justice sociale. Elles ont ouvert, à mon avis, plusieurs voies très prometteuses qui traduisent de façon non équivoque la volonté du gouvernement de mieux répartir le pouvoir et les leviers de décisions. Premièrement, la régionalisation des pouvoirs gouvernementaux a ouvert la voie à une prise de décision proche des gens et des communautés en assurant aux collectivités la marge de manoeuvre nécessaire pour adapter les services en fonction des priorités propres à leurs milieux. Deuxièmement, la reconnaissance du pouvoir de décision et d'action des communautés a favorisé l'approche locale et le partenariat intersectoriel. Troisièmement, la volonté de réunir autour des nouveaux lieux de décision et d'action des acteurs représentatifs de l'ensemble de la société est sérieuse et bien concrète. Cette participation accrue des citoyens est primordiale.

Une autre exigence : mettre à profit les forces qui découlent du pluralisme de la société. Je pense à ces retraités et à ces aînés qui ont tant d'expérience à offrir. Je pense aux jeunes qui se retrouvent bien peu à l'heure actuelle, dans nos conseils d'administration ou nos structures consultatives. Je pense aux Québécois et aux Québécoises issus de l'immigration et qui ont de la difficulté à intégrer le monde du travail.

Je pense aussi à l'entreprise privée qui est appelée, elle aussi, à se solidariser avec la communauté qui l'entoure. Je pense également aux syndicats et aux municipalités. Je pense finalement au mouvement communautaire, cet acteur majeur du développement social du Québec.

Ces trois voies qui s'appuient sur un partage des pouvoirs au Québec entre la société civile et l'État sont déjà bien palpables. Mais tout en ouvrant de nouvelles avenues, ce qui est en train de se dessiner pose de nouveaux défis. Je voudrais attirer votre attention sur certains d'entre eux. Ainsi, comment bien répartir les nouveaux pouvoirs pour qu'ils bénéficient à l'ensemble d'une

collectivité et non pas uniquement à certains groupes mieux organisés? Comment, du même souffle, faire en sorte que les nouvelles structures que nous mettons en place s'arriment avec les instances déjà existantes comme les MRC et le réseau scolaire et que l'ensemble des personnes élues au suffrage universel soient mises à contribution? Comment pousser plus loin l'objectif de participation en sachant qu'il n'est pas à la portée de tous les citoyens et citoyennes?

Et surtout, comment déborder des champs d'intérêts évidents pour toucher à des zones d'ombre qui concernent tout le monde et personne en particulier? Comment sortir de nos étiquettes respectives pour plaider d'une même voix? Cette dernière question me tenant particulièrement à coeur, je précise ma pensée : quand Jean Charest s'amuse à associer faussement souveraineté et xénophobie comme il l'a fait la semaine dernière à Saint-Léonard, comment faire en sorte qu'il y ait davantage de journalistes comme Franco Nuovo du Journal de Montréal qui s'indignent et dénoncent la connerie, la malhonnêteté et la démagogie qu'il y a derrière de tels propos? Quand André Arthur discrédite le soutien financier que le Fonds de solidarité et le gouvernement du Québec apportent aux jeunes de la communauté noire qui veulent lancer une entreprise, comment faire en sorte que nous soyons de plus en plus nombreux à condamner de telles attitudes? Quand on constate la faible représentation des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration dans la fonction publique, dans les organismes. Ici, peut-être même aujourd'hui, je pense qu'il y a mieux à faire que de dénoncer une fois de plus la situation.

Des gestionnaires publics, des dirigeants du milieu communautaire, des employeurs, des gens comme vous et moi sont pourtant imputables de ces résultats. Il faut le leur rappeler et aller plus loin que la dénonciation.

La démocratie doit refléter le pluralisme de la société

La démocratie ne doit pas être asservie à aucun groupe d'intérêt, d'où l'importance de refléter le pluralisme de la société. Nous vivons au Québec des moments cruciaux : le pouvoir de la société civile est en pleine croissance, les élections scolaires s'en viennent, les conseils régionaux et les conseils locaux de développement sont en composition et des municipalités, par le biais du Réseau québécois Villes et villages en santé, innovent sans cesse dans le domaine de la participation civique. Ce sont autant d'occasions pour veiller à une saine représentation, autour des instances décisionnelles, mais aussi par des pratiques de consultation et d'interactions constantes avec le milieu et, également, des efforts pour adapter ces organisations. Les ententes spécifiques, les ententes-cadres sont d'autres belles occasions à saisir pour faire progresser la gestion de la diversité, le soutien à des clientèles plus isolées ou marginales, pour faire progresser aussi l'imputabilité des acteurs en présence et responsabiliser du même coup la communauté toute entière.

La contribution du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Comment faire en sorte de changer l'ordre des choses, sinon en se réclamant du droit de transcender les missions respectives au nom de l'intérêt collectif? C'est sous cet angle que nous avons considéré la mission du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. En ajoutant aux responsabilités traditionnelles du ministère de l'Immigration un ensemble de champs nouveaux (touchant la promotion et la protection des droits de la personne, les relations civiques, l'accès à l'information et la solidarité entre les générations), le premier ministre marquait une volonté gouvernementale de concilier diversité et égalité, de favoriser la pleine participation de

toutes les citoyennes et de tous les citoyens au développement social, économique, politique et culturel de leur société, et de renforcer le sentiment d'appartenance au Québec pour mieux faire face à des défis partagés.

Ces enjeux se traduisent en mesures concrètes et rentables pour le développement social du Québec :

- création du programme de soutien à la participation civique du fonds des jeunes des minorités visibles, d'un programme d'éducation à la citoyenneté;
- réflexion en profondeur autour du programme accès à l'égalité, de la reconnaissance des conjoints du même sexe, de la protection de la vie privée;
- intensification des mesures d'intégration linguistique et socio-économique des nouveaux arrivants et des immigrants de plus longue date;
- amélioration significative de l'accès à l'information gouvernementale par l'entremise du réseau de Communication-Québec et du site internet gouvernemental.

À travers ces actions, pour réaliser cette mission, nous avons priorisé quatre axes, c'est-à-dire : la pleine participation de tous à la vie collective; une information gouvernementale de qualité; une mobilisation générale autour de la jeunesse; une intégration linguistique et une intégration en emploi plus rapide des immigrants. À mon avis, ces quatre stratégies sont indispensables dans le coffre à outils du Québec pour favoriser sa cohésion sociale et faire en sorte que notre ambition de faire du Québec un pays souverain où il fait bon vivre pour tous soit crédible et rassembleuse. L'exclusion zéro et son pendant, l'inclusion à 100 % sont le leitmotiv du ministère et sont au cœur de mon engagement.

Conclusion

En conclusion, je ne suis pas entré en politique pour faire le déficit-zéro, pas plus que mes collègues d'ailleurs. Il n'existe pas de recette de la société idéale, à découper en pointillé pour la plaquer sur notre réalité. Nous devons, à l'instar de toutes les sociétés plongées dans la même réflexion, inventer notre voie. Et nous devons le faire en toute ouverture et en toute honnêteté, avec ce que nous sommes, avec nos différences et nos ressemblances, avec les ressources dont nous disposons, avec notre expérience du « vivre-ensemble ».

En fait, nous le faisons déjà! En matière de relations civiques, la société québécoise peut se targuer de certains acquis. Parmi les plus solides, mentionnons la participation des citoyens aux grands débats régionaux, la contribution bénévole d'un grand nombre de citoyens à des actions d'avancement de leur communauté. Le développement prometteur d'une solidarité, la participation à la Commission Bélanger-Campeau, aux Commissions sur l'avenir du Québec, le taux de participation élevé au référendum, figurent également parmi les principaux attributs d'une démocratie qui se veut de plus en plus citoyenne.

De tels attributs contribuent à forger notre « faire et vivre-ensemble ». Cette citoyenneté active, qui ne s'exerce pas seulement à l'occasion de grandes catastrophes, mais aussi et surtout au quotidien, dans une foule de réseaux, est peut-être l'un des traits les plus distinctifs de notre société.

Pour que notre société soit viable, pour qu'elle dure, pour qu'elle tienne la route, il faut donner aux femmes et aux hommes d'ici une meilleure prise sur leur quotidien. Il faut leur faciliter non seulement l'expression de leurs besoins, mais également leur permettre de participer, à part entière, à l'élaboration et à la mise en place de solutions qui leur conviennent.

J'ai envie de vous dire : continuons à être audacieux, soyons même plus audacieux que jamais! Mais convenons que nos aspirations pour le développement social du Québec sont, pour l'essentiel, les mêmes... Convenons également qu'il faut être réaliste. Rien ne sert de nier les obstacles — les héritages du passé sont lourds de conséquence et les nouveaux défis de la modernité sont complexes. Il faut à la fois préserver des acquis, rétablir des équilibres et s'ouvrir à de nouvelles réalités, le tout simultanément.

En matière de développement social, le Québec a déjà goûté à une vitesse d'accélération avec la Révolution tranquille. Pour retrouver ce courant d'énergie, une mise au point s'impose... Celle du déficit-zéro.

Entretenons le dialogue, j'ai fait quelques tournées en région au cours de la dernière année, j'en retiens une formidable énergie : la puissance de la concertation, de la mise en commun des ressources et de l'action en complémentarité. Ce modèle québécois qui consiste à rapprocher les différents acteurs du Québec donne du ressort aux forces progressistes, c'est indéniable.

Le développement social ne sera jamais à portée de main. Il commande de repousser sans cesse les limites. Le chemin de la facilité n'existe pas en démocratie et en droits humains. C'est un défi qui requiert surtout que la société n'abdique pas... Le match en faveur des droits humains se joue sur plusieurs fronts en même temps... Pour nous, au Québec, il débouche sur la démocratie nationale ingrédient gagnant, qui passe par la souveraineté.

Dans l'immédiat, il nous revient d'être plus vigilants que jamais face aux tentatives d'intrusion répétées et pressantes du gouvernement fédéral dans les domaines de prédilection du développement social que sont l'éducation, la santé et les services sociaux, les services à la jeunesse. Le Québec a su, au fil des ans, des consensus et de partenariat avec les communautés, se doter de politiques sociales cohérentes et allant dans le sens des priorités de sa population. Ce modèle québécois, basé sur la concertation, la solidarité et la créativité, connaît présentement un nouvel essor sous l'impulsion de grandes politiques et de mesures adoptées par le gouvernement du Québec depuis trois ans.

Ce modèle québécois, nous l'avons bâti ensemble. C'est ensemble que nous devons le préserver. Les règles de non-chevauchement, de non-dédouement que tous les acteurs du Québec ont convenu de s'imposer doivent être respectées par le gouvernement fédéral. Surveiller nos plates-bandes, non pas par partisanerie, mais au nom de l'efficacité et du gros bon sens. Ce que le Québec fait bien et de manière novatrice, il faut le dire avec fierté et se serrer les coudes pour en assurer la consolidation et la bonification constantes.

Je souhaite que la réflexion sur le développement social nous amène à un décloisonnement de problématiques, qu'elle nous conduira à intégrer ce fait reconnu qu'au fond, les gens sont beaucoup plus semblables qu'ils ne sont différents. J'espère surtout qu'elle permettra de rebrasser les cartes, de mêler les expériences sectorielles, d'imaginer des alliances transversales et de multiplier les formes de mixité. Bref, de créer des réseaux plus inclusifs qui s'appuient sur l'effet dynamique de la diversité québécoise pour agir davantage dans le sens de l'intérêt collectif.

N'est-il pas temps de poser le défi de l'exclusion-zéro comme enjeu de société pour les années futures, comme exigence pour agir ensemble et faire autrement? Chers amis, je veux, avec vous, avec les militants de mon comté et avec ceux de mon parti, répondre à cette question. J'espère que vous serez au rendez-vous.

Bloc 2 – La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

La parole aux régions

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Il me fait plaisir d'introduire ce deuxième bloc de travail portant sur la participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social.

D'entrée de jeu, il nous faut rappeler, le fructueux exercice de participation que nous avons vécu dans nos régions et qui nous a conduits jusqu'ici. Cet exercice constitue, en lui-même, un exemple concret de participation qui porte en lui des enseignements à plusieurs égards, et que nous mettrons en lumière au cours du présent échange.

En matinée, nous avons constaté l'état de notre développement social, nous avons identifié des problématiques mais aussi des initiatives qui contribueraient à lever les obstacles ou à en réduire les impacts. À cet égard, la participation sociale est apparue, au sein des consultations, comme étant une avenue à privilégier.

Comme l'a exprimé la région du Bas-Saint-Laurent, la manière dont les individus participent à la société dépend largement de la façon dont on leur apprend à le faire et de la place qu'on leur réserve. Cette phrase résume admirablement bien la teneur des propos issus des forums locaux et régionaux. La première partie de cet énoncé questionne notre compréhension de la participation et notre responsabilité individuelle et collective à son égard. La deuxième partie réfère aux conditions la favorisant.

Dans cet ordre d'idées, je vais donc vous présenter, tout d'abord, la synthèse des propos tenus lors des débats. Dans un deuxième temps, des régions viendront elles-mêmes, nous parler plus spécifiquement des conditions favorisant la participation. Ce même thème sera repris lors du panel et des tables de discussion.

Au cours des consultations locales et régionales, la participation a été considérée sous deux angles. Un premier, celui de sa dimension sociale, c'est-à-dire notre participation dans notre entourage immédiat, dans notre milieu de vie ou notre collectivité. Le deuxième, celui de sa dimension démocratique, à travers l'exercice de notre citoyenneté. Les propositions des régions sont regroupées autour des quatre problématiques issues de l'examen de l'état de la situation du développement social. Il s'agit, rappelons-le, de la pauvreté, de l'intégration des jeunes, de la

création d'emplois et du resserrement des liens sociaux. Pour chacune d'elles, je vous présenterai la synthèse des propos.

Favoriser la participation sociale des personnes pauvres

Favoriser la participation sociale des personnes pauvres, qu'est-ce que cela veut dire? D'emblée, les débats ont mis en évidence la nécessité d'intervenir non pas seulement sur les personnes qui subissent la pauvreté, mais aussi sur le contexte. On peut regrouper les propos autour des idées suivantes : lutter contre l'isolement en créant des lieux de rencontre et de concertation et en développant des programmes et des services adaptés aux besoins.

Comme l'ont souligné certaines régions, pour plusieurs raisons — telles une faible estime de soi, la peur d'une étiquette gênante — les personnes qui subissent la pauvreté ont de la difficulté à entrer en contact avec autrui, et certaines hésitent même à recourir aux services existants. Une situation que les préjugés aggravent.

Afin de briser l'isolement, on propose entre autres, la mise sur pied d'instances où les organismes qui interviennent auprès des personnes appauvries pourront se concerter. On doit créer des lieux de rencontre, précise-t-on, où les individus pourront échanger et mettre en liens besoins et solutions.

On insiste également sur la nécessité d'innover dans l'accessibilité et la promotion des ressources et des services. Concrètement, on suggère de développer des interventions, des ressources et des services (dont le transport et les services de garde) adaptés aux besoins des individus. En Abitibi-Témiscamingue, on signale l'importance de les faire connaître par « une compilation des ressources disponibles qui permettrait de mieux tirer profit des services existants, qui sont méconnus de la population à qui ils sont destinés ».

L'importance du transport dans tout effort visant à favoriser la participation sociale ne doit pas être négligée. Cette question est cruciale pour les personnes pauvres en milieu rural. Comme l'a souligné la région de Chaudière-Appalaches, il faut développer le transport en commun par la recherche de solutions innovatrices telles que l'intégration ou l'utilisation complémentaire des systèmes de transport scolaire ou de transport adapté. Il faut développer le covoiturage et des ententes avec le secteur du taxi. Quant au transport aérien, il faut le rendre plus abordable. Sur la Côte-Nord, on estime nécessaire de prendre des mesures particulières pour les étudiants, par exemple, des tarifs spéciaux ou bien la prise en compte des frais de déplacement dans le calcul des prêts et bourses.

Guy Paiement

Centre Saint-Pierre, représentant la région de Montréal

Je me propose de vous donner quelques éléments de réflexion qui sont sortis des deux forums que nous avons tenus sur l'Île de Montréal.

D'emblée, une réalité s'est imposée à nous : c'est le fait que les gens de l'Île de Montréal n'ont pas seulement des limites insulaires ou des problèmes. Ils ont aussi des expertises multiples et des dynamismes variés. Ils ont surtout le désir d'avoir vraiment droit de cité, d'être citoyens ou citoyennes à part entière, c'est-à-dire d'avoir du contrôle sur leurs conditions de vie et sur les déterminants sociaux de leur santé, qu'il s'agisse de leur alimentation (on déteste avoir à quêter sa nourriture, même s'il faut le faire), de leur logement (car nous sommes avant tout, dans la ville de Montréal en particulier, des locataires), de leur éducation, de l'emploi ou de la culture.

Ces mêmes personnes savent aussi que l'absence de contrôle sur sa vie rend futile la volonté de participer à la vie collective. Quand une femme, par exemple, doit prendre le meilleur de son temps et de ses énergies pour trouver de quoi nourrir ses enfants, elle n'a plus la force de s'intéresser à autre chose. Comment pourrait-elle seulement penser participer au comité des parents de l'école ou encore au conseil d'administration de sa caisse populaire?

Pour rendre possible la participation sociale, une première condition est de pouvoir compter sur une certaine sécurité économique. C'est pourquoi nous trouvons urgent d'assurer un revenu minimum, universel, qui permette à chacun et à chacune de retrouver un certain pouvoir sur sa vie et de pouvoir exercer ses responsabilités de citoyen ou de citoyenne. Nous suggérons fortement que l'on étudie cette possibilité afin d'en faire un débat national.

Certes, il existe déjà de multiples lieux de participation sociale à Montréal, qu'il s'agisse des lieux de travail, de loisirs, des festivals... Il existe aussi de nombreuses instances démocratiques dans plusieurs quartiers ou municipalités : des tables de concertation, des comités d'école, des conseils d'administration de caisse populaire, et j'en passe. Mais beaucoup de ces lieux échappent aux possibilités concrètes d'un citoyen de Montréal sur trois et d'une personne sur cinq dans l'ensemble de l'île. Comme on le disait de la Place des Arts, il s'agit, pour ces gens, des « places des autres ».

Pour tous ceux et celles qui ont été exclus de ces lieux par la pauvreté, il existe cependant des centaines d'organismes communautaires qui travaillent sans relâche à changer les situations concrètes. Ils s'appuient sur la dignité des gens et cherchent avec ces derniers à retrouver du pouvoir sur leur vie et à explorer des lieux concrets où il devient pensable de participer à nouveau à la vie sociale et démocratique. Plusieurs, parmi ces exclus, retrouvent ainsi le goût de la participation volontaire et découvrent avec intérêt que la participation sociale dépasse de beaucoup les lieux traditionnels de l'emploi rémunéré — on pense à une cuisine collective, une garderie populaire, des groupes d'achat, des groupes d'alphabétisation et d'accompagnement de sidéens, etc.

Le problème, c'est que ces laboratoires de participation sociale manquent tragiquement de moyens, d'autant plus quand l'ensemble de la société leur confie trop facilement l'intégration de certains groupes que cette même société a plus ou moins poussés dans les marges, qu'il s'agisse des femmes chefs de famille, des jeunes sans emploi, des personnes handicapées, des

toxicomanes, des personnes immigrées récemment, des autochtones isolés de leur communauté et d'autres encore.

Il faut donc reconnaître financièrement ces lieux d'apprentissage à la participation sociale et démocratique où l'on recrée le tissu social et où l'on aide à retrouver le goût de prendre sa place dans la Cité, en ne se voyant pas d'abord comme un client ou un consommateur plus ou moins désargenté. Si on trouve, comme société, qu'il est rentable d'investir dans les industries du nouveau savoir — en faisant référence à ce que monsieur Marc Renaud disait hier — pourquoi ne pourrait-on pas investir dans ces laboratoires de développement social? Ne font-ils pas découvrir de nouveaux pouvoirs chez ceux et celles qui n'en ont pas, suscitant ainsi des acteurs et des citoyens responsables, capables de participer et même d'imaginer la nouvelle économie?

Il nous faudra cibler, à Montréal, de nombreux moyens pour contrer, entre autres, le décrochage scolaire, soutenir le retour à l'école de nombreux adultes, développer l'esprit et la pratique de la coopération. Or, on n'y arrivera pas sans dépasser les limites des programmes actuels ou encore les frontières des différents intérêts corporatistes. Pour unir en particulier le développement économique, le développement culturel et le développement social, les divers acteurs devront travailler ensemble sur des projets concrets et répondre à la question qui pourrait dorénavant nous être commune : dans quelle communauté voulons-nous vivre et nous développer dans les années à venir?

Pierre Couture

Tablée populaire du Centre du Québec, représentant la région du Centre du Québec

À la suite du forum régional qui s'est déroulé récemment, nous avons dégagé quatre formes de pauvreté communes aux MRC du Centre du Québec, de même que les facteurs qui leur sont liés. Nous avons ensuite dégagé des pistes d'action pour y remédier, ainsi que les moyens et les conditions nécessaires à la réalisation de ces pistes d'action.

Les quatre principales formes de pauvreté que nous avons identifiées sont : *pauvreté liée à la formation, pauvreté économique, pauvreté reliée à l'isolement psychologique et pauvreté reliée à l'isolement physique et social*. En ce qui concerne la première de ces formes, il est clair qu'une formation académique réduite, sans le diplôme de cinquième secondaire, handicape lourdement les personnes qui désirent accéder au marché de l'emploi. Le problème est encore plus accentué chez les personnes défavorisées. Il a engendré un véritable cercle : pauvreté égale échec scolaire et échec scolaire égale pauvreté.

Les principaux facteurs liés au manque de formation chez les personnes démunies sont le décrochage scolaire, l'inadéquation entre la formation dispensée et les exigences du milieu de travail ainsi que le manque d'information sur les ressources existantes. Parmi les pistes de solution envisagées :

- valoriser les programmes de formation technique et professionnelle et les adapter aux besoins du milieu avec des formules travail-études ou école-entreprise;
- agir sur les facteurs de risque de décrochage scolaire — ce qui est autant la responsabilité du milieu de l'éducation que du réseau des affaires sociales, en collaboration avec les organismes communautaires;

- reconnaître et soutenir l'expertise des organismes communautaires en employabilité et en formation;
- augmenter les services d'aide à l'apprentissage pour les jeunes en difficulté.

Pour ce qui est de la deuxième forme de pauvreté, soit la pauvreté économique, les principaux facteurs associés seraient la précarité des emplois, la faiblesse de la création d'emplois, le manque d'emplois non spécialisés, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et leurs difficultés à concilier travail et famille. Les pistes de solutions envisagées sont :

- mettre en place des mesures et des stratégies qui faciliteraient l'accès au travail pour les plus démunis;
- rapprocher les acteurs socio-économiques, politiques et communautaires autour d'une vision globale des problèmes et des solutions à ces problèmes;
- intégrer l'économie sociale à la diversification de l'économie traditionnelle;
- instaurer une politique de soutien à l'embauche, à la formation, au perfectionnement et à l'achat local;
- développer le concept « Place aux jeunes », c'est-à-dire privilégier l'embauche des jeunes de la communauté locale.

Les pistes de solution envisagées pour la pauvreté liée à l'isolement psychologique sont :

- renforcer, valoriser et consolider l'action communautaire autonome;
- renforcer les mesures de prévention, d'intervention et de répit;
- instaurer une politique familiale d'ensemble incluant tout le soutien aux familles monoparentales, aux jeunes, aux femmes, aux hommes en détresse et aux aînés;
- créer et soutenir des projets intergénérationnels, pour encourager les échanges entre les générations.

Enfin, la pauvreté liée à l'isolement physique et social est associée à un réseau de transport en commun incomplet compte tenu de l'étendue du territoire et à l'intégration difficile des personnes handicapées. Les pistes de solution à cet égard sont :

- augmenter l'accessibilité des services communautaires et publics en milieu rural;
- soutenir la prise en charge des milieux ruraux;
- augmenter l'accessibilité des moyens de transport en milieu rural, par le développement de taxi-bus, le covoiturage et l'utilisation des autobus scolaires;
- abolir les inégalités des frais de téléphone;
- fonder une radio communautaire, une télévision régionale ainsi qu'un quotidien régional.

Sylvie Dubord

Organisatrice communautaire, CLSC Chicoutimi Nord
représentant la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Je dois dire d'entrée de jeu que je remplace une personne qui travaille avec les sans-emploi. Je la remplace parce qu'elle-même et son organisation ont des conditions tellement précaires qu'elle n'a pu se déplacer aujourd'hui pour participer au forum où, pourtant, on va discuter et parler des conditions de participation des personnes sans emploi.

Pour ce qui est des moyens à mettre en place, on en a énuméré beaucoup et je me fie à l'inventivité et à la créativité des gens des régions. On pourrait cependant regarder davantage les conditions, autant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle « macro », planétaire, et politique. Il faut d'abord questionner la richesse et sa redistribution. La croissance économique a créé de la richesse, mais elle est concentrée. Quand allons-nous commencer à questionner cela? Quand allons-nous faire des recherches sur les riches et cesser d'achaler les pauvres?

Deuxièmement, sur une base plus personnelle, je m'adresse à chacun et à chacune de nous ici qui, pour la plupart, possédons un certain pouvoir, avons accès à des ressources, avons probablement une caisse de retraite. Quand allons-nous être d'accord pour partager ce pouvoir? Quand allons-nous questionner nos caisses de retraite pour voir si, au lieu d'investir à Hong Kong ou chez ITT, on ne peut pas par exemple investir dans la laiterie de la Baie-des-Chaleurs ou dans le projet d'une autre communauté?

La troisième chose importante, c'est que chacun ou chacune doit être en colère, suffisamment en colère pour dire : non, j'en ai assez, ça suffit, cessons de regarder le déficit zéro, regardons plutôt l'objectif pauvreté zéro, c'est l'objectif premier. Sinon, on va se partager la survie, on va s'impliquer pour essayer — finalement — de ne pas mourir de faim, de ne pas mourir dans des conditions tout à fait inacceptables.

Favoriser la participation sociale des jeunes

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Du côté des jeunes, plusieurs régions soulignent qu'il importe de trouver des moyens de freiner leur exode. On déplore aussi qu'ils se confrontent à une relative absence de lieux de participation sociale et à des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Les éléments de solution proposés sont nombreux et variés. Rappelons l'importance de développer le sentiment d'appartenance à l'école, de développer le sentiment d'appartenance à leur région et enfin, de faciliter leur intégration au travail.

Pour la région de Québec, le sentiment d'appartenance à l'école devrait se développer à tous les niveaux, du primaire jusqu'à l'université, en mettant en place des mécanismes appropriés (reconnaissance des conseils étudiants) pour favoriser les communications entre les jeunes, les parents, les professeurs, le personnel non enseignant et la direction.

Quant au sentiment d'appartenance des jeunes à leur région, il se renforcera entre autres, par la valorisation, dès le plus jeune âge, de l'implication communautaire, du bénévolat et de la

formation académique. Selon la région du Bas-Saint-Laurent, cette valorisation devrait faire l'objet de programmes scolaires d'apprentissage à l'implication sociale. Autre facteur, plusieurs régions soulignent que les lieux où les jeunes peuvent faire l'apprentissage de la démocratie ne sont pas nombreux ou ne remplissent pas toujours leur rôle. À cet égard, on suggère par exemple, de créer des lieux de rencontre, de former des comités de jeunes au sein des MRC, de leur réserver des sièges sur les différentes instances décisionnelles et de favoriser leur intégration à la politique municipale. Dans un autre ordre d'idées, la diffusion d'informations positives sur la région pourrait également contribuer à développer chez les jeunes, le sentiment d'appartenance à leur région.

Enfin, un dernier chapitre a été consacré aux conditions facilitant l'intégration des jeunes au marché du travail, par des mécanismes appropriés de parrainage et d'accueil de stagiaires et de jeunes diplômés.

Isabelle Pascal

Prévention Suicide Portneuf, représentant la région de Québec

Du forum tenu à Québec, nous avons ressorti qu'il faut, un peu comme l'a dit madame Carrier, s'assurer d'exercer une pression constante sur les organisations concernées, particulièrement en occupant les lieux d'influence accessibles aux jeunes et en visant à multiplier ceux-ci. Il faut leur redonner le pouvoir, il faut poursuivre la sensibilisation pour que ceux et celles qui ont le pouvoir de décider saisissent mieux les défis actuels de la jeunesse, en assumant leur rôle visant à transmettre graduellement la place aux générations qui suivent. L'avenir, c'est notre jeunesse. Moi, je commence déjà à « être passé date », alors imaginez...

Il faut que les associations étudiantes aient un réel pouvoir d'initiative, surtout au secondaire (madame Carrier l'a dit, plus on commence tôt, plus les jeunes vont s'impliquer), en comptant sur le soutien d'animateurs adultes, et non de contrôleurs qui veulent faire passer leur propre idée. Il faut aussi que les services d'animation, d'information, de référence et de consultation soient véritablement disponibles en nombre suffisant et accessibles aux endroits et aux heures convenant aux jeunes. Ce n'est pas entre huit et seize heures qu'il y a des crises, c'est après, et pendant les fins de semaine.

Pour les jeunes, la participation sociale deviendra une manière naturelle d'être dans la mesure où ils grandiront dans une société qui la pratique et qui veillera à initier ce comportement chez eux. Les jeunes deviendront des citoyens actifs si, très tôt, ils ont leur place dans la vie familiale, si on les inclut dans des activités intergénérationnelles et sociales, si on les rapproche de la réalité du marché du travail plutôt que de les en tenir à l'écart. La reconnaissance de la citoyenneté des jeunes deviendra réelle non pas par génération spontanée, mais parce qu'on stimulera la participation dans des activités bénévoles dans la communauté, parce qu'ils pourront agir sur les décisions en permettant de faire de l'école un milieu de vie enrichissant et véritablement éducatif.

Rappelons que les jeunes ont souvent l'impression d'être de trop, de constituer un problème social plutôt qu'un capital humain nécessaire au renouvellement de la société. Ils ne veulent pas être pris en charge, mais plutôt être soutenus et accompagnés. Ils aiment les défis.

Renée Bolduc

CLD Caniapiscau, représentant la région de la Côte-Nord

Même si voyager sur la Côte-Nord coûte cher, les jeunes s'en vont. L'exode de la jeunesse fait que nous croyons nécessaire de développer l'identité et le sentiment d'appartenance des jeunes tout autant que la responsabilisation et l'implication sociale.

On estime souvent que, par l'emploi, on sera inséré socialement, c'est-à-dire que l'emploi garantit l'insertion sociale. Mais les jeunes ont aussi des besoins en ce qui concerne la formation. Il est faux de dire qu'un jeune diplômé obtiendra automatiquement un emploi dans le marché actuel. Il est fortement recommandé d'obtenir ce diplôme, mais lorsqu'on ne connaît pas le marché de l'emploi, que l'on n'est pas préparé à intégrer le marché en question ou que les compétences académiques ne s'arriment pas du tout aux besoins du marché, qu'est-ce qu'on fait?

L'arrimage entre la formation et le marché du travail régional devient donc nécessaire et la préparation au marché du travail, elle, est fondamentale. De plus, les formations offertes devraient être davantage adaptées à la réalité des milieux isolés, surtout en ce qui a trait aux quotas d'inscriptions. On a un grand territoire mais on a peu de monde; parfois, on n'atteint pas le nombre d'inscriptions minimum pour offrir un programme. On voudrait néanmoins pouvoir se former. La formation pratique devrait être plus développée en région pour que les jeunes connaissent davantage les possibilités d'emploi. Le secteur de l'éducation en région devrait valoriser tous les types d'emploi, surtout la formation professionnelle et technique, puisqu'il y a des besoins.

D'un autre côté, l'emploi n'assure pas une participation active à la vie sociale. Même s'ils travaillent, certains jeunes se sentent très peu - voire pas du tout - concernés par le devenir de la société. Ils attendent que l'État agisse, tout autant que certains adultes d'ailleurs. Il est important de s'attarder aux raisons derrière ce phénomène et d'agir adéquatement. Cet aspect a été déploré en Côte-Nord — on l'a aussi mentionné ce matin, on a peu de jeunes au Forum, et il nous apparaît important de favoriser l'implication sociale et communautaire des jeunes dès l'enfance, notamment dans le milieu scolaire et dans le milieu familial.

Il importe aussi pour la Côte-Nord de lutter plus efficacement contre l'abus de drogues ou d'alcool et de prévenir la détresse psychologique et le suicide. La Côte-Nord détient l'un des plus hauts taux de suicide de la province. Il est recommandé de procéder à l'évaluation des stratégies de lutte existantes. Une campagne de sensibilisation auprès de la population devrait être développée afin que tous se sentent concernés par ces problèmes.

L'intervention auprès des jeunes en région serait facilitée si ceux-ci pouvaient compter sur un réseau de lieux d'identification et de socialisation, où la drogue et l'alcool ne feraient pas partie de la fête. Des lieux physiques où ils seraient considérés comme membres à part entière de la société et où la responsabilisation pourrait débiter.

Enfin, n'oublions pas les bons coups réalisés par nos jeunes — car ils en font — et prenons le temps de les reconnaître et de les souligner.

Favoriser la participation sociale par la création d'emplois

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Plusieurs régions ont identifié le travail comme étant une composante importante de la participation à la vie sociale. D'entrée de jeu, on souhaite la création d'emplois durables et de qualité. Mais que faire lorsque les emplois disponibles sont rares ou peu rémunérateurs? Les solutions proposées interpellent plusieurs secteurs : l'éducation, les entreprises, la finance, le communautaire et le privé. Elles se regroupent autour de trois idées maîtresses, soit renforcer l'appartenance régionale, adapter la formation professionnelle aux besoins du milieu et des entreprises et, finalement, susciter la création de projets novateurs.

Plusieurs régions partagent le constat à l'effet qu'on ignore souvent ce qui se fait dans son milieu et qu'on est peu renseigné sur ses besoins et son potentiel. Bien connaître sa région devient un préalable à tout renforcement de l'appartenance à sa région. Plusieurs ont ainsi suggéré de dresser et de diffuser un inventaire des forces de leur milieu. Parmi les autres pistes, on propose de promouvoir l'achat local auprès des consommateurs et des entreprises. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on suggère de se doter d'un contrat régional de biens et services afin que soient privilégiés les entreprises, les firmes et consultants de la région. Ces initiatives auraient pour effet de mieux faire connaître les produits et favoriseraient le réseautage et le maillage entre les entreprises.

Presque partout, la question du développement économique et de la création d'emplois a soulevé celle de la formation et de l'éducation. D'une part, on mentionne que les programmes de formation offerts dans les régions ne sont pas toujours pertinents et qu'ils ne sont pas toujours adaptés aux besoins des individus et des entreprises. D'autre part, on signale aussi dans certains milieux, que la scolarité moyenne est peu élevée et qu'une trop grande part des jeunes ne termine pas le secondaire. Plusieurs n'ont donc pas accès au travail ou dans le cas contraire, se retrouvent piégés dans des emplois qui demandent peu de qualification. On propose alors de mettre sur pied des entreprises d'insertion qui permettraient aux individus d'acquérir une culture du travail. On suggère également de revaloriser la formation professionnelle par l'instauration de visites industrielles auprès des entreprises locales et par l'implantation de programmes de compagnonnage dans les entreprises.

L'accessibilité de la formation en région a été, au cours des débats, une préoccupation bien présente. L'Outaouais suggère l'utilisation des nouvelles technologies en communication pour augmenter cette accessibilité mais, précise-t-on, il faudrait avant tout réaffirmer l'importance de l'éducation.

Plusieurs avenues restent donc à explorer et à développer. Susciter la création de projets novateurs constitue, selon les régions, un levier important pour l'emploi. Mettre sur pied un incubateur d'entreprises, miser sur des entreprises d'économie sociale, canaliser l'épargne privée grâce à des fonds d'investissement locaux, diversifier l'économie locale en faisant plus de transformation sur place, notamment en agro-alimentaire, sont apparus comme autant de pistes prometteuses.

René Lachapelle

Président du Conseil central de la Montérégie CSN et
secrétaire de la Société montérégienne de développement
représentant la région de la Montérégie

La question de l'emploi est très complexe et il est difficile d'en faire la synthèse. Je ne pense pas qu'on puisse identifier une seule stratégie qui suffise à elle seule à assurer le développement de l'emploi, lequel apparaît, pour la majorité des gens, un des principaux moyens de participation sociale.

L'un des éléments que je retiens de la synthèse qui vient de nous être présentée, c'est de bien connaître sa région. Il me semble que, là-dessus, on a une démarche qui est déjà assez avancée au Québec en termes de planification (que ce soit au plan local dans les SADC ou dans les CRD au niveau régional) et que l'on a une bonne base pour poursuivre la lancée, d'autant plus que la politique de soutien au développement régional et local devrait nous y aider dans un avenir rapproché. Il me semble qu'il faut vraiment investir dans cette direction et c'est de cette manière, je pense, qu'on va mettre en place les conditions pour que des projets novateurs puissent se développer.

Par ailleurs, je me préoccupe toujours de l'arrimage entre l'éducation ou la formation et les exigences du marché du travail et je suis un peu inquiet quand on tente de les arrimer très étroitement. Il me semble de plus en plus évident, avec l'évolution du travail et de l'emploi, que l'on doit préparer les gens davantage pour des perspectives élargies que pour des choses pointues. La meilleure façon d'arrimer l'éducation et la formation de la main-d'œuvre aux besoins du marché du travail, c'est d'élargir les compétences de base et de faire en sorte que les gens soient capables de se servir de cette formation initiale pour accéder aux nouveaux emplois.

Finalement, il me semble qu'il y a trois choses à retenir. La crise de l'emploi créée par la désindustrialisation et par la « technologisation » pose trois défis : un défi quant à la qualité des emplois, un défi quant au partage du temps de travail, actuellement très inégal, puis un défi quant au partage de la richesse. À tous ces niveaux, il y a actuellement des facteurs de fracture, qui risquent de faire en sorte qu'on atteigne deux marchés du travail et deux types de travailleurs : des gens qualifiés et des gens déqualifiés, des gens qui travaillent trop et des gens qui manquent de travail, des gens qui ont accès à la richesse et des gens qui n'ont pas accès à la richesse. Je pense qu'il faut qu'on soit très vigilant et, là-dessus, je suggère au mouvement syndical et aux organisations communautaires et populaires de renforcer les alliances. Il faut qu'on cesse de créer des emplois au rabais et faire en sorte que les concepts dont on discute actuellement — qui sont très importants et qui sont porteurs d'avenir, comme l'économie sociale — ne soient pas une façon de créer une économie des pauvres.

Pierre Provost

Organisateur communautaire
représentant la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Une des constantes en ce qui a trait au développement économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, c'est la pauvreté financière. La Gaspésie et les Îles ont toujours fourni des ressources et une main-d'œuvre abondantes, mais la richesse ainsi créée a malheureusement moins profité à toute la région qu'à ceux qui venaient l'exploiter. Quelqu'un me disait ce midi qu'il en a été de

même dans toutes les régions du Québec. Faux. Ce qui s'est produit chez-nous, c'est que pendant deux siècles l'accumulation du capital et de la richesse a été déportée vers l'extérieur de la région. Quand les Jersiais déportaient l'argent vers l'île de Jersey, ça n'a jamais rapporté à la région. Cela n'a jamais permis de constituer un capital qui a servi dans d'autres régions - dans la Beauce, par exemple, on a constitué un capital qui a contribué au développement, mais chez-nous, le capital a été déporté. Alors, quand on a voulu, au début du siècle, bâtir des coopératives comme alternative à ce développement que je dirais « sauvage », comment les Gaspésiens et les Madelinots pouvaient-ils y arriver à coup de dix cents? Se ramasser du capital à coup de dix cents, ça prend du temps. Aujourd'hui, grâce à la Révolution tranquille et à une plus grande redistribution de la richesse collective, on a pu arriver à en ramasser un peu.

Hier, Marc Renaud posait la question : que faire? Je la pose aussi. Pour favoriser le développement économique et l'intégration sociale par l'emploi, plusieurs idées ont émergé en Gaspésie. L'une de celles qui pourraient être intéressantes, c'est de se servir du savoir, des connaissances et du capital des personnes retraitées (et on en a eu un lot dernièrement qui est allé à la retraite, avec des conditions avantageuses) en leur permettant d'investir dans des jeunes entreprises. Les jeunes qui partent ces entreprises pourraient en bénéficier. On pourrait même créer un abri fiscal pour les personnes âgées qui investiraient dans les entreprises créées par des jeunes. On nous a vendu des actions Mickey Mouse pendant des années avec le Régime épargne-actions... Je crois qu'avec l'argent des personnes âgées pour partir des entreprises pour les jeunes, ce serait intéressant.

Chaque année, les municipalités un peu partout font des systèmes d'aqueducs et d'égoûts, etc. C'est de l'argent du gouvernement. Malheureusement, chez-nous, on n'a pas développé d'expertise, on n'a pas de firme, pas de consultant, on n'a pas ces grandes entreprises installées chez-nous. Ce capital-là est continuellement éjecté hors de la région. Nous donnons à d'autres qui viennent nous dire : on va vous organiser ça, touchez à rien, ça va vous coûter trois millions, vous n'en bénéficierez pas, mais vous allez avoir un beau système pour évacuer vos égoûts. Finalement, on ne développe aucune expertise chez-nous. Alors, on se demande pourquoi on ne développerait pas cette expertise-là, en faisant des contrats régionaux d'obligation d'achat de biens et de services chez-nous, afin de privilégier la création de ces entreprises qui pourraient développer l'expertise en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Favoriser la participation sociale en resserrant les liens sociaux

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Le resserrement des liens sociaux a largement retenu l'intérêt lors des débats. Il est apparu prioritaire de resserrer les liens entre les individus et leur communauté, entre les générations et entre les cultures.

Dans certaines régions, on a déploré un sentiment d'appartenance plutôt tenu envers la région. Les répercussions n'en sont pas négligeables. Cela se traduit entre autres, par l'absence de solidarité et de cohésion entre les divers groupes ou entre les gens d'affaires, ainsi que par la difficulté pour les différents acteurs de s'entendre sur un *leadership* régional. Or, parler d'identité régionale, c'est aussi parler des conditions dans lesquelles s'actualise la participation des

individus à la vie de leur collectivité. Il est donc important, de favoriser la formation d'une identité ou d'une fierté régionale. Dans l'Outaouais, on a proposé la mise sur pied d'une commission sur l'identité régionale chargée d'identifier les irritants de même que les éléments rassembleurs, et de faire des recommandations en conséquence.

Plusieurs régions ont également manifesté un besoin évident de resserrer les liens intergénérationnels. On estime que jeunes et moins jeunes y gagneraient à plusieurs points de vue. On espère, entre autres, mettre à profit l'expertise des personnes retraitées dans des activités de parrainage et d'accompagnement auprès des jeunes entrepreneurs.

Dernière considération, la participation dans un milieu caractérisé par la diversité culturelle et ethnique a particulièrement retenu l'attention de la région métropolitaine. À cet égard, la région de l'Île de Montréal se propose de miser sur le potentiel et la richesse de la cohabitation interculturelle afin de favoriser une plus grande participation sociale. Concrètement, on songe à accentuer les mesures visant à réduire l'exclusion et la discrimination et à soutenir l'apport économique des communautés ethnoculturelles.

Jacinthe Paquette

Corporation de développement communautaire Memphrémagog
représentant la région de l'Estrie

Je voulais mettre l'accent sur un constat déjà énoncé lors du forum sur le développement social de l'Estrie, soit l'isolement, tant en ce qui concerne les individus que les groupes.

Le forum national nous inonde de mots qui révèlent, de différentes manières, des réalités et des faits très similaires. Afin de colorer quelque peu le discours et d'offrir un exercice différent à vos valeureuses oreilles, permettez-moi de vous exposer la problématique en une modeste parabole qui va comme suit :

Il était une fois un roi. Le roi — gardien de son peuple et de ses richesses, régi par le temps lui imposant de ne pouvoir tout faire en même temps et jouissant d'une liberté impliquant le choix de ses contraintes — convoqua sa reine. Oh reine! Grande soignante des voix esseulées! De grâce, descends dans la cour et demande au peuple érodé les lettres de sa destinée afin que ce royaume lui procure un temps plus vrai d'épanouissement. Nous nous doterons d'outils et de semences permettant répit et avancement. M'ouvrir à d'autres contrées, à la conquête de l'élixir de la vitalité, me ravira à mes priorités.

La reine, valorisée, fit résonner cors et tambours. Le peuple ainsi rassemblé, surpris et douteux, osa s'exprimer. Oh reine! Notre solitude altère notre volonté. Inclins devant sécheresses et grands vents, nous continuons honorablement de labourer. Les premiers pas de notre solidarité ainsi se sont forgés. Les femmes labourent la terre des femmes, les jeunes labourent la terre des jeunes, les aînés labourent la terre des aînés, les handicapés labourent la terre des handicapés et il en va ainsi pour les autres entités. Au marché, nous croisons le fer pour les meilleures semences et, après vendanges, revenons courtiser le marchand, implorant reconnaissance. Trop de pierres aux champs alourdit nos braves gens et raréfie les rassemblements; ainsi, devant toi, de multiples solidarités tout

aussi isolées entre elles que le sont les oubliés. La lumière de la citoyenneté à travers le prisme de la pauvreté se décompose en une multitude de couleurs — belles, soit, mais combien ternies par le vide de l'unité. Oh reine! Fiers sommes-nous de partager avec toi la réalité de la cour ici-bas, une réalité que nous connaissons déjà puisqu'elle résonne en chacun de nos pas et repas. Oh reine! Crois-tu vraiment que le roi ne le sait pas? Nous, artisans et artisanes de la vie, nous savons manier les outils et connaissons tant le potentiel que les fruits de notre terre bénie. Oh reine! Osons l'espoir qu'au roi ce soir soit offert le présent de nos mots, afin qu'il apaise nos maux présents.

Si un tel rassemblement, comme ces jours-ci, est nécessaire au plein de carburant, qu'il en soit ainsi. Mais gardons à l'esprit que l'on est ce que l'on fait bien au-delà de ce que l'on dit.

Michèle Auclair

Directrice générale, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, représentant la région de Laval

Poser la question des liens sociaux c'est, pour moi, poser la question de la participation. À ce sujet, laissez-moi témoigner de mon expérience personnelle comme nouvelle Lavalloise.

Vous connaissez tous, certainement, la légendaire cohésion lavalloise. Je me demandais comment je réussirais à me glisser dans cette cohésion-là et à y participer. C'est pourtant ce qui s'est passé. Je me suis sentie acceptée par mon milieu, et je pense que c'est la condition première pour qu'on puisse resserrer les liens sociaux, c'est-à-dire avoir le goût d'être là, avoir le goût d'être présent, avoir le goût de participer.

Cependant, la question de l'identité régionale porte aussi un danger, selon moi. Vous connaissez probablement autant que moi des régions où il faut être « né natif » pour avoir le droit de parler. Je pense que l'important, c'est d'abord de donner aux gens le goût de participer.

À Laval, on a structuré un espace de concertation « à géométrie variable », comme le disait ce matin Robert Lefebvre, le président du CRD. La toute dernière initiative, basée sur les unités locales de vie communautaire, est selon moi la plus porteuse, parce que quand on parle de concertation, je pense que *small is beautiful*. Plus on est près des gens, plus on a la possibilité d'adresser la vraie question aux personnes concernées. Elles se sentent donc investies dans leur propre milieu. En guise d'exemple, on peut citer l'expérience fort prometteuse de « 1,2,3 go! », dans des milieux défavorisés de la région de Laval, où ce sont les mamans qui ont trouvé les meilleurs moyens de faire en sorte que les tout-petits grandissent dans un contexte plus favorable.

Au palier régional, je pense qu'il est important de s'adresser aux ethnies et aux groupes particuliers que sont les jeunes et les personnes âgées. Au forum régional, une personne âgée nous disait : moi, je veux bien prendre part aux tables, mais à la condition qu'on m'écoute. Alors, les conditions importantes sont très certainement l'écoute et le respect.

Quand on aborde la question de l'intersectorialité, je pense qu'il est important que tous les partenaires se sentent respectés dans ce qu'ils sont, et qu'on valorise leur implication. Je peux témoigner de l'expérience particulière du milieu des affaires à Laval, qui supporte un paquet de fondations extrêmement dynamiques mais aussi très timides, parce qu'elles ont peur qu'on les

sollicite davantage. Je pense que quand tout le monde se sentira concerné, nos milieux d'affaires se sentiront aussi plus engagés.

Il y a un niveau qui s'appelle l'inter-régional. En développant l'identité des régions, je trouve très important que la région elle-même ne devienne pas une prison : qu'on fasse attention aux frontières, qu'on fasse attention à ne pas dresser des murs de Berlin entre nous.

Panel # 2

André Thibault

Représentant de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

J'ai un avantage sur les autres intervenants : vous avez mon texte au signet numéro cinq dans le cahier du participant. Ce texte, il faut le préciser, est le résultat des travaux d'un comité et son contenu a été, en principe, accepté par la majorité des organismes nationaux participant au forum. Les interventions d'hier nous ont démontré l'importance de la participation; dans ce texte, nous avons voulu insister sur la qualité de la participation. Nos expériences de tous les jours nous le montrent, la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.

La participation sociale, c'est cette interaction de l'individu avec les groupes et les institutions qui font la société, qui la vivent et qui la composent. La participation démocratique, c'est celle par laquelle nous contribuons à façonner le collectif où nous vivons. Par ailleurs, on se rend compte que participer, c'est communiquer. Si, dans la vie de tous les jours, il nous a fallu des mots et une langue pour communiquer, ne nous faudrait-il pas également un certain nombre de points de référence - appelons ça des règles du jeu - pour participer? Combien de fois a-t-on eu l'expérience de participer pour se rendre compte que l'arbitre déplaçait la ligne rouge pendant la partie de hockey? Si l'on doit se rencontrer, il est important de convenir d'un minimum de règles du jeu. Quelqu'un disait ce matin qu'il faudrait une norme ISO - démocratie - il ne faut peut-être pas aller jusque-là, mais on devrait au moins se donner un code commun. C'est la proposition que nous faisons dans ce texte.

Je pense qu'il faut distinguer deux choses. Il y a, d'une part, la participation qu'on nous demande en tant que client : celle des formulaires, celle du droit de se plaindre dans les centres hospitaliers ou ailleurs, celle de dire ce que l'on veut. Selon plusieurs, nous sommes de plus en plus considérés comme des clients — il paraît que ça nous rend moins malades... En même temps, d'autre part, nous sommes aussi des citoyens. Cependant, dans toutes les réformes qu'on a vues dans l'administration publique, ce type de participation est celui dont on s'est le moins inquiété, parce qu'on administre maintenant comme si on était dans le privé, et les citoyens deviennent des clients. Ce n'est pourtant pas la même chose.

À l'égard de la participation en tant que citoyen, nous vous proposons, rapidement, sept points de référence. Les deux premiers consistent à dire : est-ce qu'on a le pouvoir? En d'autres termes, est-ce que ça vaut la peine, est-ce qu'il y a une décision à venir ou bien nous demande-t-on de participer - comme cela s'est vu chez Hydro-Québec - pour nous dire que la décision est déjà prise? Est-ce que, vraiment, la machine ou le processus en place nous permet d'influencer ou de s'entre influencer, lorsque la décision est collective? Enfin, est-ce que c'est accessible? Sans

doute que d'autres, ici dans le panel, pourront vous parler des difficultés d'accessibilité physique, mais il y a aussi l'accessibilité dans le temps. Combien y a-t-il eu de commissions parlementaires où l'on nous a dit : vous avez deux semaines pour remettre votre mémoire. Si vous avez déjà de grands moyens, que vous êtes équipé ou suréquipé, vous pouvez le faire, sinon...

Autres questions importantes : sommes-nous en mesure de nous prononcer, disposons-nous de toutes les informations pertinentes? A-t-on diffusé l'information, pas celle écrite par des ingénieurs et des biochimistes, mais bien celle qui est accessible? Est-ce que les règles du jeu sont claires et acceptées? Puisque l'on est en démocratie, y a-t-il un débat? Quand chacun répond par sondage, il n'y a pas de débat; nous parlons chacun séparément à celui qui prend la décision. Est-ce que nous pouvons nous parler entre nous, aussi? Et est-ce que c'est fait en public? Car il y a d'autres façons d'influencer la décision, comme le lobby. Est-ce que chacun devra, pour expliquer ce qu'il veut, dire en quoi ses arguments réfèrent au bien commun?

Nous suggérons également de nous doter de mesures pour appliquer ces principes, des mesures d'éducation des jeunes ou des mesures concrètes selon les groupes auxquels nous participons. C'est une humble contribution, peut-être les premiers pas, vers une meilleure qualité de la langue démocratique.

Jean-Luc Pinard

Représentant le Comité de santé mentale du Québec

Je veux d'abord remercier le Comité de la santé mentale pour son invitation.

Ce matin, on a fait des constats, on a décrit la pauvreté, l'isolement, l'exclusion... on a touché à beaucoup de choses et le portrait m'a paru assez complet. J'aimerais quant à moi vous parler de l'expérience de personnes qui se voient d'abord comme des participantes et participants actifs dans la communauté et non plus comme une clientèle-cible pour les services de santé mentale. C'est une transformation qui est possible. J'ai le privilège d'être le témoin de cette expérience unique à titre de coordonnateur du Groupe de défense des droits en santé mentale en Abitibi-Témiscamingue. Mon but, c'est de voir ces personnes et ces groupes prendre leur place comme citoyens crédibles et comme experts valables lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie, leurs conditions de vie, de trouver des solutions aux problèmes qui les touchent collectivement.

Il s'agit d'un groupe de La Sarre qui s'appelle « La Vie en Rose ». Avec l'aide de personnes et d'organismes du milieu, ils ont pu avoir accès à un local comprenant neuf chambres, une cuisine, une grande salle commune. C'a été le départ d'une expérience unique où des personnes ayant auparavant connu le circuit de la psychiatrie sont maintenant engagées dans un mouvement d'entraide géré par elles; on y fait de l'hébergement, des repas, de l'écoute, de l'accompagnement. Il n'y a pas d'intervenant professionnel sur place, c'est vraiment de l'aide naturelle.

Au groupe de défense de droits, nous les supportons à distance, nous essayons de leur faciliter certaines démarches d'organisation, de favoriser aussi les solidarités locales. Mais ce n'est pas facile. À l'intérieur même du groupe, ils doivent apprendre à se faire confiance et à lutter contre le découragement malgré l'extrême pauvreté des moyens. À leur insécurité se sont ajoutées les résistances des intervenants du réseau : des usagers qui, un beau jour, collent une affiche dans la

porte d'un local et décident de devenir des pourvoyeurs de services à leur manière, c'est une nouvelle réalité pour le réseau. Cela demande de l'adaptation. Cela demande aussi qu'on leur fasse confiance et qu'on les supporte.

Les membres de ce groupe demeurent résolus à développer et à mettre en application leurs habiletés d'aidants naturels dans la communauté. Je ne vous cacherai pas que les difficultés sont grandes, parce que cela questionne beaucoup nos pratiques en santé mentale. Le réseau de la santé est encore centré, avant tout, sur une philosophie de services. Les établissements négocient des contrats de services avec les ressources intermédiaires ou avec des groupes communautaires accrédités. On a créé des tables de planification des services dans les MRC pour réaliser un réseau intégré de services.

La logique de service n'est pas la logique de participation sociale. De plus, le réseau de la santé est plutôt lent à intégrer la participation active des usagers dans ses structures de décision. À cet égard, j'aimerais vous citer un texte qui m'avait particulièrement frappé de réalisme, compte tenu de l'expérience que nous avons eue dans les tables de planification. C'est extrait d'une recherche de 1985 citée dans un document du ministère fédéral de la Santé :

Les mesures prises en vue de la participation des citoyens servent de caution aux politiques choisies par l'élite professionnelle. Lorsqu'il y a des citoyens non professionnels au sein des comités de planification, des comités d'organisation et des conseils de santé, ceux-ci sont rarement actifs. L'ordre du jour est établi par le président, après consultation avec les administrateurs et les spécialistes qui font partie du personnel de l'établissement concerné. À cause de contraintes de temps et d'un manque de connaissances de base, les représentants non professionnels sont peu préparés à discuter des questions techniques; par conséquent, ils acceptent généralement les recommandations des membres du personnel. Souvent, les professionnels qui font partie du personnel règlent leurs propres conflits avant les réunions, ce qui leur permet de faire front commun devant le conseil. Tout représentant de l'extérieur qui s'oppose fréquemment à des recommandations est rapidement considéré comme un « fauteur de troubles » ou une « personne imbue d'elle-même », pour finir par ne plus compter.¹³

Ça, c'est de l'histoire... J'imagine que ça ne se produit plus dans nos milieux aujourd'hui. Mais avec les conseils d'administration qui sont composés de dix, quinze, vingt, vingt-cinq, trente personnes, il y a un risque. Viser une meilleure participation sociale suppose qu'on est disposé à permettre, dans l'ensemble des lieux de décision, la participation démocratique des personnes dont la voix est rarement entendue.

Le seul message que j'aimerais vous transmettre, en conclusion, c'est que la participation sociale des personnes exclues, c'est possible. Cela suppose une participation démocratique et demande — j'ai beaucoup aimé la conclusion de monsieur Thibault, plus tôt — de définir et d'appliquer un code d'éthique et de respect défini et appliqué dans chacun de nos milieux.

¹³ Extrait tiré de Bjorkman (1985 : 415), cité par A. P. Pederson *et al.* (1988), *Coordination de la politique publique favorisant la santé : analyse documentaire et bibliographie*, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, document de travail de la Direction générale des services et de la promotion de la santé, p. 21-22.

Diane Lemieux

Présidente du Conseil du statut de la femme

Première chose : le Québec est une jeune démocratie. Il faut se le rappeler. Un exemple — le meilleur — c'est que ce n'est que depuis 1940 que les femmes ont le droit de vote. Et l'apprentissage de la démocratie, c'est long. Concernant les femmes, il y a eu des progrès mais, soyons honnête, la participation démocratique des femmes augmente à doses homéopathiques. C'est lent. Paradoxalement, les femmes sont de grandes participantes sociales. Il n'y a pas un hôpital, une école, un service scolaire ou une bibliothèque qui fonctionnerait s'il n'y avait pas de main-d'œuvre féminine - et souvent gratuite.

Les femmes ont une certaine ambiguïté avec le pouvoir, mais je persiste à croire que nous devons en être. Nous y avons notre place; ce n'est pas un caprice, nous ne sommes pas « une clientèle ». Avis aux leaders, notamment aux leaders des régions : si vous êtes tannés de vous confronter sans cesse aux femmes qui jouent le rôle d'opposition officielle, impliquez-les, faites-en vos alliées. Vous gagnerez du temps et de la crédibilité.

Deuxièmement, quand je pense à la participation démocratique, je crains le phénomène des TLM, c'est-à-dire : « toujours les mêmes ». Il y a dans nos instances régionales et locales des super citoyens, des super participants qui connaissent super bien les règles du jeu, y compris les règles super implicites et leur super jargon. D'un côté, je suis rassurée de savoir qu'on a des super citoyens mais, d'un autre, je crains le monopole. Il y a encore d'énormes efforts à faire pour améliorer notre démocratie. Il faut sortir - et le représentant de l'Assemblée des Évêques m'en excusera - du modèle de l'homme blanc, hétérosexuel et catholique : il est discontinué. Non seulement se prive-t-on d'institutions plus démocratiques, on se prive surtout de bras, de cerveaux, de conviction et de leadership - parce que c'est le leadership qui fait la différence lorsqu'il s'agit de développement social.

Je suis rassurée quand je constate que nos institutions démocratiques s'accompagnent de plus en plus de processus de consultation et de concertation. Cependant, je crains aussi l'*overdose*. Je crains que ces instances qui ont des responsabilités publiques ne les assument pas et se cachent derrière un comité aviseur, un chantier, un forum ou tout ce qui y ressemble. En ce sens, je crois au rôle de gardien, d'arbitre et de visionnaire de l'État central. Il ne faut pas jeter la serviette, il faut garder le cap sur ces valeurs d'égalité et d'équité, et les instances régionales et locales doivent promouvoir et partager ces valeurs.

Il faut tirer des lignes plus claires entre les responsabilités des uns et des autres. L'un des enjeux importants est celui de la responsabilité individuelle, dont on n'a jamais parlé autant. C'est vrai qu'il faut briser ce cercle de la victimisation. Il y a des groupes dans la société qui sont particulièrement visés par la discrimination, mais qui ne sont pas sans pouvoir - malgré ce qu'on peut croire - qui ont des possibilités et un potentiel. En même temps, on ne doit pas oublier que chaque responsabilité individuelle a aussi un pendant, c'est-à-dire une responsabilité collective.

En terminant, pourquoi au Québec avance-t-on si lentement, si laborieusement? Nous avons des ressources humaines et des ressources financières - quoi que nous en disions - nous avons de l'énergie au sens propre et au sens figuré, les structures nécessaires, de l'imagination, de la conviction; on nous a même dit que nous avons du génie. Pourquoi, malgré cela, avons-nous un des plus hauts taux de suicides chez les jeunes dans le monde occidental et le plus haut taux de

grossesses chez les adolescentes? Pourquoi ne sommes-nous pas capables de faire face au chômage? Pourquoi sommes-nous aux prises avec de graves problèmes de violence? Qu'est-ce qui fait que les morceaux ne collent pas? Si jamais j'avais une petite réponse dans ce forum, je serais comblée.

Yves Fleury

Directeur général du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec

La participation sociale des personnes handicapées est un phénomène récent. Durant les vingt dernières années, l'Office des personnes handicapées du Québec et le Mouvement associatif des personnes handicapées a lutté, selon le principe de l'égalité des chances, pour faire en sorte que les personnes handicapées ne soient pas pénalisées - ni financièrement, ni socialement - en raison de leur déficience.

Je ne peux m'empêcher de penser que je suis assis en face - même si je ne vous vois pas - de personnes qui, un jour ou l'autre, pourraient devenir handicapées. Votre participation dépendrait alors essentiellement des services publics, du transport adapté, de l'accès à des services d'interprétariat si vous aviez une déficience auditive, du braille, de langage simplifié, de la documentation adaptée en grossissement de caractères ou en version sonore, sans quoi vous seriez perdus dans une rencontre comme aujourd'hui...

C'est simple : les personnes handicapées ont besoin de vous, les personnes qui n'ont pas d'incapacité. Nous avons besoin d'alliés, nous avons besoin de personnes qui croient dans le potentiel des personnes handicapées, de personnes qui veulent s'impliquer, qui ne demandent pas mieux que d'avoir les moyens d'agir de manière intersectorielle, d'avoir des associations qui ont des ressources humaines adéquatement financées, d'avoir les ressources pour intervenir socialement, d'écrire des mémoires, de remplir leur rôle d'usager, d'orienter adéquatement l'offre de services.

Évidemment, il y a des retards atroces dans des domaines comme l'emploi. Comment peut-on s'intégrer dans une société - qui est en fait une économie de marché - lorsqu'on n'a pas de moyens financiers. Je le répète (il y a beaucoup de gens qui ont passé le message), je pense qu'il est primordial et essentiel que le gouvernement reconnaisse l'importance de promouvoir l'embauche de personnes handicapées, d'en faire des citoyens à part entière qui ont les moyens de vivre, les moyens de consommer, les moyens de mener une vie la plus normale possible. Il en va de même pour l'accès à la formation professionnelle et du soutien aux familles dont l'un des chefs est handicapé.

Si l'on veut favoriser la participation sociale des personnes, il faut accommoder, il faut encourager cette participation le plus possible, en tenant compte des ressources gouvernementales. Évidemment, l'État a un rôle primordial à assumer à ce niveau-là. Tout est une question d'adaptation et d'accessibilité. Il faut travailler ensemble pour éliminer les obstacles le plus possible, comme vous le feriez pour vous-même et comme je serais heureux de le faire pour vous. Ça fait neuf ans maintenant que je travaille dans le Mouvement associatif des personnes handicapées, et j'ai autant l'impression de travailler pour les personnes qui le sont actuellement que pour les personnes qui sont susceptibles de le devenir d'ici cinq, dix ou vingt ans. Les progrès que nous allons faire aujourd'hui vont faire en sorte que la société québécoise de demain

sera un monde beaucoup plus juste, beaucoup mieux adapté aux besoins des personnes handicapées. C'est aujourd'hui qu'il faut commencer à faire de cette adaptation-là un monde beaucoup plus simple pour tous, où l'on pourra actualiser le potentiel humain de chacun d'entre nous.

Mgr Martin Veillette

Président du Comité des affaires sociales de
l'Assemblée des Évêques du Québec

Il y a près d'un an, le premier mai de l'an dernier, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des Évêques publiait un message - comme il le fait à chaque année depuis un certain temps - intitulé *J'étais là, m'as-tu fait de la place?* Nous y invitons l'ensemble de la société du Québec à réfléchir sur le phénomène de l'exclusion. C'est dire que la participation sociale est pour nous un sujet d'un intérêt constant.

En me demandant comment aborder la participation sociale dans le cadre du forum d'aujourd'hui, je me suis dit : pourquoi une personne en vient-elle à vouloir participer ou, au contraire, à ne plus vouloir participer? Au fond, quelles sont les motivations qui soutiennent la participation sociale?

Parmi le bon nombre d'éléments que l'on pourrait avancer, il y en a un qui me semble plus important que d'autres. Pour moi, la participation sociale, c'est une question de confiance : confiance en soi, confiance dans les autres et confiance dans les institutions. Je m'explique rapidement.

La confiance en soi, cela veut dire que la personne qui désire participer se sent capable de le faire, qu'elle s'estime capable de le faire. Peut-être qu'au départ, particulièrement dans les milieux moins favorisés, la première réaction est de ne pas se sentir capable d'intervenir ou de prendre part. Ensemble, avec d'autres, il est possible de s'outiller, de se former et de développer des habiletés de sorte que nous prenions nous-mêmes la parole pour être vraiment écoutés au lieu que les autres parlent à notre place. La confiance en soi est donc indispensable pour pouvoir participer socialement. On a évoqué beaucoup de choses là-dessus tout au cours du forum, elles sont toutes importantes, mais j'insiste sur le fait qu'il faut aider les personnes au plan de la formation afin qu'elles deviennent habilitées à participer socialement.

La confiance dans les autres, il me semble que c'est indispensable. Si l'atmosphère ambiante est plutôt une atmosphère de soupçon, une atmosphère de méfiance, de choses cachées, d'agenda plus ou moins clair ou explicite, alors on n'a plus le goût d'intervenir. Ce que monsieur Renaud disait hier soir concernant la solidarité joue à ce moment-ci.

Le troisième élément, c'est la confiance dans les institutions, de quelque nature qu'elles soient. Il faut, comme on l'a déjà dit plusieurs fois, que les règles du jeu soient claires. Pour qu'une personne consente à participer socialement, il faut qu'elle ait la nette conscience que sa parole a du poids à quelque part, sinon elle n'interviendra pas. Quand une personne ou un groupe fait l'expérience du contraire, c'est-à-dire qu'on a pris la parole pour se rendre compte que cela n'avait pas d'impact, alors on finit par se retirer dans ses terres. À ce moment, quelle est la meilleure façon de tuer la participation sociale? C'est de multiplier les expériences malheureuses de participation.

Question de l'animatrice

Comment réagissez-vous à ce que vous venez d'entendre, à ce projet d'écrire les règles du jeu dont nous parle monsieur Thibault, alors que monsieur Veillette nous parle de confiance?

Rita Lafond

Organisatrice communautaire, représentant la région des Laurentides

Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit. La participation sociale, j'y crois énormément. J'ai une expérience d'une vingtaine d'années avec les expropriés de Mirabel. Nous n'avions pas de pouvoir, mais nous en avons pris un. Aujourd'hui, si on veut vraiment qu'il y ait de la participation sociale, il va tout d'abord falloir comprendre qu'on a disqualifié le citoyen depuis des années. On lui a fait comprendre qu'il n'avait pas la capacité d'agir sur ses propres problèmes, sur ses propres situations. On a dit aux mères qui soignaient leurs enfants qu'elles utilisaient des remèdes de bonne femme, alors que les compagnies pharmaceutiques brevètent ces remèdes aujourd'hui. On a aussi dépossédé les gens de leur droit de parole. Les personnes qui parlaient avaient l'impression qu'il y avait un mur invisible et insonorisé entre elles et les décideurs. Elles ont fini par se demander : qu'est-ce que ça donne?

Question de l'animatrice

Seriez-vous en mesure de dire comment on en est arrivé là?

Oui, j'ai des explications. Les années de l'État-providence ont eu des bons côtés, sauf qu'est arrivée l'armée de fonctionnaires qui a disqualifié le citoyen. Ce sont eux qui avaient la vérité, eux qui savaient ce qui était bon pour la population, et les gens n'ont plus su ce qui était bon. On les a coupés d'une sagesse qui se transmettait de génération en génération. Lors de la crise du verglas, il m'a fait plaisir de voir que les gens retrouvaient cette capacité de s'entraider, d'avoir de l'imagination, de prendre des initiatives. Pour moi, ç'a été extraordinaire.

Aujourd'hui, si on veut redonner le droit de parole, il faudra satisfaire des conditions qui sont, selon moi, exigeantes. D'abord, beaucoup de gens sont disqualifiés et n'ont plus cette capacité d'initiative. Il va falloir être très patient et, comme on l'a dit les uns après les autres, il va falloir redonner confiance à la personne, la respecter dans ce qu'elle est et là où elle est rendue - parce que là où elle est, c'est souvent là où on l'a menée. Il faudra la faire avancer, lui donner les informations - on est dans un monde de plus en plus complexe - pour qu'elle se requalifie.

J'ai trouvé monsieur Marc Renaud très intéressant quand il parlait de savoir et de solidarité. Selon moi, cependant, il faudra aller plus loin. Il sera très important d'aller vers l'éveil de la conscience, de retrouver des valeurs communes, de se retrouver soi-même et de retrouver sa vérité, mais aussi savoir qu'on peut enrichir sa propre vérité au contact de la vérité des autres.

En ce qui concerne la participation sociale, encore une fois, si on ne donne pas un vrai pouvoir aux gens, ils vont retourner chez eux et en disant qu'ils ne veulent plus en entendre parler. La participation sociale implique que les élus doivent partager le pouvoir et cela n'est pas facile. Il y a aussi des technocrates qui, eux, savent ce qui est bon pour la population; il va falloir qu'ils reprennent leur place. Ça implique aussi que les gens de la finance, si jamais ils daignent s'asseoir avec nous, devront revoir leurs façons d'agir et de fonctionner, leur philosophie.

Isabelle Pascal

Prévention-Suicide Portneuf, représentant la région de Québec

Quoi ajouter après madame Lafond? Elle a su nous résumer l'essentiel. Ce que je rajouterais concerne la concertation. Je pense que c'est un mot-clef. Si je vous pose la question : «Qui fait de la concertation ici?», à peu près tout le monde va lever la main. Si je définis un peu plus ce qu'est la concertation, beaucoup de mains vont se baisser.

Dernièrement, j'ai mis la main sur un texte de Guy Viger qui comparait la concertation à l'amour. La concertation, ça se développe et ça s'entretient; ça meurt sinon. Ça meurt si les gens sont individualistes et que chacun tire la couverture de son côté. Je fais partie de différents organismes et je constate encore malheureusement qu'on ose parler de concertation alors que chacun est là pour son intérêt personnel, pour tirer la couverture de son bord, pour avoir le plus d'argent possible. Si on veut favoriser la participation sociale, je pense qu'il va falloir faire preuve de solidarité, pas seulement en cas de verglas ou de déluge, mais en tout temps.

Question de l'animatrice

Madame Auclair, tout à l'heure, nous mettait en garde contre des régions fermées sur elles-mêmes. Est-ce une crainte que vous partagez?

Oui, c'est une certaine crainte, un élément à surveiller. Par exemple, en se disant « je viens de Portneuf et on engage seulement des gens de Portneuf », on peut passer à côté d'une main-d'œuvre qualifiée. Mais si on veut faire tourner notre économie — on parle d'achat local, c'est un discours courant un peu partout — il faut d'abord favoriser notre main-d'œuvre qualifiée. Je pense qu'à compétence égale, on peut engager chez soi — et encourager ses jeunes, surtout. Le plus décourageant, c'est de sortir de l'université et de voir que les postes affichés demandent trois ans d'expérience et d'avoir fait telle ou telle chose. Alors, je pense qu'il faut leur laisser la chance, tout en gardant une certaine ouverture. Si on se met des œillères, je ne sais pas où on s'en va...

Question de l'animatrice

Monsieur Thibault, vous parliez de normes de la participation sociale et de la participation démocratique, d'une espèce de code d'éthique. Ce sont des valeurs auxquelles vous voulez qu'on adhère?

André Thibault

Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ)

Je parlais de ce qu'on entend depuis hier, soit que les gens doivent être informés de la façon dont le processus se déroule. Nous tentons de ramasser ces valeurs de la communication entre nous et notre société. Si nous avons un tel code, il y aurait des avantages à être démocratiquement *politically correct*. Comme je le disais tout à l'heure, il suffit d'avoir le pouvoir pour déplacer la ligne rouge pendant la partie de hockey; celui qui nous appelle à participer peut changer les règles du jeu, les réinventer chaque fois. Si nous disposons collectivement d'un code sur la qualité de notre environnement et de notre communication démocratique, nous aurions au moins un point de départ. C'est ce que nous proposons. Qu'on reconnaisse qu'il faut se donner un langage commun,

au lieu d'être constamment déçu par tout ça. Si je participe ou si quelqu'un m'invite à participer, on doit se mériter mutuellement confiance, pour reprendre les propos de monsieur Veillette.

Question de l'animatrice

Avez-vous un commentaire sur cette idée d'un code d'éthique de la participation, madame Lemieux, monsieur Fleury?

Yves Fleury

Directeur général du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec

Nous pratiquons déjà un code d'éthique dans nos groupes. Je vous assure que, si on fait une réunion où il n'y a pas de document en version adaptée, on en entend parler. C'est important de clarifier les règles du jeu. Pour les personnes handicapées, s'asseoir avec des personnes qui n'ont pas de déficience, ça exige d'avoir beaucoup de confiance en soi et de croire aux raisons qui font qu'on se retrouve dans ces lieux-là. Rassembler ça dans un code d'éthique qui clarifierait les règles du jeu pour l'ensemble des participantes et participants, ça rendrait la participation plus aisée et plus accueillante. C'est important de se sentir accueilli lorsqu'on veut participer à quelque chose.

Question de l'animatrice

Un tel code devrait être adopté par qui?

Yves Fleury

Directeur général du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec

Je ne sais pas par qui, mais j'ai hâte d'y travailler...

Diane Lemieux

Présidente du Conseil du statut de la femme

Tout à l'heure, j'ai commencé mon intervention en parlant du droit de vote. Une chose s'est passée au Québec et dans les pays occidentaux, c'est que les pays qui se distinguent, démocratiquement parlant, sont ceux pour qui il y a plus qu'un geste à poser, c'est-à-dire voter. On est de plus en plus dans des démocraties participatives.

Quant à l'idée du code d'éthique, je n'ai pas été jusqu'à réfléchir à « qui, où, quand, comment », mais je considère important de se donner une certaine obligation de transparence. Je disais que nous n'avions jamais été autant exposés à des comités aviseurs, des comités consultatifs, à la concertation et au partenariat, à toute cette réalité-là qui fait que nous ne faisons pas seulement mettre un X à quelque part, mais qui en même temps nous fait perdre le sens... *L'overdose* a des effets pervers. Pour moi, l'intérêt d'un code d'éthique, c'est de nous ramener sur les règles de base du jeu.

Là où la situation est exaspérante et où il y a des effets pervers, c'est lorsqu'on oublie que tout ne fait pas appel à la participation. Il y a des domaines qui appartiennent aux élus. On disait qu'il faudrait que les élus acceptent d'être influencés, c'est un fait; mais il faut aussi que les élus, à un moment donné, se comportent comme des élus, parce qu'on n'est pas un grand collectif vingt-

quatre heures par jour. Il y a un équilibre à trouver et à conserver, ce qui n'est pas facile. C'est là l'intérêt de l'idée d'un code d'éthique selon moi.

Une autre chose, et je considère cela assez extraordinaire, c'est que nous sommes un peuple assez verbo-moteur — la preuve, c'est que nous allons parler ici pendant deux jours et consommer beaucoup de papier. C'est rassurant en ce sens que nous nous donnons une espèce de rigueur, nous voulons nous documenter. Mais sommes-nous capables de passer à l'action? Avons-nous de la difficulté à nous confronter à des résultats concrets? Je pense que nous en sommes là. Il faut que nous nous donnions des grands ensembles, des conditions gagnantes (l'État central a un rôle à jouer), mais à un moment donné il va falloir que nous nous retrouvions les manches en se disant : voilà le problème des jeunes dans notre communauté, réglons-le.

Jacques Proulx, que je considère comme l'un des bons leaders du Québec, a fait un rapport intéressant qui s'appelle *Villes et villages prospères*. Je lui ai demandé quel est l'ingrédient qui fait que, dans certains villages et certaines villes, ça se passe mieux qu'ailleurs. Sa réponse : le *leadership*. C'est à nous à l'exercer.

Question de l'animatrice

Monsieur Pinard, sur la même question, peut-être?

Jean-Luc Pinard

Représentant le Comité de la santé mentale du Québec

Un petit commentaire sur les codes d'éthique. La Loi 120, la Loi sur la santé, a obligé tous les établissements de santé à adopter un code d'éthique, avec des dates limites. Cela s'est fait de façon très inégale d'un milieu à l'autre, d'un établissement à l'autre. Or, cet exercice est extrêmement important.

Question de l'animatrice

La différence entre un établissement et un autre, vous l'expliquer comment?

Jean-Luc Pinard

Représentant le Comité de la santé mentale du Québec

Comment est-on arrivé à ce code d'éthique? L'a-t-on fait ensemble, s'en est-on parlé, est-on allé chercher les gens dans la confiance? Tout ça est extrêmement important. Ce n'est pas un bout de papier qui va venir de Québec ou d'une association nationale.

Question de l'animatrice

Monsieur Thibault?

André Thibault

Représentant de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

J'allais répondre la même chose. Ce n'est certainement pas une loi. Je pense que les grands mouvements — les mouvements qui ont touché l'environnement, les mouvements de femmes — ne sont pas des mouvements qui ont commencé par une loi. Cela nous appartient. Notre langage nous appartient; le dictionnaire ne définit pas les mots, il dit les mots qu'on utilise. Je pense qu'il

faut le voir ainsi. J'ajouterais une phrase de Fernand Dumont qui dit que la participation, c'est la rencontre des valeurs avec ceux qui savent. La compétence des citoyens, c'est sur les valeurs de la société. Quand ceux qui savent croient que ce sont eux qui détiennent les valeurs, attention!

Question de l'animatrice
Monsieur Veillette?

Mgr Martin Veillette

Président du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des Évêques du Québec

Vous comprendrez que je ne peux qu'être d'accord quand on insiste sur l'importance des valeurs dans une société. À cet égard, nous avons un héritage qui a de l'allure, mais il me semble que nous n'y fassions peut-être pas suffisamment attention, que nous soyons en train de laisser aller ces « raisons communes » dont parlait Fernand Dumont et qui permettent à une société de durer. Évidemment, si chacun essaie de tirer son épingle du jeu, comme disent les commentateurs sportifs, alors l'horizon de chaque individu finit par se limiter à son propre intérêt. Même les groupes ont leurs propres intérêts. À ce moment-là, comment peut-on arriver à développer la participation sociale, une société où il n'y a plus d'exclusion, où personne ne se sent en marge, oublié, « plus rien? » Comment voulez-vous qu'on participe lorsqu'on a le sentiment de n'être plus rien dans la société? Et d'où vient ce sentiment de n'être plus rien?

Il me semble que dans le respect des personnes, de la valeur de chaque personne, de la communication qu'elle peut établir avec les autres, dans la proximité, la solidarité, les liens qui font qu'on entreprend ensemble, il y a quelque chose d'important pour qu'une société puisse tenir et se développer. Quand on identifie ces pistes, il y a au moins une prise de conscience, et c'est une des conditions préliminaires et indispensables à satisfaire si l'on veut que le reste suive par la suite.

Question de l'animatrice
Monsieur Thibault, que comptez-vous faire de ce code d'éthique?

André Thibault

Représentant de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

Écoutez, il ne m'appartient pas; je le disais au début, c'est le résultat d'un groupe de travail. Monsieur Fleury est déjà prêt à y travailler. C'est ensemble que nous allons bâtir quelque chose, ce n'est pas moi qui vais le faire tout seul. Si les universités peuvent être utiles, eh bien! Ce sera pour ça...

Allocution ministérielle

Louise Harel

Ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité
responsable de la condition féminine et de l'Action communautaire autonome
Présidente du Comité ministériel du développement social

Au cours des derniers jours, j'ai été invitée à une réunion de l'OCDE où j'ai prononcé une conférence sur le lien entre, d'une part, le développement local et, d'autre part, le développement économique et la création d'emplois. Si vous me le permettez, je reprendrais l'essentiel de cette conférence de manière à mettre en évidence ce qui prédispose le Québec à relever efficacement les défis auxquels il est confronté.

Je voudrais d'abord vous rassurer quant à la pertinence de l'objet du présent forum. En effet, la grande majorité des pays de l'OCDE envisagent maintenant l'innovation sociale et économique dans la perspective d'une gestion locale réorganisée. Les présentations des ministres finlandais et irlandais ne laissent vraiment aucun doute à cet égard : dans les sociétés les plus démocratiques, le changement passe implacablement par l'adoption de politiques intégrées de développement local.

Qui plus est, l'importance du local se trouve renforcée par la présence d'un défi commun à toutes les grandes sociétés : comment réconcilier compétitivité et solidarité ? Cela peut apparaître paradoxal, à première vue du moins, puisque compétitivité et solidarité ne semblent pas se conjuguer naturellement. Toutefois, l'action au niveau local semble se prêter à une telle conjugaison et c'est pourquoi on tente partout d'y articuler l'ensemble des stratégies de développement économique et de l'emploi.

En plus de ce défi, le Québec fait face à un chômage de longue durée, en grande partie occasionné par des changements importants qui sont survenus sur le plan de l'économie mondiale, et ce, même si son PIB le situe au 15^e ou 16^e rang des pays les plus industrialisés de la planète.

Un premier atout : le partenariat

La première particularité sur laquelle peut miser le Québec pour relever les défis qui se posent à lui est le partenariat qui existe aux niveaux national, régional, local et à l'intérieur de plusieurs secteurs d'activité économique. Rappelons-le, ce partenariat prend appui sur l'organisation, au début de la présente décennie, du Forum sur l'emploi qui a permis l'expression des volontés des différents acteurs sans que le gouvernement n'y intervienne directement.

Au niveau national, on a donc mis sur pied une commission des partenaires du marché du travail. Cette commission présente l'originalité d'être plus que tripartite. En plus des syndicats, du patronat et du gouvernement, elle comprend le milieu communautaire qui intervient en développement de l'employabilité et de la main-d'œuvre.

Autre exemple de partenariat au niveau national, on y implante une cogestion des mesures d'assistance financière, d'aide à l'emploi, et de placement en impliquant l'État et des partenaires sociaux (secteur associatif et de l'enseignement). Cette cogestion s'est concrétisée dans une unité autonome de services, Emploi-Québec, qui se retrouvera dans une structure ministérielle. Il peut apparaître contradictoire de placer cette unité autonome au sein d'une structure ministérielle, mais le fait de devoir signer une entente de gestion et de devoir, à chaque année, renouveler un plan d'action annuel donnera des assises réelles à cette cogestion. La cogestion dont il est question se retrouvera aussi présente dans les régions, dans la mesure où les centres locaux d'emploi (CLE) viseront son application. Nous y reviendrons.

Malgré les difficultés inhérentes à une telle cogestion, pas moins de 25 délégations de pays de l'OCDE entendent s'inscrire dans le même modèle de gestion. Au Québec la cogestion des

mesures d'assistance financière, d'aide à l'emploi, et de placement pose évidemment des problèmes particuliers. En effet, jusqu'à tout dernièrement, l'existence de deux réseaux complètement cloisonnés, celui de l'aide sociale et celui de l'assurance-emploi, avait un effet dévastateur sur les chômeurs de longue durée. Ces derniers subissaient une véritable stigmatisation. En effet, ils étaient exclus des politiques de main-d'œuvre qui étaient dispensés exclusivement aux travailleurs en emploi ou à aux chômeurs de courte durée.

La gestion unifiée des mesures d'aide financière vise à faire de ces dernières des mesures d'aide à l'emploi. C'est là le fondement du décloisonnement des services qui est actuellement en voie de réalisation. Les services seront dorénavant offerts sans égard à la provenance de l'individu, de son statut dans l'un ou l'autre des programmes, de sa source de revenus ou de la « couleur du chèque qu'il reçoit ». Cette harmonisation n'est pas parfaite puisque l'affectation à l'assurance-emploi demeure toujours sous la responsabilité du gouvernement fédéral alors que l'ensemble des services d'aide à l'emploi sont intégrés et gérés par Québec.

Dans un autre ordre d'idée, le partenariat caractéristique de la situation québécoise se retrouve aussi au niveau régional dans les dix-sept régions du Québec. Une commission des partenaires y a été formée. Elle regroupe des représentants de centrales syndicales, d'associations patronales, d'organismes communautaires, des milieux de l'enseignement secondaire et collégial et des ministères sectoriels concernés : Industrie Commerce Science et Technologie, Éducation, Métropole, Ministère du développement régional). C'est à ce niveau où on procédera à l'harmonisation des plans locaux.

Cela nous conduit à parler du partenariat au niveau local. À ce niveau, le centre local de développement (CLD) qui relève de mon collègue Guy Chevrette sera appelé à jouer un rôle primordial. Le CLD tire son importance de sa composition : il est non gouvernemental, il comprend les acteurs des différents secteurs susceptibles d'orienter le développement local (scolaire, santé et services sociaux, communautaire et emploi) de même qu'une majorité d'élus municipaux.

Les priorités d'intervention que se donnera les CLD détermineront les priorités des CLE dans l'élaboration du plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi. Il y a, dans ce lien, le nœud du dialogue social qui permettra au Québec de faire face à la mondialisation de l'économie et aux changements observés dans les entreprises. Aux différentes façons de travailler en entreprise (plus petites unités de travail, travail en équipe avec des objectifs de qualité, introduction des normes ISO) doit correspondre une approche intersectorielle dans l'intervention. En effet, on ne peut plus travailler chacun de son côté dans nos ministères respectifs et on se doit d'adopter une gestion par fonds plutôt que par programmes normés. Cela suppose également qu'on tienne compte de résultats qualitatifs aussi bien que de résultats quantitatifs.

En plus de se manifester aux plans national, régional et local, le partenariat se manifeste au plan sectoriel. Il existe, au Québec, 26 comités sectoriels susceptibles d'identifier les besoins en main-d'œuvre et les besoins de la main-d'œuvre dans un secteur donné. Ces comités se retrouvent dans des secteurs aussi différents que l'aéronautique, la pétrochimie, le tourisme, la culture ou l'horticulture et ils regroupent patrons, syndicats, milieu de l'enseignement. Ces partenaires évaluent ensemble ce qu'ils peuvent faire à la fois pour former la main-d'œuvre et ils identifient les besoins en main-d'œuvre.

Un deuxième atout : l'approche qualitative

Voilà en quelques mots comment se manifeste le partenariat au Québec aux niveaux national, régional, local et dans plusieurs secteurs d'activité. En plus du partenariat, un autre facteur est susceptible d'aider le Québec à faire face à la crise de l'emploi qu'il connaît. En effet, on se tourne de plus en plus vers une approche tenant compte de facteurs qualitatifs et non seulement des facteurs quantitatifs.

Ainsi, demain matin et dans les jours qui suivront, j'aurai à défendre les crédits du ministère de l'Emploi et de la Solidarité en commission parlementaire. Je présenterai alors des bilans quantitatifs faisant état, par exemple, que le programme rattrapage scolaire attire, depuis onze ans, 20 000 à 25 000 participants qui touchent une allocation de 120 \$ en retour de leur participation à ce programme. Jusqu'à maintenant on se contentait de demander « est-ce qu'il y en a autant que l'année passée? » Je crois que dorénavant on va devoir se poser la question suivante « comment cela se fait que le 2/3 des participants décrochent en cours d'année? » Parce que, après avoir connu un premier échec scolaire, très souvent lorsqu'il y a rattrapage, c'est un second échec. Cela peut avoir des effets terribles pour les personnes qui participent à ce programme.

Une approche davantage qualitative incite à adopter une gestion par résultat qui suppose, à son tour, une approche par fonds. Ces fonds peuvent être gérés par le local, le régional par secteurs d'activité ou au plan national pour ce qui est des fonds d'intervention pour des grands projets industriels. L'approche par résultat suppose aussi un dialogue social à l'occasion duquel on établit des objectifs qualitatifs. Cette façon de faire s'arrime très bien à une approche partenariale.

Dans un contexte où on laisserait aux instances locales le choix des moyens d'action par l'établissement de mesures souples, peu normées et adaptables à la réalité locale et où on adopterait une gestion par fonds plutôt que par programme, cela supposerait la création d'indices de performance. Ceux-ci permettraient de pondérer les résultats en fonction des difficultés de la personne et du milieu puisque la dernière chose qu'on peut souhaiter c'est l'écroulement par le haut de manière à pouvoir donner des bilans réjouissants à la fin de l'année, même si, en profondeur rien n'a changé.

Il va donc falloir se pencher sur la question des indices de performance et je souhaite qu'à la suite de ce forum, on commence collectivement, dans nos milieux respectifs, y compris au Conseil, à travailler sur ce sujet. Cela nous permettrait de miser sur des objectifs de résultat qui ne soient pas que quantitatifs.

Un troisième atout : le virage local

En terminant, je voudrais vous faire part de certaines réflexions qui viennent confirmer le virage vers le local qui se dessine et des constats qui illustrent pourquoi on en est à apporter les changements actuels, et ce, pour assurer un plus grand développement économique et de l'emploi.

L'appartenance à un quartier comme le mien confirme l'importance qu'il convient de donner au local. Il s'agit d'un quartier qui a connu des difficultés qui l'ont profondément transformé. C'est un quartier ouvrier qui avait toujours eu la culture, la fierté ouvrière et qui, suite à des fermetures comme celle du chantier naval à Vickers, de l'usine Angus, de Canadian Steel Foundry, de Canadian Steel Wheel, MLW Bombardier, a beaucoup perdu à ce niveau.

Je pense que cette structure industrielle lourde s'était développée simultanément à un lien social très développé. Je vais vous en donner juste un exemple : il y a quelques années de cela, on est à

célébrer le 100^e anniversaire de ce quartier. La scène se déroule en mars, une journée où il arrive parfois qu'il pleuve et qu'il neige en alternance. Je vois arriver quelqu'un qui visiblement appartient à la catégorie de travailleurs les plus mal pris : un livreur de dépanneur. En l'occurrence, il s'agissait d'un homme de 40 ans qui avait perdu son emploi dans le domaine de la chaussure, une industrie qui a été profondément secouée. Donc, en attendant de trouver autre chose, cet homme avait choisi de livrer pour un dépanneur, en bicycle, au mois de mars à Montréal.

En me voyant, cet homme m'arrête en me disant qu'il voulait me parler. Il m'a alors expliqué qu'on allait se voir le lendemain à la Maison de la culture parce qu'il était membre du comité de dessin qui organisait le 100^e anniversaire du quartier. Le lendemain, je l'ai effectivement retrouvé en habit et cravate, dépareillés il est vrai, mais fier d'avoir réalisé avec le comité un programme de fête du quartier qui allait d'ailleurs s'avérer un grand succès. Il était fier aussi d'appartenir à sa coopérative d'habitation où il était membre du jury de sélection des nouveaux arrivants.

Cet homme existait indépendamment du fait qu'il avait perdu son emploi et indépendamment du fait qu'il était non qualifié ce qui allait compliquer son retour sur le marché du travail, ce à quoi il est parvenu depuis par ailleurs. On ne peut vivre ce genre d'expérience qu'au niveau local.

Lise Poulin-Simon l'a d'ailleurs très bien expliqué dans un texte où elle affirme : «Si l'objectif premier est de garder en activité les chômeurs de longue durée même quand il n'y a pas de perspective d'emploi, seule la communauté locale immédiate peut créer des réseaux nécessaires à cette insertion. En raison de la proximité des problèmes, les organismes locaux sont les premiers interpellés par les risques de désintégration du tissu social que fait courir le chômage de longue durée. Il développe l'entrepreneuriat social nécessaire à l'identification de solutions novatrices». Parmi les sociétés industrielles les plus évoluées, on considère de plus en plus qu'il n'y a pas de développement économique sans cohésion sociale et sans investissement dans le capital social.

Quatrième atout : des mesures actives

Passons maintenant aux constats relatifs aux mesures actives, qui sont à la base de la réforme de la Sécurité du revenu.

Premier constat, on consacrait trop peu aux mesures actives de développement de l'emploi. En effet, à peine 15 % de l'ensemble de l'effort public était consacré à ce genre de mesure. Sur les huit milliards de ce que j'appelle par dérision « l'industrie du chômage », 840 millions étaient consacrés à ce qu'on peut appeler des mesures actives de l'emploi.

En parlant des mesures actives, il faut bien garder à l'esprit que le « Workfare » ou le « Work for Welfare » ne représente aucunement une solution aux problèmes qui nous accablent. Il s'agit purement d'une idéologie et cela n'a jamais fonctionné ni en Ontario, ni aux États-Unis. En fait, il faut faire exactement le contraire de cela, c'est-à-dire d'utiliser le « Welfare », non pas pour garder des gens sur l'aide sociale, mais pour augmenter le revenu de travail comme des « bons d'emploi », ou des « bons de formation ». De cette manière, la personne quitte le statut d'assisté et gagne un statut à part entière au même titre que d'autres personnes en recherche d'emploi. C'est pourquoi on parle de décloisonnement pour offrir des services équivalents avec des ressources équivalentes et des allocations équivalentes pour des clientèles qui étaient historiquement cloisonnées.

Les changements à cet égard sont déjà visibles aux chapitres de la couverture des besoins essentiels des enfants, de l'allocation-logement, de l'assurance-médicament, et des frais de garde. Auparavant, il fallait ne plus travailler pour avoir droit à ces programmes. Dans la mesure où on franchissait le fossé qui séparait l'aide sociale de l'emploi, alors il n'y avait plus d'assurance-médicament pour les enfants. Un enfant malade, pour plusieurs, cela signifiait de ne plus avoir les moyens de travailler. Il n'y avait plus d'allocation-logement non plus. L'équivalent de la couverture des besoins essentiels des enfants, qui va maintenant s'ajouter aux revenus gagnés était aussi inexistant. Dans le cas des frais de garde, on observait une situation identique, sauf dans le programme APPORT qui va devoir, par ailleurs, être transformé profondément, parce que quelques effets pervers y subsistent.

Dorénavant, ce n'est plus en fonction du statut, mais bien du revenu que les familles peuvent bénéficier de l'allocation-logement, de l'assurance-médicament, de la couverture des besoins essentiels des enfants et des frais de garde. Cela signifie qu'il est possible d'aller travailler sans perdre tout cela. Certes les seuils sont encore trop peu élevés (familles monoparentales 15 000 \$, biparentales 25 000 \$), mais c'est un début et je crois que c'est dans cette voie-là qu'il faut s'engager. Je le pense avec conviction.

Second constat, il est vrai que la réforme de la Sécurité du revenu introduit des distinctions parmi les personnes en besoin de protection sociale. En effet, elle accorde une allocation d'invalidité aux personnes invalides et une allocation des aînés à ceux qui ont plus de 55 ans. Elle prend aussi en considération des contraintes à l'emploi qui peuvent être rencontrées de manière permanente (handicaps ou à la déficience intellectuelle) ou de manière temporaire (une maladie qui peut nous éloigner du marché du travail pour un temps limité, une grossesse, des responsabilités parentales).

Il s'agit cependant d'une réforme tournée vers l'assistance-emploi. Je crois très sincèrement qu'on doit garder à l'esprit que la grande majorité des personnes à l'aide sociale sont des chômeurs et c'est exactement ce que nous ferons dans la réforme. De ces personnes, plusieurs auraient eu droit à l'assurance-chômage n'eut été des resserrements d'admissibilité ou du fait qu'ils ont épuisé leurs prestations. Elles courent le risque de devenir des chômeurs pour la vie, des chômeurs de longue durée. Il s'agit donc d'un régime où on se rappelle que le chômeur n'est pas responsable du chômage et qu'en conséquence nous avons collectivement, comme société, une responsabilité, un rôle à jouer.

Dans ce contexte, la conversion graduelle vers des mesures actives est donc essentielle dans les 150 centres locaux d'emploi. Les deux missions essentielles (lutte contre la pauvreté et l'exclusion et développement de la main-d'œuvre et de l'emploi) doivent être accessibles y compris aux personnes dites « sans chèque ». Ces services doivent aussi réaliser un arrimage entre l'offre et la demande d'emplois ce qui était quasi inexistant auparavant.

Par exemple, à peine 5 % du placement au Québec se faisait dans le cadre des services fédéraux de placement. Le Québec a maintenant la responsabilité du placement. On entend assumer activement ce rôle en offrant à l'entreprise un support, l'évaluation des ressources humaines, et en faisant l'évaluation des besoins de la main-d'œuvre. Ces mesures peuvent prendre diverses formes : subventions salariales d'insertion, possibilité d'intégration notamment par des régimes nouveaux comme le régime d'apprentissage.

Voilà essentiellement les objectifs poursuivis par la réforme qui sont intégrés à la fois aux mesures actives d'emploi et de la réforme de l'assistance emploi. De cette manière on pourra insérer plus de personnes du côté de l'emploi plutôt que de les laisser du côté de l'aide sociale.

Le pari c'est le décloisonnement, l'efficacité des mesures actives, l'investissement dans le développement des ressources humaines, de la rentabilité à la fois sociale mais aussi économique, de la lutte contre l'exclusion. Ce pari, il faut le relever puisqu'il constitue le principal enjeu de la société postindustrielle. Je crois que la question ouvrière a été la question centrale mais que celle de l'exclusion tend maintenant à s'imposer.

On n'a pas le choix, d'une certaine façon, d'entrer ou pas dans la mondialisation. Même si on voulait prendre le temps d'y réfléchir, ce serait peut-être ce temps perdu qui ferait en sorte qu'on ne pourrait plus jamais le rattraper. En même temps, cette mondialisation nous entraîne dans une sorte d'incontournable compétitivité et l'immense danger c'est de se délester comme société de ceux et celles qui dans notre société ont de la difficulté à garder le pas puis à avancer. Il faut les accompagner, il faut être là ensemble et je crois que c'est la raison qui vous a amené ici aujourd'hui et je crois que c'est la raison qui nous permettra de travailler ensemble demain..

Je vous remercie.

Mardi, 28 avril 1998

**Bloc 3 - Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités
entre les acteurs**

La parole aux régions

L'action intersectorielle ou les arrimages et les collaborations entre les organisations de différents secteurs d'activité, en lien avec les pistes d'action qui émergent des forums locaux et régionaux.

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Le partage des pouvoirs et des responsabilités tel que proposé par les participantes et participants aux forums locaux et régionaux implique, d'une part, l'amélioration de la communication et le développement de la concertation entre les organisations en faveur d'une meilleure utilisation des ressources existantes, d'autre part, le resserrement des liens entre le milieu de l'éducation et le milieu des affaires et finalement la reconnaissance des organismes communautaires.

L'amélioration de la communication et le développement de la concertation entre les organisations en faveur d'une meilleure utilisation des ressources existantes

À cet égard, on propose notamment d'accroître :

- l'ouverture à la communauté en misant sur les capacités des individus et sur leur réseau naturel pour développer leur autonomie;
- la collaboration et la concertation entre les acteurs d'un même territoire. Plus particulièrement, un partenariat est souhaité entre le milieu des affaires et celui du développement social, entre les organismes communautaires et enfin, entre l'école et le milieu (entreprises et collectivité).

- Pour que surgisse une véritable concertation, il ne suffit pas de réunir des interlocuteurs autour d'une préoccupation. Bien plus, il faut s'assurer la mise en place de conditions essentielles et nécessaires, telles que :
- autorité publique favorable au citoyen;
- l'accessibilité à la participation;
- l'accessibilité du langage de la concertation, c'est-à-dire un langage qui permettra le libre-échange et qui sera accessible à l'ensemble des acteurs;
- la qualité de l'information qui doit être factuelle, actuelle et simplifiée;
- le sentiment d'être écouté et de pouvoir influencer;
- le respect des décisions.

Ces pistes d'action visent une meilleure utilisation des ressources existantes. En d'autres termes, on ne souhaite pas voir naître de nouvelles structures, mais mieux utiliser celles dont on dispose. Plus précisément, les participantes et participants suggèrent :

- de revoir le rôle des organisations existantes dans une perspective intersectorielle et intégrée du développement;
- d'harmoniser les actions, réformes et politiques afin de contrer les chevauchements politiques et administratifs et les dédoublements des mandats;
- d'harmoniser les plans d'action;
- de mieux coordonner les services et les équipements au moyen de la régionalisation des services;
- de rapprocher les programmes des clientèles.

Le resserrement des liens entre les entreprises et les écoles

On attend des maisons d'enseignement qu'elles dispensent des programmes de formation adaptés aux besoins du milieu et des individus de manière à favoriser une plus grande participation sociale.

En contrepartie, on attend des entreprises :

- qu'elles participent à l'élaboration des programmes de formation;
- qu'elles encadrent des stagiaires;
- qu'elles investissent dans la formation;
- qu'elles participent à l'évaluation du marché de l'emploi.

Au-delà des avantages qu'un tel rapprochement pourrait procurer aux entreprises, aux écoles, aux employés et aux étudiants, on estime que c'est toute la communauté qui en bénéficierait.

La reconnaissance de la contribution des organismes communautaires

Dans la très grande majorité des forums locaux et régionaux, les participantes et participants expriment l'opinion selon laquelle les organismes communautaires devraient occuper une place plus importante que celle qu'ils sont appelés à occuper actuellement. Cette opinion repose sur la

reconnaissance de l'apport des organismes communautaires au développement social. Du même souffle, on estime que cet apport pourrait s'accroître moyennant la mise en place de conditions facilitantes. Parmi celles-ci, l'ensemble des acteurs devraient reconnaître le rôle primordial des organismes communautaires dans le développement du Québec.

Jeannine Routhier

Directrice générale du Centre universitaire des Appalaches
représentant la région Chaudière-Appalaches

En Chaudière-Appalaches, le forum régional a notamment permis :

- de mettre des visages sur des noms et des noms sur des visages;
- à plusieurs acteurs de prendre conscience de l'importance de la pauvreté dans la région;
- la mise en commun des réflexions provenant des démarches locales et sectorielles;
- de faire avancer la réflexion sur la pauvreté afin d'en arriver à dégager une vision régionale à l'égard de ce phénomène;
- la reconnaissance des rôles différents que sont appelés à jouer les établissements publics et les organismes communautaires dans les services rendus à la communauté;
- la nécessité de promouvoir et de reconnaître le rôle des organismes communautaires;
- l'adoption d'une déclaration régionale sur le développement social et la lutte à la pauvreté.

À la lumière de ces résultats, il y aurait peut-être lieu d'organiser un forum régional annuel pour faire le point sur la situation du développement social en région. Cependant, il faudrait discuter aussi de ce qui fonctionne bien, des *success stories*, et ne pas se limiter à l'analyse des problèmes qui affligent la région et les localités en remâchant sans fin les mêmes problématiques et en refaisant le tour des mêmes questions. Il faudrait partager les choses extraordinaires qui se font dans les localités et dans la région.

La situation du développement social est complexe et le seul moyen d'en arriver à trouver des solutions consiste à se responsabiliser individuellement et collectivement afin de dégager, à son égard, une vision renouvelée et partagée. Cette vision doit être axée sur l'action et elle doit prendre forme en tenant compte du fait qu'il n'est possible, pour améliorer la situation, que de faire des petits pas et que c'est en adoptant, un à un, des petits projets que l'on fera avancer la cause du développement social.

En matière de développement social, les initiatives qui présentent un caractère intersectoriel apparaissent comme les plus prometteuses. Par exemple, en regard du lien existant entre l'entreprise et l'école, le Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC) en Beauce donne l'occasion à l'ensemble des intervenants, regroupés dans un comité école-entreprise, de gérer des organisations en collaboration avec le milieu scolaire. De la même manière, l'organisation du forum régional a donné l'occasion au CRCD, à la région régionale et au monde de l'éducation de mener à bien un projet commun.

Mario Laframboise

Président du Conseil régional de développement de l'Outaouais
représentant la région de l'Outaouais

La région de l'Outaouais a longtemps connu une certaine prospérité économique. Cela s'explique principalement par le fait qu'elle abritait un nombre considérable de fonctionnaires en raison de sa proximité de la capitale nationale. Cependant, cette prospérité semble appartenir au passé et la région a vu son taux de chômage augmenter significativement au cours des dernières années.

C'est dans ce contexte qu'on a organisé le Forum Outaouais 2000, qui a permis à 180 décideurs de discuter du développement de la région. À la suite de ce forum, une table des décideurs a été formée avec l'objectif de repenser le développement de la région. Pour ce faire, on compte notamment tirer profit des expériences positives qui ont actuellement cours dans d'autres régions du Québec. Pensons à cet égard, au lien entre l'entreprise et l'école tel que développé en Beauce.

Élie Fallu

Président de la Commission régionale sur le développement social
représentant la région des Laurentides

La Commission régionale sur le développement social des Laurentides s'attendait à être confrontée partout à une certaine « lecture » des problèmes qui affectent la région. Elle s'attendait surtout à ce qu'on en reste à cette étape et qu'on se contente d'énumérer ces problèmes. Cependant, elle s'est retrouvée en présence de solutions que les intervenants et intervenantes s'étaient données en mettant de l'avant des collaborations intersectorielles. Cette commission a permis de prendre conscience que les solutions gagnantes existent et que les intervenants et intervenantes de la région n'ont pas attendu les solutions mises de l'avant par les autres, parce qu'ils étaient confrontés à la misère et à la pauvreté. Au contraire, on a assisté à une véritable prise en charge de leur part. Trois exemples peuvent, dans les Laurentides, témoigner de cette prise en charge :

- on a créé, dans les huit territoires de MRC de la région, des consortiums jeunesse où l'ensemble des intervenants (santé et services sociaux, municipalités, commissions scolaires, CEGEP, maison de jeunes, corps policiers, loisirs, etc.) sont réunis pour répondre plus adéquatement aux besoins des jeunes. Ces consortiums constituent le lieu privilégié pour coordonner, à partir des ressources existantes, l'ensemble des services qui sont offerts aux jeunes;
- dans la MRC Antoine-Labelle, le nombre de travailleurs de la forêt est passé de 450 à 1 200. Cette augmentation n'est pas attribuable au hasard; elle s'explique plutôt par la mise en place de groupes de formation, par un « virage » vers la sylviculture et par l'accent qu'on a mis sur la transformation de troisième niveau. À n'en pas douter, ces travailleurs se sont pris en main;
- on a inauguré récemment, dans les Laurentides, la toute première école construite par une municipalité. Cette école présente évidemment des caractères particuliers. D'une part, elle entre en relation étroite avec la mission de la municipalité c'est-à-dire le développement. D'autre part, elle a été pensée en vue de la formation des

adultes, du rattachement scolaire et de la formation des personnes handicapées intellectuellement. Finalement, on y a installé les intervenants du consortium jeunesse ainsi que tous les acteurs qui œuvrent à la formation ou à l'information des jeunes. Cette école représente donc un outil polyvalent d'aide et de soutien à la jeunesse.

Louise Massicotte

Table des partenaires régionaux
représentant la région de Lanaudière

L'organisation des forums locaux et du forum régional a permis de dégager un consensus autour de différentes questions. De la même manière, elle a favorisé l'identification de certaines conditions préalables au développement social soit : la confiance, le respect, la détermination de faire quelque chose, le risque et le partage des pouvoirs et des responsabilités.

Le partage des pouvoirs et des responsabilités constitue l'ingrédient essentiel de ces conditions. Il doit d'abord reposer sur un État capable de prendre des engagements réels, réalisables et à la mesure des volontés collectives. L'État doit également être en mesure de fixer des politiques et des orientations nationales tout en faisant confiance aux instances régionales.

Au-delà du rôle de l'État, on doit pouvoir compter, dans le partage des pouvoirs et des responsabilités, sur des régions qui s'assurent d'un partage adéquat des ressources entre les différents milieux locaux. Les régions doivent mobiliser et faciliter les interventions locales et rendre compte aux collectivités locales de l'évolution des engagements régionaux. De plus, ce partage des pouvoirs et des responsabilités ne saurait s'articuler sans compter sur des instances locales qui se mobilisent autour de projets concrets et qui en facilitent l'émergence.

De cette manière, chaque niveau d'intervention pourrait avoir sa part d'imputabilité et chacun serait en mesure d'exercer une partie du leadership collectif. Les luttes de pouvoir qui opposent les acteurs aux niveaux local, régional et national constituent actuellement les principaux obstacles à la mise en place d'un partage plus adéquat des pouvoirs et des responsabilités. Tant que chacun prétend que sa façon d'intervenir est la meilleure, il est très difficile d'entreprendre des actions de développement social. On doit, au contraire, axer l'action sur la collégialité et la coopération et mettre de l'avant des petits projets l'un après l'autre. La somme de ces succès permettra de développer un sentiment d'appartenance à nos milieux.

À titre d'exemple, dans Lanaudière, même si on compte sur 60 projets qui font l'unanimité, nous n'en retiendrons que trois. C'est pourquoi la présentation de la région faisait mention, hier, des redevances pour l'utilisation des ressources naturelles, du transport et de l'équité interrégionale. On souhaite que ces trois projets constituent autant d'occasions de favoriser, dans la région, un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs.

Question de l'animatrice

L'importance du lien entre l'entreprise et l'école a été identifié à peu près dans toutes les régions du Québec. Qu'en est-il du risque, à travers ce lien trop étroit, de créer des formations trop pointues et que les jeunes ne disposent plus d'une culture générale assez vaste pour pouvoir s'ajuster à une société axée sur le savoir?

Jeannine Routhier

Directrice générale du Centre universitaire des Appalaches,
représentant la région Chaudière-Appalaches

En Chaudière-Appalaches, on a beaucoup développé le lien entre l'école et l'entreprise. On a même invité des entrepreneurs à siéger sur nos comités d'orientation et de gestion de certains établissements du réseau scolaire. L'intérêt que l'on porte à ce lien s'explique de plusieurs façons. D'abord, malgré les apparences, la région est aux prises avec une sous-scolarisation de sa population. D'autre part, nos entreprises sont très compétitives et elles doivent faire face à la mondialisation de l'économie. Elles exigent donc, de la part de leur main-d'œuvre, des compétences de plus en plus élevées. Finalement, le taux de chômage relativement bas que connaît la région n'est pas suffisant pour éliminer le déséquilibre qui existe au sein du marché du travail et qui est lié au manque de compétences et non au manque d'emplois.

Les entreprises sont évidemment en attente de main-d'œuvre qualifiée qui puisse répondre à leurs besoins. D'un autre côté, nous devons former la main-d'œuvre pour faire face à ces besoins. De ce fait, il y a un juste équilibre à maintenir dans le lien entre l'entreprise et l'école. Cet équilibre est assuré lorsque ce lien s'établit en tenant compte des obligations des uns et des autres et en mettant tout en œuvre pour en arriver à des points de convergence.

Le lien entre l'entreprise et l'école est important au point où, après le forum, on a entrepris de se doter d'un plan régional en éducation en lien avec les besoins de l'entreprise. Quels sont les besoins de main-d'œuvre de la région? Comment on fait pour y répondre? Tels sont les questions auxquelles on doit proposer une réponse ou, à tout le moins, certains éléments de réponse.

Mario Laframboise

Président du Conseil régional de développement de l'Outaouais,
représentant la région de l'Outaouais

Comme partout ailleurs, l'Outaouais fait face à de sérieux problèmes de formation. L'un des moyens pour résoudre ces problèmes consiste à se doter d'un guichet unique pour répondre aux besoins des employeurs, des employés et des jeunes. Cela ne semble pas la voie qu'on compte emprunter puisqu'on assiste à une véritable prolifération des guichets « uniques ». Chaque ministère veut son guichet alors qu'on devrait, pour la formation par exemple, se doter d'un seul endroit où on regrouperait l'ensemble des ministères intervenant en la matière.

Le partage des responsabilités et des pouvoirs entre les paliers décisionnels, en lien avec les pistes d'action qui émergent des forums régionaux.

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

On constate un mouvement très fort en faveur d'une répartition des pouvoirs qui accorderait une plus grande importance et autonomie aux communautés locales, qui sont perçues sur l'importance d'accroître l'intersectorialité ministérielle, à des fins de rationalisation, de simplification, de concertation et de création d'emplois.

Diane Vallières

Présidente de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, représentant la région du Bas-Saint-Laurent

Les forums locaux et régionaux témoignent d'une réelle volonté de la part des régions et des localités de prendre en charge les leviers de leur développement et de participer aux décisions qui les concernent. De la même manière, ce contenu fait apparaître la nécessité de dépasser l'approche sectorielle, et ce, autant dans l'analyse des problèmes que dans la recherche de solutions. En effet, on ne saurait trouver de solutions aux problèmes qui affligent la société québécoise (pauvreté, concentration de la richesse, chômage et exclusion) sans adopter une perspective « horizontale » prenant appui aux niveaux local et régional, ni sans interpeller l'ensemble de la société québécoise.

Pour y parvenir, on doit d'abord contrer certaines résistances auxquelles on fait face dans les régions et lutter contre la non-implication de certains acteurs sectoriels qui ne se sentent pas directement concernés par la question du développement social.

Afin de faciliter l'intervention aux niveaux local et régional et de favoriser l'intersectorialité, on devrait revoir l'ensemble de l'intervention de l'État. On pourrait, par exemple, choisir que le Conseil des ministres soit formé de ministres représentant chacune des régions. Ceux-ci devraient évidemment disposer de ministères et de moyens en plus de pouvoir compter sur l'appui des ministres sectoriels. De cette façon, on éliminerait les barrières sectorielles, on serait en mesure de travailler, en région, sur une base horizontale et chaque région compterait sur un interlocuteur direct au niveau de l'État québécois (les ministres régionaux). Cette formule n'est toutefois pas sans présenter certains dangers. D'une part, il ne faut pas faire en sorte que les régions soient en compétition les unes avec les autres. D'autre part, il faudrait mettre en place des interfaces entre les régions et entre les ministres sectoriels et les ministres régionaux.

André Brunet

Président du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
représentant la région de l'Abitibi-Témiscamingue

En matière de partage des pouvoirs et des responsabilités, il est important de pouvoir compter, dans les régions et dans les localités, sur un lieu où l'ensemble des acteurs sont en mesure de concerter leurs interventions et où on envisage le développement dans son sens le plus large. Si on a pu, pendant un certain temps, croire que les CLD allaient jouer ce rôle, on commence à percevoir que cela ne sera pas le cas. Cela s'explique par l'absence, à Québec, de la volonté de responsabiliser les milieux, de les considérer capables de trouver des solutions aux problèmes qui les affectent et de bien définir le rôle de chaque niveau d'intervention.

Malgré cela, les forums locaux et régionaux témoignent de la volonté des intervenants et intervenantes aux niveaux local et régional de prendre en main les leviers de leur développement et de se responsabiliser. Dans ce contexte, les régions elles-mêmes doivent prendre les pouvoirs que l'on refuse obstinément de leur donner.

Louise Gosselin

Sherbrooke Ville en santé, représentant la région de l'Estrie

Les élus municipaux ont participé en grand nombre à la démarche du forum de l'Estrie. Cette participation s'explique probablement par l'habitude qu'on a, dans la région, de travailler en collaboration avec les autres secteurs d'activité. Pour assurer une plus grande participation sociale et pour favoriser le développement social, les intervenants de tous les milieux doivent tenter, dans la mesure du possible, de faire le pont entre les élus et les citoyens. Cependant, l'intervention en matière de développement social s'articule souvent en continuité d'une approche sectorielle plutôt que de reposer sur une intervention intersectorielle et donc sur la collaboration des intervenants concernés.

Par ailleurs, de plus en plus d'efforts de concertation se déroulent au niveau des MRC. Il ne faut pas perdre de vue qu'à ce niveau d'intervention, il n'existe aucun mécanisme permettant d'élire les représentants de la population. La toute première forme de participation sociale étant justement le droit de vote; on doit se préoccuper de l'imputabilité des représentants au niveau des MRC.

Enfin, il faut aussi maintenir une complicité régionale pour être capable de conserver une certaine équité entre les MRC. Le forum régional a montré les différences existant entre les différentes MRC.

Jocelyne Elliot-Leblanc

CLD Maskinongé
représentant la région de la Mauricie

Il est important pour les régions et les collectivités de disposer de l'ensemble des leviers de leur développement. Pour ce faire, elles doivent passer à l'action et donner une forme concrète à leurs engagements. Dans ce contexte, les CLD auront un rôle capital à jouer parce qu'ils regroupent tous les leaders du milieu.

Dans la région de la Mauricie, un réel partenariat s'est installé et on a regroupé l'ensemble des partenaires autour de projets communs tout en tenant compte des besoins de chacun. Cela explique la volonté de cesser de parler des mêmes problèmes pour se tourner résolument vers l'action et la recherche de solutions. Ainsi, il n'est plus utile de rappeler l'état de pauvreté dans lequel se trouve la région de même que l'abondance de problèmes auxquels elle fait face. Nous recherchons plutôt des solutions en partenariat.

Panel # 3

Marc Laviolette

Vice-Président du Comité exécutif de la CSN

Le développement social pose la question de la participation sociale. En retour, cette dernière sous-entend celle de la démocratie. Marc Renaud affirmait lors de sa conférence d'ouverture que le développement social et le développement économique constituent les deux faces d'une seule et même médaille. Suivant cette affirmation, il convient de se préoccuper grandement de la démocratisation de l'activité économique. À cet égard, les syndicats jouent un rôle primordial.

On ne saurait obtenir une plus grande participation sociale de la population sans offrir des occasions de participer qui comptent vraiment. On pourrait, compte tenu qu'elle représente une stratégie locale de maintien et de développement de l'emploi, s'inspirer de la démocratisation des lieux de travail pour revoir l'ensemble des occasions offertes pour participer socialement. Non seulement l'emploi représente-t-il le principal moyen de participer socialement, mais il représente le meilleur moyen de partager la richesse.

D'autre part, la démocratisation des lieux de travail peut renforcer le lien entre le monde de l'éducation et l'entreprise. Il s'agit là d'un moyen efficace pour assurer un plus grand investissement de l'entreprise dans la communauté. À titre d'exemple, à Valleyfield dans une entreprise de produits chimiques, la démocratisation des lieux de l'entreprise par l'implication de ses travailleurs a grandement favorisé la reconversion d'une entreprise jusque là entièrement dédiée au marché militaire. Cette reconversion n'aurait pas pu avoir lieu sans l'implication directe des travailleurs dans leur syndicat et celle du syndicat dans l'entreprise. Devant la nécessité de reconvertir les activités de l'entreprise, les travailleurs se sont organisés en coopérative de travailleurs-actionnaires et ont acquis 30 % du capital-action. L'entreprise est aujourd'hui rentable et elle réinvestit ses profits réalisés en raison d'une production alternative. Les exemples comme celui-ci pourraient être fort nombreux.

Stella Guy

Directrice du Service des sports, loisirs et développement social de la Ville de Montréal

La question à laquelle ce panel doit répondre est la suivante : de quelle nature devrait être le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents niveaux d'intervention et comment celui-ci peut-il revaloriser la participation sociale? La réponse à cette question se trouve, en quelque sorte, dans le thème du présent forum à savoir « Agir solidairement pour le mieux-être des personnes et des collectivités ».

Pour répondre adéquatement à la question qui nous est posée, on doit d'abord identifier un certain nombre de conditions facilitantes qui permettent d'en arriver à un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités. Premièrement, il faut éviter les débats portant sur les structures, les moyens professionnels et les juridictions. Deuxièmement, on doit reconnaître l'intervention des municipalités en matière de développement social. Troisièmement, on doit favoriser une participation sociale « signifiante ». Quatrièmement, il faut éviter les confusions dans le langage, partager le pouvoir entre le niveau central et le niveau régional et partager le savoir au même titre que les pouvoirs et les responsabilités.

En s'adressant au niveau central, chaque région exige que ses particularités soient reconnues et que l'on décentralise les pouvoirs et les responsabilités en conséquence. De la même manière, le niveau régional doit décentraliser vers le niveau local en tenant compte de ses particularités. Cela ne se fait cependant pas aussi simplement qu'on le voudrait. Pensons par exemple à Montréal qui se découpe en 29 villes qui veulent toutes voir leur identité reconnue. Pour les intervenants et intervenantes de la région, la plus petite unité du découpage territorial montréalais regroupe 175 000 habitants. Ce découpage fait en sorte qu'il est impossible de gérer des tables de concertation à ce niveau.

Andrée St-Georges

Directrice générale de l'Association des régions du Québec

Un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités entre les niveaux de décision passe par la mise en place de trois conditions préalables. Premièrement, on doit mettre en œuvre des moyens pour que la population participe pleinement à la vie sociale. Deuxièmement, on doit reconnaître et miser sur la capacité des régions et des collectivités de prendre en charge les leviers de leur développement et sur leur aptitude à décider, de manière concertée, ce qui apparaît le plus approprié pour leur avenir. Troisièmement, on doit mettre en place une réelle décentralisation balisée de manière à répondre aux aspirations de l'État tout en démontrant une confiance mutuelle et reposant sur un contrôle respectant les parties en cause. Cette décentralisation doit tenir compte du fait que les régions ont le droit à l'erreur et que tous les paliers doivent contribuer au développement social.

Pour accéder à un nouveau partage des pouvoirs et responsabilités, on doit relever avec succès deux grands défis. Le premier consiste à passer d'un État centralisé vers un État décentralisé, ce qui implique le passage d'un mouvement du haut vers le bas à un mouvement du bas vers le haut. Le second est à l'effet que l'on doit adopter une lecture « horizontale » plutôt que « verticale » des problèmes et des solutions de sorte que l'on fasse dorénavant place à une approche territoriale. Une telle approche repose sur une compréhension mutuelle des pouvoirs et des responsabilités des différents acteurs. Elle suppose un changement de culture au niveau national, non seulement pour l'État mais aussi pour l'ensemble des organisations nationales.

Pour parvenir à un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités, il importe de changer les fondements de l'intervention de l'État et de repenser les responsabilités respectives de chacun des différents niveaux d'intervention. Ce nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités ne doit pas diminuer la responsabilité de l'État mais la transformer. De la même manière, on doit donner des pouvoirs et des responsabilités aux régions sans que leur incombe l'ensemble de la responsabilité. Le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs doit reposer sur une entente et une compréhension mutuelle.

On devrait concevoir le rôle du palier national comme un agent d'information, de formation, de soutien et de prospective. Il doit réguler, adopter des politiques nationales qui respectent les particularités régionales et qui s'insèrent dans une vision territoriale et globale de développement social et économique. Le niveau régional devrait quant à lui être le lieu de la planification et de la concertation. À ce niveau, les CRD pourraient notamment avoir toute la liberté pour adapter les politiques nationales. Finalement, le niveau local est celui où devrait s'articuler l'action.

Jean Panet-Raymond

Conseil québécois de développement social

Plusieurs défis attendent les principaux acteurs du développement social. Par exemple, l'entreprise doit continuer à viser une rentabilité économique tout en tenant davantage compte de sa rentabilité sociale et des retombées de ses actions et de ses décisions. De même, le milieu communautaire doit continuer à assumer sa mission sociale par l'entremise de ses interventions et celle de « critique sociale ». Plus encore, il doit davantage se préoccuper des retombées économiques de ses actions, les faire valoir et les développer.

Quant au partage des pouvoirs et des responsabilités, le niveau national doit établir les balises nationales. Le niveau régional devrait assumer une coordination et développer une vision régionale. Finalement, le niveau local se situe au cœur du développement et c'est là que les initiatives doivent démarrer, que l'on doit faire preuve de délinquance et d'audace et surtout ne pas se laisser étouffer par la réglementation trop importante.

Trois conditions préalables sont nécessaires afin d'assurer une plus grande décentralisation et un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités. Premièrement les acteurs doivent être enracinés dans leur milieu et se sentir imputables devant la population. Deuxièmement, il doit exister une entente volontaire et négociée dont l'aboutissement est équitable pour chaque partenaire et qui résulte en une interdépendance. Sans ce genre d'entente, le mouvement communautaire continuera à se sentir comme un sous-traitant qui doit intervenir là où l'État cesse de le faire. Troisièmement, on doit renforcer les communications personnelles, se donner du temps pour que chaque partenaire puisse s'approprier, faire preuve de respect et d'une certaine maîtrise du langage. Finalement, tous les acteurs doivent faire des compromis sur les moyens pour en arriver à leurs fins, mais jamais sur les valeurs que sont le développement, la solidarité, la démocratie, l'autonomie et l'équité. En somme, il faut travailler sur les convergences et ne pas avoir peur de nommer les divergences.

Diane Drouin

Présidente de la Fédération des commissions scolaires

L'éducation constitue l'un des principaux volets du développement social. Au cours des 20 dernières années, la mission sociale de l'école s'est considérablement transformée sous l'effet de l'entrée des femmes sur le marché du travail, de la modification des structures familiales, de la lutte au déficit, du départ de 10 000 professeurs et du passage des commissions scolaires confessionnelles aux commissions scolaires linguistiques. L'école s'est adaptée en mettant sur pied des services de garde et en menant des actions communes avec les CLSC de manière à lutter contre certains problèmes sociaux.

L'école doit maintenant s'adapter à l'important mouvement de décentralisation qui est présent au Québec. Il ne faut cependant pas oublier que la centralisation s'est avérée nécessaire afin

d'assurer à tous une éducation de qualité. Elle s'est malheureusement accompagnée d'une bureaucratisation excessive au point où il semble parfois que le respect de la norme est davantage important que la pertinence des interventions. Cette centralisation a aussi créé une certaine dépendance envers l'État central.

Dans un contexte où on doit chercher un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités il importe de ne pas confondre décentralisation et déconcentration. La décentralisation doit nécessairement être accompagnée d'une latitude nécessaire pour prendre des décisions et d'une réglementation réduite. C'est ainsi que l'État doit se contenter d'établir les grandes orientations et s'assurer que les différents niveaux d'intervention ont les moyens de remplir le rôle qu'on leur accorde et d'exercer leurs pouvoirs et leurs responsabilités. Concernant le rôle de l'État, il faut faire preuve de cohérence : on ne peut réclamer une plus grande décentralisation et blâmer, du même souffle, l'État de se déresponsabiliser. De la même manière, accepter la décentralisation c'est accepter le droit à la différence et le fait que le milieu puisse prendre des décisions différentes de celles qu'aurait prises un député ou un ministre.

Par ailleurs, les commissions scolaires aimeraient être davantage invitées à s'impliquer dans le développement des régions et des localités. Trop souvent, on leur réserve une place insuffisante, y compris dans les lieux où on s'intéresse de près à la formation de la main-d'œuvre.

Richard Lessard

Direction de la santé publique de Montréal-Centre
représentant la région de Montréal

À écouter les interventions des partenaires nationaux, on est en droit de se demander comment se fait-il que si peu de pouvoirs et de responsabilités soient décentralisés tant cette question semble faire l'unanimité. Dans la région de Montréal, certaines attentes envers les partenaires nationaux sont encore très présentes. On peut penser à titre d'exemple aux quatre éléments suivants :

- il est intéressant de constater, dans le document ministériel sur le développement social¹⁴, que la Ministre de l'Éducation ne fait pas partie du Comité ministériel du développement social. Son absence donne un mauvais exemple aux régions du Québec. En conséquence, on ne doit pas se surprendre si les écoles ne sont pas impliquées dans le développement social de toutes les régions du Québec.
- le rôle de l'État doit être réaffirmé dans le maintien des programmes sociaux, dans la santé et dans la gratuité scolaire. En raison de la pauvreté, une décision de se désengager de ces secteurs, équivaldrait à laisser Montréal dans une situation très préoccupante puisque la population a un grand besoin de ces programmes sociaux.
- il faut lutter contre l'étalement urbain. La concurrence entre les villes de banlieue crée de la pauvreté dans le centre de la ville. On devrait peut-être ne plus donner de permis de construction en périphérie ou encore égaliser les taxes entre Montréal et la banlieue.

¹⁴ Comité ministériel du développement social, *Le développement social : les actions du gouvernement du Québec depuis trois ans*, Gouvernement du Québec (ministère du Conseil exécutif), avril 1998. Ce document était distribué sur place aux participants et participants du forum national.

- on devrait adopter une clause sociale, c'est-à-dire de s'assurer que toutes les décisions du gouvernement n'augmentent pas les écarts entre les riches et les pauvres. Ces inégalités affectent la santé de la population et leurs impacts, en termes de coûts et de développement social, sont très nombreux et très importants.

André Brunet

Président du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue,
représentant la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Toutes les régions du Québec réclament davantage de pouvoirs et de responsabilités. Elles demandent aussi le droit à l'erreur et de disposer librement des leviers de leur développement. Mais, il faut aussi que les régions prennent le pouvoir qui leur revient. Par exemple, les CLD de l'Abitibi-Témiscamingue ont pris la responsabilité du développement global et ils ne se limitent donc pas à la conception du développement de l'économie et de l'emploi qui est inscrite au cœur de leur mission.

Question de la salle

Dans le présent contexte, il apparaît étrange d'affirmer que l'intervention publique crée de la dépendance alors que plus de 50 % des personnes pauvres travaillent. L'État s'apprête à voter la loi 186 qui est injuste et qui impose des pénalités aux jeunes. La présente assemblée ne doit-elle pas poser un geste d'appui et indiquer clairement à la ministre que cette loi doit être rejetée?

Marc Laviolette

Vice-Président du Comité exécutif de la CSN

Je suis d'accord avec cela. Deux mouvements contradictoires transforment présentement le Québec. Le premier, celui de la régionalisation et de la décentralisation présente pour les acteurs de tous les niveaux des impacts très positifs. Au même moment, un mouvement de désengagement de l'État se fait sentir et celui-là n'est pas du tout positif.

Par ailleurs, l'insistance sur la concertation ne signifie nullement la disparition de la controverse. On doit construire à partir des convergences puisque les contradictions seront toujours présentes comme c'est notamment le cas pour la démocratisation des lieux de travail.

Jean Panet-Raymond

Conseil québécois de développement social

Ce débat illustre mon commentaire à l'effet que l'on doit faire des compromis sur les moyens et non sur les valeurs. Il faut reconnaître les efforts que font les exclus et ne pas leur imposer de critères supplémentaires pour accéder à la citoyenneté. Le développement passe par l'humain et il y a un débat à faire sur les valeurs de solidarité.

Question de la salle

La participation sociale souhaitée se limite-t-elle à l'implication de représentantes et représentants des différentes structures ou souhaite-t-on la participation «du vrai monde?»

Marc Laviolette

Vice-Président du Comité exécutif de la CSN

Cette question met en lumière l'importance du lien qui doit exister entre les leaders et les groupes. Pour être représentatif, un leadership doit être lié aux personnes qu'il représente et il doit se préoccuper de leurs intérêts.

Stella Guy

Directrice du Service des sports, loisirs et développement social de la Ville de Montréal

Il importe de prendre le pouvoir à tous les niveaux. L'équilibre de la démocratie est très fragile puisque les élus en portent une partie, les administrateurs, les gestionnaires et les intervenantes et intervenants qui sont dans les différentes structures en portent aussi puisqu'ils disposent d'un certain pouvoir. Ces derniers doivent accepter de travailler les uns avec les autres et que les débats ne portent pas sur les structures uniquement.

On devrait poser une question à tous nos leaders : où ont-ils appris le leadership? Dans les écoles, dans les équipes sportives et dans les centres de loisir, voilà ce qu'ils nous répondraient. Le niveau local est un merveilleux endroit pour apprendre le leadership.

Andrée St-Georges

Directrice générale de l'Association des régions du Québec

Le leadership doit effectivement correspondre aux attentes du milieu et on fait, dans les structures, les débats que la base permet. Il faut donc porter les résultats intéressants au sein des structures comme c'est actuellement le cas, dans les CRD, pour les expériences de concertation.

Jean Panet-Raymond

Conseil québécois de développement social

Cette question soulève celles du leadership et de l'imputabilité. Le lien entre l'école et les organismes communautaires peut favoriser l'apprentissage de la citoyenneté tout comme le lien entre l'entreprise et l'école peut favoriser une intégration sur le marché du travail. Ces liens contribuent à favoriser la participation sociale.

Diane Drouin

Présidente de la Fédération des commissions scolaires

Le monde de l'éducation offre au « vrai monde » plusieurs occasions de participer. Les élections scolaires en sont un exemple. Les conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires, formés des parents et des représentantes et représentants de la communauté, offrent une autre occasion de s'impliquer.

Question de la salle

Pourquoi a-t-on l'impression que l'école n'est pas ouverte sur la communauté?

Diane Drouin

Présidente de la Fédération des commissions scolaires

Il s'agit là uniquement d'une perception. En dépit de la rigidité du temps que les enseignantes et enseignants doivent consacrer à l'enseignement et à la surveillance des élèves, l'école est ouverte sur la communauté. L'enseignement des spécialisations est décloisonné. Les barrières syndicales font aussi en sorte qu'il est difficile pour une enseignante ou un enseignant du secondaire d'enseigner plus d'une matière, par exemple. Mais en définitive, les nouveaux conseils d'établissement offrent une occasion de participer et les parents devraient la saisir.

Question de la salle

La région de Montréal ne doit-elle pas elle aussi faire comme les autres régions et se donner une dynamique facilitant la concertation, ce qui favoriserait, en retour, une plus grande distribution de la richesse?

Richard Lessard

Direction de la santé publique de Montréal-Centre, représentant la région de Montréal

La principale difficulté sur l'Île de Montréal consiste à définir le niveau local d'intervention où on pourrait favoriser la concertation. À Montréal, il y a une multitude de découpages : les municipalités en sont un, la régie de la santé et des services sociaux en a trois ou quatre, les commissions scolaires en ont un et il est probable que les CLD en auront un aussi. Cela complique considérablement la concertation entre les acteurs.

Allocution ministérielle

Guy Chevrette

Ministre d'État des Ressources naturelles, Ministre des Régions, Ministre délégué des Affaires autochtones, Ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire, Ministre responsables des régions de Lanaudière et du Nord-du-Québec

Quand Norbert Rodrigue est venu me voir et m'a dit : «Écoutez, nous voulons faire un forum sur le développement social, avec des forums locaux, des forums régionaux et un forum national. Vous ne pouvez pas nous refuser une aide, un soutien financier», c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai répondu : «C'est vrai, vous avez raison, ça aurait l'air idiot et, en plus, ça ne serait pas conforme au développement local et régional».

Je débiterai avec une définition de ce qu'est, pour moi, le développement local et régional. Il y en a plusieurs qui s'imaginent que, quand on parle de développement, on parle exclusivement de développement économique. Pour moi, le développement local et régional, c'est le développement global : le développement économique, social et culturel de nos collectivités. Ça, c'est important.

Vous vous rappellerez comment sont nés les CRD, les corporations de développement économique et les fameux organismes régionaux de développement. Ils n'ont pas été mis sur pied

exclusivement pour faire du développement économique; ils ont été mis sur pied pour faire de la concertation en fonction d'un développement global, c'est-à-dire en fonction d'un développement économique, social et culturel. Je pense qu'ils ont assez bien joué leur rôle depuis le début. Ils ont eu à subir des réformes - il y a des ministres qui se succèdent et qui n'ont pas nécessairement les mêmes pensées - mais ils ont gardé le cap sur le développement global. Quand, dernièrement, on a proposé l'idée des centres locaux de développement, ils ont dit «Monsieur le Ministre, nous, nous avons beaucoup plus que la dimension économique». La preuve, c'est qu'ils ont eu la tâche de préparer les forums locaux et régionaux sur le développement social. Nous avons respecté cela.

Le sens du Forum sur le développement social

J'avoue que j'aurais aimé participer, comme plusieurs de mes collègues d'ailleurs, de façon beaucoup plus stable et plus constante à vos délibérations. Cependant, nous sommes en période d'examen des crédits budgétaires et, comme on dit en bon Québécois, j'ai été au «bat» pendant trois heures ce matin et je le serai encore cet après-midi et ce soir. Mes collègues le regrettent autant que moi. Je dois vous dire que je suis néanmoins privilégié, parce que j'ai des sous-ministres adjoints qui, dans toutes les régions, ont suivi ce qui s'est passé. Ce matin, à neuf heures moins dix, la région de Lanaudière a fait une proposition concernant un fonds et, croyez-le ou non, j'ai eu le rapport à neuf heures vingt. J'ai donc été mis au courant de façon constante de vos délibérations, y compris celles qui ont eu lieu dans chacune de vos régions, dans chacune de vos collectivités locales.

Je suis content de voir réunis dans cette salle des élus municipaux, des décideurs, des promoteurs, des gens du monde économique et des gens du communautaire. Il semble que, tous ensemble, nous ayons compris l'importance du développement social et, selon moi, ce fut une mobilisation sans précédent au Québec sur ce sujet. Est-ce à dire que j'en suis surpris? Pas du tout! J'ai eu le bonheur de faire partie de la Commission Bélanger-Campeau, où l'on s'est fait dire partout à travers tout le Québec, dans toutes les régions : «Écoutez, nous pensons être capables de gérer nos affaires, de gérer notre développement économique, notre développement social, notre développement culturel».

Ça s'est répété à je ne sais combien de reprises lors des commissions régionales sur l'avenir du Québec; des centaines et des centaines de personnes ou de groupes sont venus nous dire la même chose. On discutait bien sûr d'une orientation politique mais, fondamentalement, les gens nous disaient : «Vous avez beau avoir une grande orientation politique, nous voulons vous dire que nous sommes capables de gérer nos affaires, de nous prendre en main et de nous responsabiliser». Ça a donné un livre vert sur la décentralisation, la régionalisation et la déconcentration de l'État. Ça a aussi donné une politique de régionalisation en ce qui regarde l'économie et l'emploi. Et ce n'est pas fini, car c'est un mouvement irréversible. Quelle que soit la femme, quel que soit l'homme politique qui aura à prendre des décisions, jamais il ou elle ne pourra ignorer ce courant fondamental de responsabilisation des citoyens du Québec, j'en suis convaincu. Nous ne pourrons pas l'ignorer. Pourquoi? Parce que plus on avance en termes de régionalisation, de déconcentration et de décentralisation, plus les gens vont se sentir capables de gérer leurs propres affaires, plus ils vont en demander, plus ils vont dire : «Bien, nous pouvons le faire, retirez-vous donc». Je retiens la phrase d'un maire, je pense que c'est le maire de Dolbeau, qui m'avait dit lorsque je faisais un discours sur la régionalisation : «Écoute, mon petit Chevette (c'est vrai que je n'étais pas gros et, d'ailleurs, je vous remercie d'avoir mis un podium avec un petit banc). Chevette, j'ai l'arrière-train - pour ne pas dire le derrière - beaucoup plus près du pied de mon citoyen que toi comme ministre à Québec». Ce qu'il voulait me faire comprendre par là était clair : quand on se prend en main, si les décideurs du milieu prennent des décisions dans les

juridictions qui leur sont propres, les citoyens sont beaucoup plus près pour venir influencer les décisions, pour pointer du doigt ce qui ne marche pas dans telle ou telle décision, pour dire : «Ce n'est pas cela que nous voulons, mais plutôt telle orientation».

Pour le développement de l'économie et de l'emploi : responsabiliser

Si l'État a mis la priorité sur le développement de l'économie et de l'emploi, c'est parce qu'il y avait quelque chose d'inacceptable en ce domaine. Il y a aussi des choses inacceptables dans le domaine social et dans le domaine culturel, mais je trouve particulièrement inacceptable de voir une population jeune aux prises avec un taux de chômage de plus de 10 %. Le pire dans tout cela, c'est que ça perdure depuis 30, 40 ou 50 ans, même du temps de Duplessis. Il y a quelques personnes nouvellement arrivées qui prétendent que c'est à cause de l'incertitude politique, mais quelqu'un qui connaît un tant soit peu l'histoire de notre développement économique se rend compte que, depuis 30 ou 40 ans, nous avons toujours eu les mêmes différences de taux de chômage avec l'Ontario et avec l'ensemble canadien.

Il faut s'en sortir, et il faut pour cela une vision beaucoup plus globale. C'est ce que nous essayons de faire, avec madame Harel, dans les centres locaux d'emploi et les centres locaux de développement. On n'y fonctionnera pas par programmes, avec des balises puis des critères, il y en a toujours un qui accroche, vous le savez : « J'ai un beau projet, mais je ne réponds pas à tel critère... » C'est comme si l'État devait gérer les finances, les taxes et les impôts des citoyens à partir d'un modèle uniforme pour tout le monde : ce qui est bon pour Montréal devrait être bon pour la Gaspésie ou l'Abitibi, ou l'inverse. On y fonctionnera plutôt avec des enveloppes budgétaires, où les gens du milieu vont fixer eux-mêmes leurs critères. En partant de leur potentiel de développement, ils vont établir leurs propres programmes, leurs propres plans d'action, et ils seront jugés a posteriori en fonction des objectifs et des résultats. Ça, c'est de la responsabilisation. Ça, c'est de cesser de faire des discours sur le citoyen au cœur de la politique - c'est beau de le dire, mais si on ne prend pas de décisions formelles pour que ces beaux discours se transforment en actions concrètes, on manque le bateau. Je suis content du bout de chemin qu'on a fait concernant l'économie et l'emploi et j'espère que cela va contribuer à faire en sorte que les citoyens se prennent en main dans leur milieu.

J'espère également que cela contribuera à faire qu'un emploi dans le domaine de l'économie sociale soit aussi bien vu, aussi bien senti et aussi bien compris, par tous les intervenants du milieu, comme étant un emploi, comme étant le fait d'une personne qui, homme ou femme, a quitté la sécurité du revenu ou l'assurance-emploi et qui a retrouvé la dignité dans le travail, le goût du travail et la fierté du travail. J'ai senti au cours de cette opération un tantinet de mépris vis-à-vis l'économie sociale, j'ai senti que des gens se disaient : « Pourquoi je me retrouverais à la même table que le B.S. ? » J'ai entendu cela dans la bouche de certains intervenants et ça m'a fait bondir. Je ne bondis pas souvent, vous le savez ! Mais c'est l'une des rares fois où j'ai bondi, avec beaucoup d'agressivité cette fois-là, en disant : « Que ce soit dans le domaine industriel, que ce soit dans le domaine commercial, que ce soit dans l'économie sociale, que ce soit dans l'économie traditionnelle, un emploi, c'est un emploi. Un emploi, c'est un homme ou une femme qui a retrouvé la fierté du travail ». Par là, je pense qu'on contribue à changer la manière d'approcher l'économie et l'emploi et à changer les mentalités concernant le développement social et le développement culturel. Nous allons le faire ensemble, j'en suis convaincu. Comment ? Je n'ai pas toutes les recettes, le gouvernement non plus sans doute.

Vers un État-associé... et la difficulté d'y parvenir

Nous assistons à des changements monumentaux à cause de la globalisation des marchés et de la mondialisation de l'économie. On dit que la terre est en perpétuel changement, mais cela s'applique de manière particulière présentement, car il y a des modifications profondes des façons de faire. Comment allons-nous y faire face? Il n'y a pas de recette miracle. C'est ensemble qu'il nous faut trouver les solutions. Ensemble, et le plus près possible des centres de décision. Où pouvons-nous travailler le mieux à bâtir quelque chose à notre image, si ce n'est dans le milieu qui nous est le plus proche? L'État devra accompagner ces changements-là. Je me suis amusé, lors des consultations, à regarder les grandes missions que l'État s'est données au cours des ans : on parlait d'État-entrepreneur, en 1960, quand on s'est sorti de la Grande noirceur pour s'enligner dans une réforme en profondeur, la Révolution tranquille; en 1970, c'était l'État-providence, centralisateur et bureaucrate (ce sont les qualificatifs qu'on retrouve à l'époque); en 1980, c'était l'État-partenaire, et on en parlait comme si ça devait se faire spontanément. Dans les années 90, c'est l'État-accompagnateur, l'État-associé. C'est l'objectif que l'on recherche maintenant et ce que nous visions par la réforme : un État associé à des régions responsables.

J'espère que ça ne se limitera pas à un simple discours. Un État-associé, ça n'a pas la vérité absolue, même pour les diagnostics. Un État-associé, ça accepte de discuter avec les gens, avec ceux qui sont impliqués. Cela suppose qu'il faut savoir écouter et pas seulement expliquer, qu'il faut avoir la sagesse de s'asseoir puis de discuter, de se confronter, de s'arbitrer ensemble pour trouver des consensus. Lorsque les leaders d'un milieu se retrouvent autour d'une table puis dégagent un consensus, que ce soit dans le domaine de l'emploi, dans le domaine social ou dans le domaine culturel, un consensus où les gens et le dynamisme d'un milieu sont impliqués, c'est drôle comme cela va bien et comme cela est intéressant. Il y en a qui ont de la difficulté à subir ça ce genre d'arbitrage, à entendre une autre personne dire ce qu'elle pense, ose dire qu'elle n'est pas d'accord. Pourtant, il en faut des gens qui ont des idées différentes pour savoir laquelle ralliera le plus de monde, que ce soit à propos du développement économique, du développement de l'emploi, du développement de l'économie sociale, du développement de l'économie traditionnelle ou du développement social.

Quand on reçoit des ordres d'en haut exclusivement, c'est évident qu'il y a une frustration énorme. Depuis au moins 10 ans, on a fait réfléchir les gens, on les a fait cheminer et on les a amenés à dire comment ils entrevoyaient la gestion de leur destinée pour les années futures. Spontanément, il y a des gens qui utilisent des vocabulaires différents, qui utilisent des mots différents, mais qui ont tous le même objectif. Il y en a qui disent : «Décentralisez!» La décentralisation, c'est un concept qui signifie confier complètement une responsabilité à l'autre pallier avec les moyens nécessaires pour l'assumer. Il y en a qui disent : «Commencez par déconcentrer pour qu'on s'habitue à gérer et qu'on puisse assumer pleinement la décentralisation après». La déconcentration, voilà un deuxième concept. Quand on les introduit ensemble dans une discussion, on se rend compte que les gens les mêlent. La régionalisation, pour plusieurs, c'est de la décentralisation; pour d'autres, c'est de la déconcentration.

Parlons donc pour que le commun des mortels nous comprenne! L'idée, c'est de donner aux gens du milieu la possibilité de gérer leurs propres affaires dans plusieurs secteurs. Quand on aura compris cela et qu'on l'aura fait comprendre à nos concitoyens, qu'on leur aura offert la possibilité de le faire dans le plus de secteurs possibles, on aura réalisé, j'en suis convaincu, quelque chose de fantastique. Et on sera surpris de voir qu'au lieu de se fier toujours sur le ministre, de se fier sur le ministère X, de se fier sur le Premier ministre, de se fier sur un gouvernement entier, sur un État-providence, les gens vont de plus en plus réclamer le pouvoir de gérer leurs propres affaires. Ils vont même remettre en question leurs propres structures, non pas pour commencer une guerre de structures, mais pour les changer afin de réaliser les objectifs

qu'ils se seront donnés. Le citoyen aura compris que c'est près de chez lui que se prennent les décisions, et qu'il peut y participer.

Nous sommes, j'en suis convaincu, à l'aube de cette réalisation. Il y en a qui disent que je rêve en couleurs. Peut-être, mais un garçon, une fille — ou même une société — qui n'a pas de rêve ne va pas nulle part. Si on rêve du jour où le citoyen va se responsabiliser davantage, puis-je me permettre de vous dire qu'il y a beaucoup de monde qui aura un bout de chemin à faire?

Je voudrais ici vous faire une petite confession : j'ai trouvé la petite réforme terrible à vivre. Je dis bien la petite, je qualifie même la réforme de petite. Pourquoi? J'ai senti tout le dérangement occasionné exclusivement par la création des CLD. J'ai senti tous les pouvoirs qui se heurtaient, qui voyaient les contrôles leur échapper. J'ai senti qu'abolir les programmes nationaux, c'était terrible pour certains hauts personnages. J'ai senti qu'on dérangeait et que les machines se raidissaient. Mais nous avons respecté notre engagement électoral envers et contre tous, au niveau de l'emploi et de l'économie. J'ose espérer que nous pourrons en prendre dans le domaine social comme dans le domaine culturel et que nous aurons la même ténacité, la même cohérence. J'espère pouvoir dire que, tous ensemble, leaders locaux et régionaux, nous aurons métamorphosé le Québec : au lieu de Dieu le Père, c'est le Fils qui aura commencé à dicter ses volontés.

Merci.

Bloc 4 - Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

La parole aux régions

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Comme il a été affirmé lors d'un forum tenu dans une MRC de la Côte-Nord, « c'est le suivi qui fera le succès ou l'échec de l'exercice ». Pour l'ensemble des régions, cette préoccupation est partagée. Même si l'exercice vient à peine de se terminer, on insiste sur l'importance non seulement d'assurer le suivi de leur propre forum, mais aussi de s'impliquer dans les processus qui pourront être mis sur pied, à l'échelle de tout le Québec. Les acteurs des régions ont maintenant l'impression de faire partie du processus et veulent être présents à tous les niveaux, même si pour plusieurs, les forums locaux et régionaux ont d'abord répondu aux impératifs de leur région.

En fait, le suivi de cette démarche sera ce que nous en ferons. À cette étape de la démarche, nous devons nous poser les questions suivantes : Comment maintenir tous ces efforts de mobilisation et de concertation? Comment intégrerons-nous les pistes proposées dans nos actions à venir? C'est à nous tous d'y répondre. C'est à chacune et chacun d'entre nous, dans nos secteurs d'activités, champs de compétence et niveaux d'intervention.

Avant de laisser la parole aux régions qui viendront présenter leur manière respective d'assurer le suivi de leur démarche, permettez-moi, dans un premier temps, de vous faire part d'éléments ou

d'avenues possibles de suivi qui, au cours de l'exercice, ont retenu un fort intérêt. Ces propositions se regroupent autour de trois thèmes.

Les acteurs du suivi devront :

- mettre sur pied un comité de suivi;
- définir le rôle des acteurs locaux, régionaux et nationaux;
- renforcer la complicité intersectorielle et territoriale des acteurs.

Les processus vont se bonifier par:

- la création de mécanismes permanents de participation et de concertation;
- la reconnaissance et la valorisation de ces processus en offrant la possibilité de jouer un rôle de qualité sur des enjeux majeurs et d'intérêt commun;
- la reconnaissance de la nécessité des ressources humaines et financières pour initier et mener la concertation.

Le contenu de la démarche devra :

- servir à actualiser les exercices de planification, aux niveaux local, régional et national et par conséquent, d'harmoniser les réformes, les politiques et les actions.

Martin Larue

Dircteur général du Conseil régional de concertation et de développement
de Chaudière-Appalaches, représentant la région Chaudière-Appalaches

Les suivis à donner à la démarche impliquent, dans un premier temps, de prendre en compte le contenu du présent forum. La déclaration régionale sur le développement social et la lutte à la pauvreté qui a été adoptée lors du forum régional posait l'humain au centre de nos préoccupations. C'est dans ce sens que nous abordons les suivis à cette démarche.

Le CRCD et la Régie prennent le relais des suivis à donner dans notre région. Le CRCD vise à concerter l'ensemble des acteurs de la région et à trouver des assises dans les différents territoires de CLD. On interpelle donc les partenaires des CLD à faire partie de notre comité régional et à viser une action concrète sur le terrain.

Gilles Brillant

Ralliement des Gaspésiens et des Madelinots
représentant la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Pour assurer les suivis des forums locaux et du forum régional, la région va mettre sur pied, avec le CRD et le Ralliement des Gaspésiens et des Madelinots, une table de développement social. Cette table réunira les partenaires sociaux, économiques et communautaires. De même, le CRD entend inclure un axe de développement social à la planification stratégique régionale. On compte

miser davantage sur la solidarité en région en commençant à mettre en place un parlement social régional pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Janvier Cliche

Président du Conseil régional de développement de l'Estrie
représentant la région de l'Estrie

Le CRD de l'Estrie compte sur sept axes de développement dans sa planification stratégique régionale. Parmi ceux-ci, on compte un axe de développement social. Chacun de ces axes est soutenu par une commission qui est chargée d'en faire le suivi. On mettra donc sur pied une commission de représentants et de représentantes de chacune des MRC qui se consacrera au développement social. Cette commission sera composée à part égale d'hommes et de femmes et elle établira les priorités pour les trois prochaines années. Ces priorités constitueront l'essentiel du le plan de travail du CRD. Notons enfin qu'au niveau des MRC, on retrouve déjà un comité de suivi.

Martin Goulet

Président du Comité de suivi, représentant la région de Québec

Un comité de suivi a été formé suite au forum régional. Il est composé de décideurs et de jeunes. Il va passer en revue toutes les démarches qu'il a entreprises et il précisera son rôle éventuel dans le regroupement régional pour les jeunes.

Émilien Nadeau

Président du Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent
représentant la région du Bas-Saint-Laurent

À la suite du forum régional, on a transformé le comité organisateur en comité de suivi afin d'identifier des moyens de mettre en œuvre les principes qui faisaient l'unanimité lors du forum régional. Le comité de suivi fait actuellement la promotion des propositions émises par le forum et il portera ce contenu vers les différentes instances régionales. Ce comité est formé de représentantes et représentants des organismes communautaires, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, du ministère des Régions, de la région régionale et du CRD et devra bientôt compter des représentantes et représentants du milieu municipal et du milieu des affaires. Il est aussi prévu de faire une place au développement social dans la prochaine planification stratégique régionale et dans la prochaine entente-cadre.

Lorraine Bégin

Municipalité régionale de comté Des Moulins,
représentant la région de Lanaudière

Les comités organisateurs des différents forums locaux assurent déjà un suivi aux différentes démarches locales. Ces comités insistent pour intégrer des organisateurs communautaires en CLSC afin de mieux articuler le suivi au plan local. Au niveau régional, le comité aviseur formé par le CRD devrait poursuivre son travail de consultation et de concertation et le bonifier au besoin dans le but d'assurer un meilleur suivi. De plus, la table des partenaires régionaux devrait continuer son travail de concertation. La région compte énormément sur ce comité afin d'en

arriver à un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités. Par contre, l'organisme qui devrait assumer le leadership de la démarche n'a pas encore été identifié. Le ministère des Régions a cependant consenti à s'engager, avec le CRD, la régie régionale et la commission administrative régionale (CAR) afin d'assurer un suivi et de dégager les ressources nécessaires.

Gilles Gagné

Directeur du Conseil régional de développement de l'Outaouais,
représentant la région de l'Outaouais

Le comité organisateur du forum fait maintenant office de table permanente de réflexion sur le développement social. Il poursuivra ses travaux et ses réflexions autour de la pauvreté et de la jeunesse. À court terme, le comité régional a proposé que la démarche se traduise par la mise sur pied de projets concrets (lutte contre la pauvreté, consolidation d'organismes communautaires, soutien à la création d'entreprises d'économie sociale, etc.) dans chaque territoire de MRC de l'Outaouais. À moyen terme, dans le but de développer une perspective et une vision intégrée du développement social, l'Outaouais se dotera d'une politique de développement social en collaboration avec tous les partenaires concernés. Cette politique sera axée sur la participation sociale des individus, le développement local et durable, la réduction des inégalités entre les territoires et la concertation entre les partenaires publics et communautaires. Par la suite, le développement social sera intégré à la planification stratégique régionale et dans l'entente-cadre entre l'Outaouais et le gouvernement. De plus, on cherchera à signer des ententes spécifiques avec la régie régionale, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et les divers partenaires de l'éducation. Ces ententes devraient s'articuler sur un partenariat avec les organismes communautaires.

Maude Dupuis

Comité de suivi de la Municipalité régionale de comté de Minganie,
représentant la région de la Côte-Nord

Hier, Pierre Ducasse a imaginé l'éloignement de la Côte-Nord. L'éloignement géographique dis-je bien, car dans notre esprit et dans notre cœur, nous sommes près de vous tous.

La Côte-Nord dit : « Oui à l'action »
Nous, gens de la Côte-Nord
Avons beaucoup à cœur notre région
Et disons haut et fort
Nos bien modestes aspirations

De nos forums sont nés six comités
Motivés à en assurer la continuité
Mais, sans l'aide de ceux qui mènent
Nos démarches seront vaines

Nous, Nord-Côtières et Nord-Côtiers
De Tadoussac à Blanc-Sablon
D'Anticosti jusqu'à Fermont

Formons un peuple fier et engagé

Prêts à mettre en œuvre toutes nos actions
Nous le promettons
Car elles rimeront
Avec nos ambitions

Gilles Rousseau

Régisseur pour Culture, Loisirs et Vie communautaire à Ville de Laval,
représentant la région de Laval

La région de Laval est actuellement à structurer l'intervention locale sur son territoire par la mise en place de tables de concertation intersectorielle à partir des 20 unités de vie communautaire. La région devra d'abord se donner les moyens de suivre l'expérimentation et l'évolution de cette nouvelle dynamique. Dans la suite des choses, des événements devront être prévus pour concerter davantage les différents acteurs, pour poursuivre la réflexion, pour dégager une pensée régionale et pour stimuler une nouvelle façon de faire qui replace le citoyen au cœur de nos préoccupations. Cela implique l'identification de moments privilégiés d'échanges propices à créer et développer un climat de confiance entre les acteurs du développement social lavallois.

Par ailleurs, on doit examiner aussi la possibilité de se doter d'un fonds de soutien aux projets innovateurs qui sont issus des dynamiques du milieu. Finalement, la planification stratégique régionale qui comporte déjà un axe de vie communautaire, doit aussi comprendre un axe de développement social. Dans la région, le forum est un moment et non pas une fin. C'est l'amorce d'une approche qui doit toucher tous les secteurs d'activité malgré les insécurités et les débats que cela suscite. Ayons confiance en nous, faisons confiance à nos partenaires et devenons complices pour notre développement.

Joaquin Batisda

Président du forum régional, représentant la région Centre du Québec

L'organisation du Forum sur le développement social représente l'un des premiers dossiers majeurs pour la nouvelle région du Centre du Québec. Les suivis à la démarche sont de trois ordres. Premièrement, chaque MRC de la région compte sur treize tables de concertation. Chacune de ces tables doit être impliquée dans la démarche. Deuxièmement, le CRD a pris des engagements de former un comité de suivi, d'affecter des ressources humaines et financières à ce dossier, de diffuser les résultats, de déposer des rapports réguliers à nos réunions de conseil, d'intégrer les recommandations du forum à la planification stratégique et de favoriser l'arrimage et la collaboration avec la région régionale. Troisièmement, la région a demandé aux députés de prendre des engagements concrets. Ceux-ci ont décidé d'appuyer le suivi auprès de différents ministères et de suivre l'évolution des dossiers. Le ministère des Régions s'est aussi impliqué dans le suivi de la démarche.

Ginette Aubin-Caron

Présidente de la régie régionale de la Mauricie, représentant la région de la Mauricie

La réflexion sur le développement social ne se terminera pas avec le présent forum. Au contraire, elle doit se poursuivre dans nos communautés et avec l'ensemble de la population. À court terme, la régie régionale et le CRD entreprennent une tournée dans les MRC et les CLSC sur la base de trois préoccupations de santé et de bien-être. Ce sont : la mobilisation des partenaires, la pauvreté et la prévention-promotion.

Pierre De Bellefeuille

Conseil de développement des Laurentides, représentant la région des Laurentides

Dans les Laurentides, notre commission itinérante a pris l'engagement de poursuivre le dialogue avec les personnes et les groupes qui se sont présentés devant elle. Elle entend soutenir aussi, de concert avec les pouvoirs publics, les initiatives prometteuses dans la lutte à la pauvreté, au décrochage et à l'exclusion. La commission mettra tout en œuvre afin d'associer les citoyennes et citoyens désireux d'assumer leurs responsabilités à sa démarche. La Corporation de développement des Laurentides souhaite enchâsser son intérêt pour le développement social dans une entente spécifique entre notre région et le gouvernement.

André Gamache

Directeur général du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal,
représentant la région de l'Île de Montréal

La région de Montréal élaborera un plan stratégique d'intervention sur la base des huit enjeux et des 40 orientations que le forum régional a retenus. Ce plan servira de base à l'action en matière de développement social à partir des actions à réaliser de façon immédiate par les partenaires. La région mettra en place les processus nécessaires pour que puissent se réaliser des actions communes et concertées. Nous allons réviser notre entente Québec - Île de Montréal afin d'y incorporer les travaux et les priorités en matière de développement social. Finalement, nous allons élaborer des ententes de collaboration, des ententes spécifiques ou des ententes de collaboration entre les différents partenaires.

Quant aux conditions de succès, nous en avons identifié cinq :

- toutes les actions doivent s'articuler au niveau local;
- le leadership de la démarche doit être assumé conjointement par le local et le régional;
- on doit organiser une série d'activités de communication et de sensibilisation auprès des décideurs publics et des décideurs privés;
- il faut faire valoir la particularité de l'Île de Montréal auprès des gouvernements québécois et canadien;
- la mobilisation qui a débuté va continuer. Il reste cependant à préciser qui en assumera le leadership et dans quelle mesure les niveaux local et régional seront impliqués.

René Lachapelle

Président du Conseil central de la Montérégie (CSN) et secrétaire de la Société montréalaise de développement, représentant la région de la Montérégie

Le comité organisateur de la démarche en Montérégie a bien l'intention de poursuivre ses travaux. Cette intention a été confirmée par le fait que la quarantaine de personnes de la région qui sont présentes ici ont manifesté l'intention de se rencontrer dans les jours et les semaines qui viennent afin d'évaluer comment on pourrait stimuler la poursuite des travaux. Le comité comptait déjà sur des engagements pris par les partenaires et par le gouvernement, notamment à l'intérieur de l'entente-cadre qui a été réouverte suite au sommet de janvier dernier pour y inclure deux aspects : le développement communautaire et l'économie sociale. Des comités travaillent actuellement à l'élaboration d'ententes spécifiques pour mettre en œuvre ces orientations. Dans le même sens, la Montérégie se prépare à une nouvelle entente-cadre et il ne fait aucun doute que la réorganisation des structures de développement aux paliers local et régional va faire partie des éléments de réflexion dans le cadre de sa négociation. Il s'agira d'un contexte où les préoccupations en matière de développement social pourront s'exprimer. À plus court terme, nous avons entrepris et nous poursuivrons dans les mois qui viennent une démarche de forums locaux avec les principaux acteurs du développement local. Cette démarche devrait faire en sorte que les préoccupations de développement social soient portées à l'intérieur des stratégies de développement local. On souhaite aussi que l'organisation territoriale facilite le travail de concertation aux niveaux local et régional.

Gilbert Barrette

Président de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, représentant la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Au cours des derniers mois, plusieurs événements ont réuni des partenaires des différents secteurs. Ces événements, alimentés par les intervenants du milieu et les représentants de la communauté, ont su sensibiliser les décideurs et créer un momentum propice au développement d'une collaboration et d'une complicité intersectorielle nécessaire pour assurer un suivi aux grandes préoccupations et problématiques soulevées; pensons aux jeunes, aux personnes âgées, à la pauvreté et à la violence. Les principaux acteurs du milieu souscrivent à ce mouvement de solidarité dans l'action pour tenter de répondre aux nombreuses attentes soulevées par la communauté régionale. Nous croyons qu'en investissant conjointement, chacun selon ses expertises, des améliorations durables pourront être portées pour le bien-être de notre région. Une amorce de rapprochement avec le milieu a été réalisée et c'est ensemble qu'il faut travailler à trouver des améliorations aux problématiques soulevées.

Alain Belley

Agent de développement, Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, représentant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Il convient de réaffirmer la volonté réelle, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'assurer un suivi à la démarche du Forum sur le développement social. Au sortir du forum qui s'est tenu en région, le comité organisateur a été mandaté pour analyser la faisabilité des engagements et des pistes de solution ainsi que de proposer un mécanisme de suivi permanent. Le comité organisateur compte sur deux possibilités quant à la forme que devrait prendre ce mécanisme de suivi. Il songe notamment à l'implantation d'une commission permanente régionale sur le développement social qui serait rattachée au CRD ou à la création d'un comité avisier qui serait autonome. L'une ou

l'autre de ces options nous conduira à la signature d'une entente spécifique qui permettra de financer des activités de sensibilisation et de promotion du développement social. Il est évident aussi, qu'à très court terme, le cadre du processus de révision du plan de développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean offrira une ouverture importante à l'égard d'un axe prioritaire sur le développement social.

Panel # 4

André Thibault

Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ)

Lors de la conférence d'ouverture du Forum, Marc Renaud y allait de l'observation suivante : les sociétés gagnantes seront vraisemblablement celles qui investissent dans le savoir, l'apprentissage et la connaissance, tout en conservant, entre leurs membres, une grande solidarité et un fort sentiment de confiance. Cette observation détermine pour beaucoup la teneur des suivis que la CREPUQ entend donner au Forum sur le développement social. Ainsi, elle compte participer à un chantier de réflexion dont l'objectif consiste à se donner, collectivement, un code d'éthique ou une charte relative à la qualité de la participation sociale. Le Conseil supérieur de l'éducation, la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, l'Association des régions du Québec, le Conseil du statut de la femme et le Comité de la santé mentale du Québec ont déjà manifesté de l'intérêt à l'égard de ce chantier. Cette réflexion aura donc, en continuité des travaux du Forum sur le développement social, des ramifications régionales puisque plusieurs de ces organisations comptent aussi sur des instances régionales.

D'autre part, la CREPUQ estime que les participantes et participants au présent Forum disposent d'un important capital de connaissance et de savoir en matière de développement social. Il y aurait donc lieu d'établir des liens et des moyens de communication entre la communauté universitaire et ces participantes et participants. À cet égard, l'autoroute de l'information pourrait offrir une belle opportunité.

Andrée St-Georges

Directrice générale de l'Association des régions du Québec

Les travaux réalisés dans le cadre du Forum, en particulier les suivis que les CRD entendent y donner, permettent de constater que le développement des régions comporte des dimensions économiques, sociales et culturelles. On comprendra facilement, en raison de l'implication des différents CRD dans les suivis à donner à la présente démarche, que l'ARQ conçoit principalement son propre rôle en fonction du soutien qu'elle peut offrir à ces derniers. Dans ce contexte, elle entend, d'une part, suivre de près les démarches et les réflexions régionales et, d'autre part, favoriser une circulation de l'information en maintenant l'implication d'une ressource sur le dossier du développement social. On compte aussi poursuivre la réflexion sur le développement social en collaboration avec le comité de travail des intervenants régionaux.

L'ARQ estime que les intervenants en matière de développement social doivent tenir compte de deux observations qui se dégagent de l'ensemble de la démarche du Forum. D'une part, il importe d'utiliser pleinement les ressources existantes et de développer les arrimages nécessaires aux niveaux local, régional et national. D'autre part, il faut continuer à dégager une vision du

développement social partagée par tous les acteurs afin d'être en mesure de se fixer des objectifs réalistes.

Diane Vallières

Vice-présidente, Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

Le système de santé et des services sociaux entre, après trois années de turbulence, dans un processus de consolidation dont l'objectif principal consiste à se donner une stratégie commune par l'adoption d'une perspective qui est celle du développement social.

Dans ce contexte, pour la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, les suivis à donner au Forum sur le développement social reposent sur la mise à jour de *La politique de la santé et du bien-être*. D'abord au niveau régional, où l'implication des régies dans l'organisation des forums locaux et régionaux laisse déjà présager de l'utilisation du contenu de ces derniers dans la réflexion qu'elles doivent mener afin de mettre à jour cette politique. Puis, au niveau national où la Conférence devra conduire, de la même manière, une réflexion concernant la mise à jour de la politique. Dans un autre ordre d'idée, les régies comptent s'associer aux CRD dans le cadre de la planification stratégique régionale, particulièrement en ce qui concerne un axe de développement social.

La réflexion à faire pour la mise à jour de *La politique de la santé et du bien-être* a particulièrement retenu l'attention. Ainsi, on estime que cette mise à jour doit s'articuler autour de quatre axes principaux, à savoir la prévention et la promotion, le rapprochement des services du milieu de vie et des communautés, le renforcement du tissu social et la nécessité d'agir sur le développement socio-économique, notamment sur la pauvreté. Sur ce dernier aspect, compte tenu des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail et de l'importance de la pauvreté, il importe de reconnaître d'autres types de contribution sociale que le travail rémunéré. C'est dans ce contexte que la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux présentera un mémoire dans le cadre de l'adoption de la loi 186. Un des éléments importants de ce mémoire prendra la forme d'une suggestion de réaliser une étude de faisabilité quant au remplacement du régime de sécurité du revenu par un revenu minimum garanti.

Jacques Coulombe

Vice-Président, Réseau québécois de Villes et Villages en santé

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, le réseau de Villes et Villages en santé représente 120 communautés au Québec, soit environ 2 000 000 de personnes. Ce réseau existe depuis 1989 et repose sur la stratégie de l'Organisation mondiale de la santé. Ce réseau est un outil très important pour les municipalités qui veulent poursuivre le développement social. Il travaille en partenariat avec différents acteurs comme les CLSC, les directions de santé publique, les groupements locaux. En plus, le réseau compte sur des permanents qui servent à donner de l'information et qui peuvent aider à démarrer des projets et à assurer un certain suivi.

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Le Conseil de la santé et du bien-être souhaite insister sur cinq suivis principaux à la présente démarche. Ces suivis consistent à :

- déposer, au ministre de la Santé et des Services sociaux, un rapport permettant de dégager les leçons que l'on tire du présent Forum;
- porter une attention particulière à l'intégration sociale des jeunes;
- offrir aux régions toute la collaboration nécessaire pour préciser les stratégies intégrées de santé et de bien-être;
- consacrer des efforts pour développer des outils qui nous permettront de mesurer le développement social;
- proposer des moyens pour poursuivre les stratégies de santé et de bien-être et de développement social dans l'esprit de *La politique de la santé et du bien-être*.

Nous tenterons de réaliser ces travaux en partenariat avec les CRD, Villes et villages en santé, les directions de santé publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux et d'autres milieux si cela s'avère pertinent.

André Gamache

Directeur général, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal

Il importe d'articuler les suivis à la démarche du Forum sur deux axes principaux. Le premier concerne les problèmes particuliers que connaît la métropole. Montréal connaît une situation particulière et on doit s'en préoccuper. Le second a trait à la stratégie que nous utilisons pour faire connaître les problèmes de développement social à l'ensemble de la population. Il faut faire un effort particulier auprès des journalistes pour faire avancer, auprès de ces derniers, la question du développement social.

Pierre Lafontaine

Table des partenaires régionaux, représentant la région de Lanaudière

La région de Lanaudière propose, afin d'assurer le suivi de la démarche aux plans local, régional et national, que la mission du Conseil de la santé et du bien-être englobe dorénavant les préoccupations se rapportant au développement social. Cela se justifie par l'importance des déterminants de la santé et du bien-être, particulièrement pour le renforcement du tissu social. Le Conseil devrait assurer un suivi à la démarche au niveau national et son obligation de concerter la population autour de *La politique de la santé et du bien-être* devrait être ramenée de trois à deux ans. La région croît aussi que le Conseil devrait être retiré du giron de la santé et des services sociaux et relever directement du Conseil exécutif en étant aviseur directement au premier ministre. Une campagne de sensibilisation pour le développement social devrait être mise de l'avant comme c'est le cas pour d'autres préoccupations importantes (l'activité physique, le port de la ceinture de sécurité, etc.).

Michel Belzile

Table des MRC de l'Estrie, représentant la région de l'Estrie

La toute première condition de réussite du suivi à la présente démarche est que l'intervention passe d'abord par le niveau local si on veut une réelle participation des individus. Dans chacun des territoires de MRC, on a mis sur pied un comité de suivi. Une planification stratégique est actuellement en préparation et des projets sont en voie de concrétisation.

Yvon Forest

Directeur général, Conseil régional de développement de la Côte-Nord

Après le présent Forum, le vrai travail commence. Un sentiment est souvent exprimé dans la présente assemblée à l'effet qu'on entend, depuis deux jours, les mêmes problèmes, les mêmes vieux principes, les mêmes vœux pieux, les mêmes intentions nobles. Quand passerons-nous à l'action? Rappelons-nous ce que disait Marc Renaud, que l'État est trop gros pour faire des petites choses et trop petit pour faire de grandes choses. Il faut favoriser une collaboration entre les ministères et les organismes et faire en sorte qu'ils concertent leurs interventions.

René Lachapelle

Président du Conseil central de la Montérégie (CSN) et secrétaire de la Société montérégienne de développement, représentant la région de la Montérégie

L'ensemble de la démarche a grandement favorisé une reconnaissance du capital de solidarité qui existe actuellement au Québec. Pour favoriser le développement social, il convient de mettre sur pied des structures permanentes à l'intérieur desquelles les principaux acteurs seront en mesure de concerter leurs interventions. Il faut se préoccuper aussi de la mission des CLSC, de manière à ce que la question de la santé demeure, au Québec, autre chose qu'une question médicale, c'est-à-dire une question sociale et collective. Il est très rassurant de constater que la Conférence des régies soulèvera bientôt la question du revenu minimum garanti. Il faut se soucier de la redistribution de la richesse car, en dépit de la croissance économique, on observe une pauvreté de plus en plus importante.

François Desbiens

Directeur de la santé publique, de la planification et de l'évaluation représentant la région de Chaudière-Appalaches

En Chaudière-Appalaches, on s'est questionné à savoir comment assurer un suivi local à la démarche. Pour ce faire, on doit compter sur des politiques gouvernementales facilitantes et miser, au niveau local, sur un élément dynamisant. Le forum a permis des échanges entre le comité organisateur du forum et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Avec l'ensemble des partenaires du Forum, on souhaite convaincre une cinquantaine de municipalités de joindre le réseau et d'identifier des pistes de développement social.

Question de la salle

Fera-t-on un effort particulier pour donner aux femmes les moyens de participer activement?

André Thibault

Représentant de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

La question de l'éthique de la participation sociale pose celle de la participation des femmes. Les mécanismes de participation doivent s'adapter aux personnes et non l'inverse. Le refus de tenir compte des conditions de succès de la participation sociale est, pour un organisme chargé d'assurer une participation sociale, contraire à l'éthique.

Diane Vallières

Présidente du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et vice-présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

Il s'agit là d'une question très importante. Il faut saluer les efforts que font actuellement les CRD en réservant un siège aux femmes. De plus, dans certaines régions des ententes spécifiques sur les problèmes particuliers que connaissent les femmes sont en vigueur ou en préparation. De la même manière, les régies ont des comités aviseurs sur la question des femmes.

René Lachapelle

Président du Conseil central de la Montérégie CSN et secrétaire de la Société montréalaise de développement, représentant la région de la Montérégie

La participation des femmes pose effectivement un problème particulier. En Montérégie, on a décidé, dans la réforme des structures, que les délégations des MRC devaient compter sur une participation égale des hommes et des femmes. Mais il faut aussi accorder des moyens particuliers aux femmes en soutenant notamment les organismes communautaires puisque beaucoup de femmes s'y retrouvent.

Michel Belzile

Table des MRC de l'Estrie, représentant la région de l'Estrie

Les efforts de la commission sur le développement économique et social de l'Estrie sont basés sur une règle qui impose une participation égalitaire des hommes et des femmes.

Question de la salle

Pourrait-on envisager un mécanisme de soutien et d'information de manière à ce que les régions soient au courant de ce qui se fait ailleurs?

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Il s'agit là d'une requête qu'on a, sous une forme ou une autre, maintes fois exprimée lors de ce Forum. Le Conseil examinera attentivement la question du lien qu'il convient de conserver avec

les régions et les localités. Il apparaît, à première vue, qu'il importe de conserver les liens qui existent déjà et de raffermir ou de développer des liens avec d'autres acteurs susceptibles de travailler pour le développement social.

Andrée St-Georges

Directrice générale de l'Association des régions du Québec

Les représentants régionaux se sont rencontrés pour orchestrer le présent Forum et ils ont exprimé très clairement leur volonté et le besoin de poursuivre la présente démarche.

Question de l'animatrice

La décision de proposer une étude de faisabilité concernant le revenu minimum garanti est-elle une décision définitive de la part de la Conférence des régies?

Diane Vallières

Présidente du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et vice-présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

Les différents déterminants de la santé et du bien-être font toujours l'objet de discussions intenses au sein de la Conférence des régies. À cet effet, on a déjà présenté un mémoire sur le sujet de la réforme de la sécurité du revenu où on abordait sommairement la question du revenu minimum garanti. Depuis, notre réflexion s'est poursuivie et le projet de mémoire qu'on doit présenter sera analysé le 2 mai (1998) par le Conseil d'administration de la Conférence. La proposition de réaliser une étude de faisabilité sur la question du revenu minimum garanti va donc être soumise au Conseil d'administration. À ce moment-ci, il n'y a pas d'inquiétude à affirmer qu'on va proposer cette solution car il s'agit d'une question sur laquelle la Conférence s'est déjà penchée.

Question de la salle

Qui est imputable de l'application de La politique de la santé et du bien-être?

Diane Vallières

Présidente du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et vice-présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

Les régies ont le mandat d'actualiser la politique, c'est-à-dire d'évaluer, en rapport avec les dix-neuf objectifs, ce qui est important dans la région. Elles adoptent, en conséquence, des priorités et elles mettent des moyens en action. Le gouvernement, les ministères, le Conseil de la santé et du bien-être assument chacun une partie de l'imputabilité de la mise en œuvre de cette politique.

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Plusieurs acteurs ont un rôle différent à jouer dans l'application de cette politique et en sont donc, en conséquence, imputables en partie. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a un rôle à jouer, les régies en ont un, de la même manière que le Conseil en a un. Il faut comprendre que cette politique est gouvernementale, ce qui explique l'importance du lien entre la présente démarche et le Comité ministériel du développement social.

Question de la salle

Le secteur communautaire assure un rôle important de prévention en matière de santé et de bien-être. Or, ce secteur fait face à un sous-financement chronique en dépit du fait que la santé publique dispose de budgets pour promouvoir la santé et la prévention. Dans ce contexte, ne devrions-nous pas consolider le financement des organismes communautaires?

Diane Vallières

Présidente du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et vice-présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

Les organismes communautaires font effectivement face à un sous-financement chronique. À cet égard, il convient de se demander si l'approche de prévention et de promotion ne devrait pas relever du gouvernement plutôt que d'un ministère sectoriel comme celui de la Santé et des Services sociaux. Dans la mesure où les organismes communautaires interviennent sur une base « horizontale » et avec une approche globale, on devrait répondre par l'affirmative à cette question. De plus, il s'agit d'une attente réaliste à l'égard de la politique de l'action communautaire que devrait bientôt annoncer le Secrétariat de l'action communautaire autonome.

François Desbiens

Directeur de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, représentant la région de Chaudière-Appalaches

Les organismes communautaires jouent effectivement un rôle important en matière de prévention. L'intervention communautaire, via les organisateurs communautaires en CLSC, joue un rôle tout aussi important. Dans le contexte actuel marqué par des coupures de budget, il ne faut surtout pas mettre l'intervention des CLSC en péril. À cet égard, les régies régionales doivent faire preuve de vigilance.

Question de la salle

Devrions-nous comprendre que vous souhaitez que le financement des organismes communautaires ne se fasse plus par l'entremise des régies régionales?

Je propose simplement de faire du financement des organismes communautaires une responsabilité gouvernementale.

Question de l'animatrice

Cela fait-il une différence que de relever du premier ministre ou du ministre de la Santé et des Services sociaux?

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Le Conseil reçoit cette proposition sans toutefois exercer un pouvoir sur cette question. On peut cependant dire qu'on a fait un bon bout de chemin en relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux. Quel chemin pourrions-nous faire de plus en relevant du premier ministre? Je pense que le chemin accompli par la démarche du Forum dépend davantage du travail qui a été fait dans les régions et dans les localités. En effet, ce que nous avons fait depuis dix-huit mois, à la grandeur du Québec, c'est uniquement d'initier une dynamique que vous avez accepté de prendre en charge. Cette implication a été telle que nous avons été forcés de revoir nos objectifs de départ. On pensait compter sur trois régions; seize se sont impliquées. On pensait qu'il y aurait quelques forums locaux, il y en a eu des dizaines. Le rendez-vous d'aujourd'hui est un moment d'arrêt pour réfléchir sur l'état de la société québécoise, pour nous dire collectivement l'intention de continuer à travailler ensemble.

Question de l'animatrice

Quels seraient les impacts positifs d'une réflexion sur la mesure du développement social?

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Cela nous permettrait de nous donner une façon de mieux comprendre la situation actuelle et de mieux situer le développement social par rapport au développement économique qui fait, quant à lui, l'objet de mesures quotidiennes.

René Lachapelle

Président du Conseil central de la Montérégie CSN et secrétaire de la Société montréalaise de développement, représentant la région de la Montérégie

La mesure du développement social existe déjà dans les localités et les régions du Québec et les constats que nous ont livrés les représentants des régions en sont une preuve. Cette mesure repose cependant sur une connaissance intuitive et on aurait grandement avantage à mettre de l'avant une mesure davantage consensuelle.

Question de la salle

Quand aurons-nous des réponses concernant les trois projets concrets présentés par la région de Lanaudière?

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Il importe, dans un premier temps, de tirer les leçons qui s'imposent du présent Forum.

Commentaires exprimés :

- on constate une totale absence des centres jeunesse;
- les CLSC sont peu présents et une participation à un événement comme celui-ci pourrait contrer leur approche beaucoup trop médicalisée;
- les organismes nationaux des Premières nations étaient absents;
- on a peu reconnu le rôle important des familles en matière de développement social;
- les minorités du Québec étaient absentes du Forum.

Allocution ministérielle

Jean Rochon

Ministre de la Santé et des Services sociaux, Ministre responsable de la région de Québec

Durant les deux jours de ce forum, des gens de nos équipes étaient constamment avec vous, de sorte que j'ai été informé de la façon dont les débats évoluaient. J'ai été informé des conclusions vers lesquelles on s'orientait et des suites qu'on prévoyait. Je pense que, dans l'ensemble, ce qui a été débattu répond à l'espoir soulevé pendant les deux dernières années, dans toutes les régions du Québec et dans différentes municipalités, au cours de ce qui a été, je crois, une bonne expérience de concertation.

Les messages à souligner

Je ne prétends pas résumer tout ce que vous avez dit. Je crois cependant que l'une des trames importantes, l'un des messages forts parmi ce que j'ai entendu, c'est que désormais, quand on parle de développement, on n'a pas à s'interroger sur l'importance relative du développement économique et du développement social. Qui dit développement dit, dès le départ, intégration d'une approche à la fois sociale et économique.

Marc Renaud nous a rappelé au début - et il l'a bien démontré aussi, je pense — comment les facteurs et les aspects sociaux du développement sont en amont et en aval des facteurs et aspects économiques. Pour se développer économiquement, il nous faut une certaine cohésion sociale, il nous faut une population dont le niveau de santé physique, mentale, morale et sociale est élevé. Pour pouvoir générer du développement économique et pour bien l'utiliser par la suite, on en revient à l'organisation sociale.

C'est un problème depuis plusieurs décennies. On a appris que le développement économique n'apporte pas automatiquement et nécessairement le développement social. Dans bien des cas, selon le type d'économie pratiqué, on arrive peut-être à créer beaucoup de richesse, mais on instaure du même coup des conditions et une dynamique qui font qu'on ne réussit pas à partager cette richesse équitablement. On accentue au contraire la concentration des nouvelles richesses entre les mains de ceux qui en ont déjà beaucoup. Je n'ai pas vérifié récemment, mais les derniers documents que j'ai eu la chance de lire en provenance des Nations-Unies, il y a un peu plus d'un an, mentionnaient qu'à l'échelle de la planète, près de 85 % des revenus sont concentrés chez environ 15 % des individus. Au Québec, les disparités sont moins grandes; il y a beaucoup de politiques sociales qui visent à diminuer l'écart entre les bien et les moins bien nantis. Si on avait

laissé les forces économiques agir seules, l'écart serait probablement trois fois plus grand que ce qu'il est maintenant, même si cet écart est encore important. Je tiens à vous dire — et soyez assurés que c'est largement partagé par mes collègues — que vous nous aurez aidé à faire un pas très important. On n'en est plus aux débats quand on parle de développement, on en est à trouver des moyens pour s'assurer que, quand on parle de développement au Québec, on parle d'un développement intégrant, dès sa conception au niveau des stratégies et dans sa gestion, les facteurs sociaux et les facteurs économiques.

Il y a un autre élément, d'après ce que je comprends, qui ressort clairement de vos débats - et que vous avez vous-mêmes contribué à démontrer au cours des derniers mois par le travail effectué en région - c'est que c'est d'abord au niveau local qu'on peut parvenir à un développement intégré, à la fois social et économique. Les communautés locales ont besoin de l'action et du soutien du gouvernement central, mais ce qui peut vraiment faire la différence, c'est qu'elles aient les moyens de développer et d'utiliser leurs ressources ainsi que de déployer elles-mêmes les stratégies qui leur conviennent. Si besoin en est, les communautés peuvent se mettre en relation avec d'autres communautés pour agir sur certains aspects du développement social à partir d'une base plus grande, mais la réalité du développement socio-économique est d'abord une réalité locale. Il suffit d'avoir vécu, comme plusieurs d'entre vous sûrement, l'expérience de travailler au niveau local, au niveau régional et de participer à des expériences au niveau national ou central pour réaliser à quel point l'intersectorialité - qui est indispensable, qui est un ingrédient de base si l'on veut vraiment intégrer le développement, qui est une réalité de tous les jours au niveau local, où elle n'est pas remise en question - est plus difficile à réaliser au niveau central, où l'on est facilement coincé dans des secteurs, dans des « silos ». Je pense qu'on peut, au niveau central, réussir à ouvrir des portes, à défaire certaines cloisons, à créer des passerelles, mais cela ne signifiera vraiment quelque chose - et je le dis par expérience personnelle - que si l'on rejoint par là une dynamique locale, une réalité locale qui permet l'intégration. À ce moment-là, on peut vraiment parler de développement.

En adoptant le point de vue de la santé - et je ne pense pas que vous me reprochiez de le faire - on réalise que les conditions de base du développement, dans le sens où l'on en parle ici, correspondent aux objectifs de toute politique de santé. Bien sûr, dans le jargon de la santé, on parle de prévention, de promotion de la santé et du bien-être... Cela implique en fait la conjonction de plusieurs choses : ce qui se passe dans la famille, dans le milieu social, dans le milieu économique, comment s'organisent les rapports sociaux, les rapports entre les hommes et les femmes, les rapports entre les gens de différents types d'emploi... tout le contexte, donc, dans lequel se développe la vie au niveau local.

J'entends aussi que vous avez beaucoup parlé d'emploi, et c'est tout à fait logique si l'on souhaite intégrer l'économique et le social. L'emploi est probablement l'un des filons intégrateurs les plus importants dans le genre de société où nous vivons, au-delà du fait que cela peut apporter l'argent nécessaire pour vivre avec un minimum de confort. Avoir un emploi - un emploi reconnu comme un travail utile et faisant partie de la vie d'une communauté - est l'un des moyens les plus sûrs pour s'intégrer en tant que citoyen ou citoyenne et participer à ce qui se passe dans sa société, participer aux décisions et aux interrelations de façon significative. Dans ce sens-là, le développement de l'emploi prend une très grande importance, et pas seulement pour son aspect de développement économique.

Cependant, comme le rappelait monsieur Marc Renaud lors de sa conférence d'ouverture, il est aussi important de développer et de renforcer le capital social, surtout dans des sociétés comme la nôtre. Dans l'avenir comme on l'entrevoit, et où les connaissances seront de plus en plus importantes, le partage des connaissances sera lui aussi très important. Ces connaissances ne sont

pas que théoriques; pour beaucoup, elles sont aussi pratiques et concrètes, provenant d'expériences de tous les jours. En ce qui concerne la participation à la vie de la communauté, le capital social nous mène au-delà de ce que nous permet l'emploi. Il contribue à bâtir un tissu social serré. Même si, à cet égard, le Québec n'est pas défavorisé au départ, il faut un tissu dont les mailles soient bien attachées, et c'est au niveau local qu'on peut d'abord les attacher, pas au niveau central. C'est au niveau des communautés de base que les gens vivent vraiment ensemble, qu'ils apprennent à entreprendre ensemble. Ils se donnent ainsi confiance dans l'avenir, parce qu'ils réussissent à bâtir et à accumuler des succès où chacun peut voir et sentir la part qu'il y a mise. Au niveau central, cela a aussi son importance, mais on le vit moins, parce que c'est plus difficile de sentir ou de retrouver, en tant qu'individu ou en tant que groupe, ce qui est notre participation à la vie sociale et au développement, à ce qui enrichit nos communautés.

J'espère donc avoir bien entendu et bien décodé, à larges traits, les messages importants d'hier et d'aujourd'hui. Ils ne proviennent pas seulement d'une discussion académique et théorique; ils sont le témoignage de ce qui s'est fait durant les deux dernières années et l'aboutissement d'expériences vécues. On n'improvise pas des échanges comme ceux que vous avez eus aujourd'hui; il faut que cela repose sur quelque chose qui a des racines très profondes, sur un mouvement qui nous amène à mettre ce genre d'idée et de projet en commun.

Les suivis à assurer

Il faut qu'il y ait des lendemains. On ne peut pas laisser tomber un effort collectif comme celui que vous avez fait. Et des suites, il y en aura. Tout d'abord, l'ascenseur va retourner localement. Tout cela est parti d'une réflexion dans les communautés du Québec et il y a un retour qui se fait là; les lendemains immédiats y seront assurés, j'en suis très, très confiant. En ce qui nous concerne, au gouvernement du Québec, nous avons voulu respecter la démarche que vous avez faite, sans essayer de se l'approprier ou de la contrôler, en tentant d'y être un partenaire, de comprendre ce que vous souhaitiez faire au lendemain des débats et de voir ce que nous pouvions faire afin que le Québec soit, au-delà de ses représentations locales, une société cohésive. À certains égards, sept millions d'habitants au Québec, c'est bien peu pour assumer certains projets de développement qui pourraient nous profiter à tous. Le même problème se pose à l'échelle des régions et des localités. Soyez assurés qu'au moment de « débriefer », avec les collègues qui étaient ici et les autres, sur ce que nous avons entendu et compris, nous veillerons à ce que nos politiques socioéconomiques partagent équitablement les ressources et le soutien dont vous pourriez avoir besoin, pour que le gouvernement du Québec serve et supporte ce qui se fait localement.

Par ailleurs, en tant que ministre de la Santé et des Services sociaux, je vais sûrement voir, avec le Conseil de la santé et bien-être et l'ensemble des partenaires du réseau, à faire le point sur *La politique de la santé et du bien-être*, qu'il faut peut-être moderniser, ajuster et, peut-être aussi, décentraliser. Cette politique nous donnait une vision de ce que peut être notre avenir, en améliorant les conditions de vie de tout le monde, en soutenant les environnements sociaux, en cherchant à obtenir un environnement physique qui permet le développement des communautés, en visant à ce que nos services mais aussi nos relations avec les autres secteurs tiennent compte du fait qu'il y a des gens dans notre société qui méritent que nous accordions la priorité à leurs besoins parce qu'ils sont dans des conditions de vulnérabilité, chronique ou temporaire.

Si l'on souhaite une société qui se tient et où le capital social ne risque pas de déperir mais au contraire fructifie, il faut tenir compte des gens en position plus vénérable. On aura toujours besoin de disposer de services accessibles, adaptés et de qualité, de telle sorte qu'on puisse, lorsqu'on aura manqué certaines mailles, intervenir de façon précoce et intensive, le plus

localement possible, pour maintenir et restaurer la santé (autant mentale que physique) et le potentiel des personnes, au-delà des limitations avec lesquelles elles doivent vivre, à cause de ces incidents qui arrivent dans la vie, à cause d'accidents ou à cause de l'âge. Pour que le potentiel que chacun d'entre nous a en lui puisse être développé, il nous faut une bonne base et il nous faut un bon système de santé. Celui-ci a été durement éprouvé au cours des dernières années pendant qu'on essayait de se sortir des conditions économiques où l'on était, mais je pense qu'on a réussi, en réorganisant ce système, à le rapprocher des communautés locales. La « première ligne », au Québec, devient de plus en plus un quasi-système de santé en soi, je crois. Il y a une autonomie naturelle qui se dessine autour de l'ensemble des services de santé qui peuvent être organisés localement autour du CLSC - y compris les soins de longue durée - en travaillant de façon plus harmonieuse avec les groupes communautaires et les médecins. C'est à partir de ce noyau, de la première ligne, qu'on rejoint vraiment les autres partenaires qui ont un rôle important à jouer - l'école, les municipalités et les employeurs - tous ceux qui sont vraiment des acteurs du développement social et pour qui le système de santé local n'est pas seulement un fournisseur de services, mais aussi un partenaire qui sait investir dans l'avenir et dans ce qu'on peut appeler le capital social. Alors, en plus de suivre ce que vous ferez localement, nous verrons comment faire en sorte que, parmi toutes nos politiques, *La politique de la santé et du bien-être* devienne une politique de plus en plus intersectorielle et que vous puissiez vous l'approprier globalement, au niveau des différentes communautés.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis que ces discussions aient lieu. Vous tous qui avez mis du temps et de l'énergie, au-delà de vos préoccupations, à l'ensemble de nos partenaires qui se sont joints à cet effort et qui ont vraiment fait la démonstration de ce que c'est que d'agir ensemble, solidairement, et de ce que c'est que de parler de développement au-delà des théories, pour voir en pratique comment cela peut se faire. Le Conseil de la santé et du bien-être a joué un rôle majeur pour piloter cette organisation; les membres du Conseil et leur président, Norbert Rodrigue, ont joué un rôle de leadership important. Ils ont su garder le cap, ils ont trouvé le souffle d'aller au-delà de ce qu'étaient les plans originels pour suivre ce qui s'est développé localement et s'ajuster au rythme que vous avez voulu donner à la démarche. Alors, merci, parce que sans cela, nous n'aurions pas connu cette expérience et nous n'aurions pas ce potentiel additionnel.

Je sais que le contexte dans lequel nous sommes est encore difficile et que des discussions importantes auront lieu au cours des prochains mois pour s'assurer que tout ce qu'on vient de dire se traduira autant que possible dans la réalité. Mais cela me rassure beaucoup que nous ayons réussi à exprimer nos positions et à nous comprendre — comme, je crois, l'a permis l'ensemble des colloques régionaux et ce forum national. Je pense que cela va nous aider beaucoup, je le dis très sincèrement, à cibler un peu nos rôles afin que nous puissions, ensemble, s'assurer que chacun de nos concitoyennes et concitoyens du Québec développe au mieux ses capacités. On a beaucoup parlé d'économie lors de ce Forum sur le développement social, et cela nous a permis de mieux comprendre les facteurs d'intégration. Je souhaite qu'on en vienne, dans le suivi de ce forum, à organiser un forum économique où l'on parle autant, sinon plus, du social, pour montrer que l'économie, ça ne vit pas seul, mais que ça se développe avec le social.

Merci, bonne chance et on se revoit bientôt!

Conclusion

Norbert Rodrigue

Président du Conseil de la santé et du bien-être

Nous sommes presque arrivés au terme du Forum. Si vous me le permettez, je voudrais que nous nous serrions les coudes encore dix minutes. Ne m'abandonnez pas!

J'invite les membres du Conseil de la santé et du bien-être à venir me rejoindre sur l'estrade. Je suis un gars de *gang* et, sans les nommer toutes et tous, il y a mesdames Lucille Jolette, Teresa Bassaletti, Linda Beauchamp-Provencher, Diane Lavallée, Édith Deleury, Pauline Gingras, messieurs Jean-Bernard Trudeau, vice-président, Guy Boisjoli, Yvon Caouette, André Archambault et Yves Vaillancourt. J'ai grandement apprécié que nous ayons été ensemble au cours de ces deux journées. Je vous ai vus dans les corridors, je vous ai vus un peu partout, discutant avec des hommes et des femmes, des leaders des régions, des gens engagés, des personnes qui se sentent responsables du développement de leur localité et de leur territoire, des gens qui ont le cœur à la bonne place et qui, pour reprendre ce que disait Marc Renaud, recherchent leur vérité individuelle dans un dialogue avec leur communauté. Je pense que ceux et celles qui ont à cœur le devenir du Québec ont toutes les raisons du monde d'écouter ce qui s'est dit ici.

Au terme de ces deux jours, je voudrais vous laisser deux petits messages. Le premier, c'est bien sûr que l'organisation d'un événement comme celui-ci exige la collaboration de plusieurs partenaires. Encore une fois, je ne pourrai pas les nommer tous, mais surveillez l'écran à ma droite, qui affichera la liste des collaborateurs et des collaboratrices de tous les instants. À ce moment-ci, en particulier, je veux sincèrement et amicalement remercier notre animatrice, madame Dominique Payette. Elle a magnifiquement accompli son travail, d'autant plus que nous l'avons placée à l'intérieur d'un programme chargé - pour ne pas dire surchargé - et même changeant, parce que tous les jours on nous demandait des modifications. Moi qui pensais avoir négocié souvent dans ma vie, je vous dis que négocier avec les représentants des régions, c'est quelque chose. Nous avons négocié jusqu'à la dernière minute.

Il faut remercier toutes les personnes qui sont venues témoigner ici. Je remercie bien évidemment monsieur Marc Renaud; je pense que nous avons été unanimes à reconnaître la qualité de sa conférence et, avec vous, je rends hommage à un intellectuel qui n'a pas craint de se confronter à la question large que nous lui avons posée. J'en profite pour appeler tous les intellectuels du Québec - je vais les relancer d'ailleurs - à contribuer et à prendre part au débat sur des questions fondamentales comme celles que nous avons affrontées depuis quelques mois. Je veux ensuite remercier le ministre de la Santé, monsieur Jean Rochon, qui nous a accompagnés à l'ouverture et qui vient de nous dire un dernier mot. Malgré les divergences qui peuvent exister entre nous, il reste que c'est lui qui nous a confié le mandat d'amorcer le débat et la réflexion sur le développement social, parce que c'est en lien direct avec la volonté contenue dans *La politique de la santé et du bien-être*. Je veux aussi remercier les autres ministres, madame Louise Harel, monsieur Guy Chevrette et monsieur André Boisclair.

Je remercie deux partenaires dont la contribution a été essentielle dans la conduite de la démarche au niveau régional, soit :

l'Association des régions du Québec et ses porte-parole, madame Saint-Georges, madame Carrier et monsieur Cliche - j'en profite pour saluer le président, monsieur LeMay;

la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, représentée aujourd'hui par madame Diane Vallières, vice-présidente, et j'en profite pour signaler que le président, monsieur Gaston Gourde, a participé au Forum.

Il me faut aussi souligner la contribution importante du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Régions. Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Direction de la santé publique de Montréal-Centre et la Ville de Montréal ont accepté de dégager certains de leurs professionnels pour leur permettre de s'impliquer à temps plein dans l'organisation du Forum. Puisque je parle de partenaires dans la démarche, je me dois de rappeler le travail extraordinaire des comités organisateurs régionaux. Coordonnés en général par les conseils régionaux de développement et appuyés par les régies régionales de la santé et des services sociaux, ces comités ont su aller vers le local pour mobiliser leur communauté. Ils continueront à le faire, je l'espère, dans le cadre des plans d'action qu'ils se sont donnés. Monsieur Janvier Cliche a dit «Nous faisons ça égoïstement, pour nous». J'ai toujours pensé que vous étiez un peu égoïstes... Mais, blague à part, je souhaite que ça soit vrai car, selon moi, c'est fondamental.

J'ajoute un remerciement à mon équipe du Conseil de la santé et du bien-être. C'est une petite équipe de quelques personnes qui a dû travailler jour et nuit durant les dernières semaines. Merci beaucoup à toutes mes compagnes et à tous mes compagnons de travail : Carole Noël, Ginette Langlois, Lyne Vézina, Monique Séguin, Renée Morin, Gerard Donnelly, Éric Laplante, Michel Bernier, Benoît-Paul Hébert, Michel Morel, Pierre Laurence et Lionel Robert, le secrétaire général. Merci à cette équipe-là; sans elle, nous n'y serions jamais arrivés.

Je ne ferai pas la synthèse de ces deux journées. Je veux cependant rappeler qu'à la suite du Forum, nous ferons un rapport au ministre de la Santé et des Services sociaux. Ce rapport sera disponible pour l'ensemble des partenaires et des participants et participantes. En plus de rendre compte du Forum, nous chercherons dans ce rapport à tracer les grandes lignes de la vision renouvelée du développement social que nous sommes en train de construire. Nous préciserons les suivis spécifiques que j'ai annoncés au cours du panel ainsi que les modalités afin de les réaliser. Le Conseil s'est réuni aujourd'hui et je vous dirai en une phrase la volonté unanime que les membres m'ont prié de vous transmettre. Ils m'ont dit : «Norbert, dis leur que nous avons entendu, que nous avons intégré ce qu'ils ont dit, que nous allons continuer à les soutenir et que nous allons assurer des suivis». Ce qui nous apparaît essentiel, en tant que Conseil, c'est de continuer à être ce relais, ce catalyseur que nous avons été pour initier la démarche.

Encore une fois, je le répète, des forums ont été tenus dans les localités et les régions d'abord et avant tout pour les communautés - on les a faits de façon égoïste comme monsieur Janvier Cliche l'a souligné. Cependant, il est important que demeure un carrefour de réflexion et d'action, où l'on puisse partager les expériences régionales, où l'on puisse réfléchir sérieusement à renouveler notre vision du développement social et où l'on travaille à des suivis spécifiques - pensons par exemple à l'immense question de la participation démocratique ou à ce que madame Diane Vallières soulevait en ce qui concerne le revenu minimum garanti. Ce relais, ce carrefour, ce catalyseur, le Conseil de la santé et du bien-être veut continuer à l'être si, bien sûr, c'est là le désir de l'ensemble des partenaires. C'est mon deuxième petit message.

Ce rôle est d'autant plus approprié qu'il s'appuie, comme je l'ai mentionné, sur *La politique de la santé et du bien-être*, qui fait appel à des stratégies reposant sur l'appropriation, par les personnes et les communautés, de leur développement. Les conditions pour ce faire doivent être précisées et le dialogue avec les partenaires doit continuer. Je vous invite à relire *La politique* à votre tour; le dernier paragraphe de sa conclusion dit que la mobilisation autour de ces stratégies

intersectorielles est une condition essentielle au développement social et au développement économique du Québec. C'est avec cette finalité en vue qu'il nous faut poursuivre, en tant que Conseil.

Pour vraiment conclure, je dirai que s'il est un grand résultat qu'on peut rattacher à l'ensemble de la démarche du Forum sur le développement social, c'est d'avoir été le lieu d'expression d'un espoir. Cet espoir a plusieurs fondements, que j'ai perçus de la manière suivante : d'abord une conscience aiguë des problèmes sociaux (conscience qui réveille au lieu de démobiliser), l'acceptation du fait que l'État ne peut pas être laissé seul face aux dynamiques et aux problèmes sociaux, mais aussi que les ressources du milieu peuvent constituer une bonne partie des solutions. L'espoir se perçoit de plus, au niveau local et au niveau régional, dans un appel adressé à l'État et aux divers partenaires de la société civile. Cet espoir doit être comblé. Il est bien sûr légitime d'avoir des politiques économiques claires, mais, pour une société comme la nôtre, il est tout aussi légitime d'avoir des politiques sociales claires. C'est une démarche dans laquelle nous nous sommes engagés et qu'il nous faut poursuivre. Ce que vous avez fait dans vos régions, dans vos localités, ce que vous avez exprimé au cours de ce forum, tout cela constitue selon moi une base incontournable pour définir les politiques sociales de demain.

Bien sûr, on n'a pas dit uniquement des choses nouvelles. J'entends des choses que j'entendais il y a longtemps. J'ai entendu monsieur René Lachapelle, et il est animé par les mêmes convictions depuis 25 ans. Pensez-vous que moi, je vais m'arrêter parce que j'entends parler des mêmes choses depuis 45 ans? Non, je vais continuer à en parler parce que prendre la parole, c'est déjà prendre un bout de pouvoir.

Je vous remercie.